1974

World Population Year

LA POPULATION DE L'ITALIE

C. I. C. R. E. D. Series

1974

World Population Year

LA POPULATION DE L'ITALIE

C.I.C.R.E.D. Series

Présentation

A l'occasion de l'Année Mondiale de la Population proclamée par les Nations Unies, le CICRED (Comité International de Coordination des Recherches Nationales en Démographie) a pris l'initiative de publier un recueil de monographies nationales qui illustreraient synthétiquement les caractéristiques passées et actuelles et les perspectives futures de l'évolution démographique de chaque pays.

La présente monographie, suivant le schéma prévu par le CICRED, fournit une description des tendances fondamentales de la dynamique démographique de l'Italie.

A cause de la considérable hétérogenéité territoriale de l'Italie tant sous l'aspect de l'évolution économique que sous celui de l'évolution démographique, on a cru opportun de considérer aussi les caractéristiques des grandes répartitions géographiques, de façon distincte dans chacun des chapitres, afin de permettre une comparaison entre les comportements de ces répartitions qui, en apparaissant sans cesse différenciés et parfois antithétiques, rendent difficile une interprétation correcte des valeurs moyennes nationales.

Ont collaboré à la monographie dix experts en démographie dont les noms figurent dans l'index. Le travail a été coordonné par l'Institut de Démographie de l'Université de Rome.

TABLE DES MATIERES

pag.

Chapitre I. – ACCROISSEMENT DE LA POPULATION (A. Bellettini)
I.1 – Historique 9
I.2 – L'evolution au siècle dernier 16

Chapitre II. – LES COMPOSANTES DE L'ACCROISSEMENT
II.1 – La nuptialité (G. Visco) 23
II.2 – La fécondité (A. Santini) 26
II.3 – La mortalité (A. Santini) 36
II.4 – Les causes de décès (G. L'Eltore) 41
II.5 – L'émigration (A. Santini) 50

Chapitre III. – LA COMPOSITION DE LA POPULATION (M. Natale)
III.1 – La population selon le sexe et l'âge 59
III.2 – La population selon l'état matrimonial 62
III.3 – Les familles 66
III.4 – Religion et langue 69
III.5 – Instruction 69

Chapitre IV. – DISTRIBUTION DE LA POPULATION, MIGRATIONS INTERIEURES et URBANISATION (A. Golini)
IV.1 – La distribution régionale de la population 81
IV.2 – Les migrations intérieures 86
IV.3 – Population urbaine et rurale 97
IV.4 – Le développement des agglomérations urbaines et des grandes villes 103

Chapitre V. – LA POPULATION ACTIVE ET LES FORCES DE TRAVAIL (R. Guarini)
V.1 – L'évolution de la population active par sexe au siècle dernier . 113
V.2 – La population active par secteur d'activité et condition socio-professionnelle 118
V.3 – Aspects territoriaux de l'évolution de la population active . 124
V.4 – Les forces de travail, l'emploi et le chômage dans le second après-guerre 126

Chapitre VI. – LES PERSPECTIVES DE POPULATION
VI.1 – Les perspectives de la population des répartitions jusqu'en 1981 (S. Somogyi) 139
VI.2 – Les perspectives de la population italienne pour l'an 2001 (A. Golini) 147

Chapitre VII. – IMPLICATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION ET POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE (N. Federici et C. Bielli)
VII.1 – Les implications économiques: revenu et consommation . 155
VII.2 – Les déséquilibres régionaux et les indices du sous-développement 163
VII.3 – Les implications sociales: urbanisation, logement, instruction, santé publique 166
VII.4 – Politique de population 174

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

Régions et grandes régions (répartitions) de l'Italie: population et densité au 1-1-1974

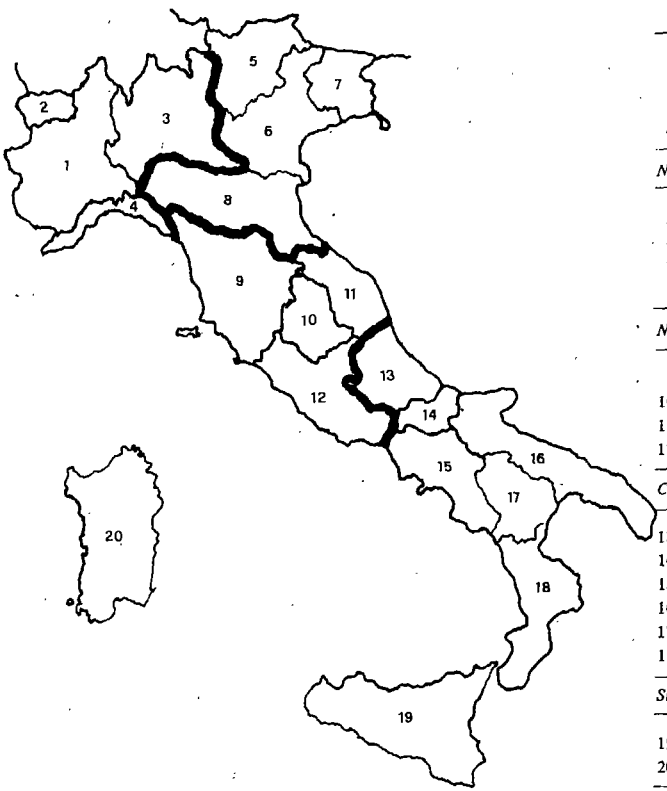

Régions et répartitions	Population	Densité
1 Piémont	4.489.626	177
2 Val d'Aoste	111.822	34
3 Lombardie	8.711.765	365
4 Ligurie	1.869.431	345
Nord-Ouest de l'Italie	*15.182.704*	*262*
5 Trentin Haut-Adige	855.483	63
6 Vénétie	4.211.144	229
7 Frioul Vénétie Julienne	1.232.520	157
8 Emilie Romagne	3.900.118	176
Nord-Est de l'Italie	*10.199.265*	*165*
9 Toscane	3.527.426	153
10 Ombrie	785.783	93
11 Marches	1.374.541	142
12 Latium	4.810.340	280
Centre de l'Italie	*10.498.090*	*180*
13 Abruzzes	1.191.818	110
14 Molisée	326.419	74
15 Campanie	5.176.856	381
16 Pouilles	3.674.869	190
17 Basilicate	609.209	61
18 Calabre	2.009.302	133
Sud de l'Italie	*12.988.473*	*177*
19 Sicile	4.771.256	186
20 Sardaigne	1.516.205	63
Iles de l'Italie	*6.287.461*	*126*
ITALIE	*55.155.993*	*183*

CHAPITRE I

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

I.1 – Historique

I.1.1 – Les données fondamentales pour toute tentative de reconstruction de la population italienne et européenne dans les siècles qui s'étendent de l'époque romaine à l'ère moderne sont toujours celles qui furent rendues disponibles par les recherches effectuées par K.J. Beloch; et à celles-ci se rattachent nécessairement, comme point de départ et bien qu'on ne puisse en ignorer le contenu approximatif, toutes les enquêtes historiques et démographiques qui se sont déroulées successivement jusqu'à ces dernières années.

Une tentative de reconstruction quantitative de la population italienne, de la naissance du Christ à l'année 1800, avec les données de Beloch conduit aux données reportées dans le tableau I.1 et représentées dans le graphique 1. Les résultats de cette tentative peuvent être seulement acceptés et interprétés comme déroulées successivement jusqu'à ces dernières années.

Tableau I.1

Tentative de reconstruction de la population italienne et européenne du début de l'ére chrétienne à l'année 1800
(millions d'habitants)

Années	Italie	Europe	Années	Italie	Europe
1	*7,0*	37	1200	8,5	61
100	7,7	–	1250	10,1	69
200	8,5	67	1300	*11,0*	73
300	8,0	–	1350	9,5	51
400	7,7	–	1400	8,0	45
500	6,2	–	1450	8,8	60
600	4,2	–	1500	10,0	69
700	*4,0*	27	1550	*11,6*	78
800	4,2	–	1600	*13,3*	89
900	4,5	–	1650	*11,5*	100
1000	5,2	42	1700	*13,4*	115
1050	5,8	46	1750	*15,5*	140
1100	6,5	48	1800	*18,1*	188
1150	7,3	50			

N.B. Les valeurs en italique se réfèrent aux évaluations de Beloch.

Dans ce même tableau I.1, apparaissent aussi les évaluations de la population européenne élaborées par Bennett, qui constituent actuellement la plus fréquente référence des recherches historiques.

Au début de l'ère chrétienne - à l'époque d'Auguste - l'Italie était le pays le plus peuplé d'Europe occidentale. L'effectif de sa population peut être considéré comme le résultat d'une période de développement démographique qui s'était vérifié pendant l'époque républicaine, et le début de l'ére impériale coïncide à l'acheminement d'une nouvelle phase historique, même en ce qui concerne la dynamique de la population; elle ouvre en effet une période de montée (commune à toute la population européenne) qui durera jusqu'aux premières décennies du IIIe siècle.

Au début de ce siècle toutefois, les conditions historiques d'un tournant qui donnera lieu à une longue phase de décadence démographique, peut-être la plus longue et la plus dramatique de toutes celles traversées par les populations européennes jusqu'à l'ère moderne, commencent à se manifester.

La population italienne qui avait atteint en l'an 200 après J.C. un maximum que l'on estime à 8,5 millions d'habitants, avait par la suite subi un déclin ininterrompu pendant environ cinq siècles et s'était ainsi réduite, aux environs de l'an 700 après J.C., à moins de sa moitié, c'est-à-dire à 4 millions environ et selon certains historiens à un nombre encore inférieur.

Plus qu'à des causes spécifiques ou impromptues, le déclin de la population qui se manifeste en Italie et, du reste d'une façon encore plus marquée en Europe, pendant les derniers siècles de l'Empire et au cours du haut Moyen-âge est à rattacher aux conditions générales de bouleversement matériel et spirituel qui caractérisent la longue période de transition de la civilisation romaine à un nouvel équilibre politique, économique et social qui commencera à s'affirmer à partir du XIe siècle.

La peste du VIe siècle qui se répandit en 543 ne fit qu'accélérer la chute de la population italienne déjà en cours depuis longtemps, en la portant rapidement aux niveaux minimes du siècle suivant.

I.1.2 – L'intervalle qui s'écoule entre le VIIe et IXe siècle peut être considéré en gros comme une période de stagnation, aux niveaux les plus bas, de la population italienne et européenne; et c'est seulement aux alentours de l'an 1000 que l'on peut parler de l'acheminement vers une phase historique d'expansion qui se prolongera pendant environ trois siècles et qui se reflétera dans le processus général de développement économique et de renouveau culturel et civil, qui caractérise cette période.

Le progrès des campagnes et le développement des centres urbains sont à cette époque deux faits interdépendants. A travers l'intégration économique et sociale progressive de la ville et des zones agricoles environnantes, se forment et se consolident les bases de la commune médiévale, de cette société communale qui avec ses institutions politiques et les formes de son organisation économique, représente le produit le plus élevé du Moyen-âge italien.

Graphique I.1

Evolution de la population italienne du le début de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours

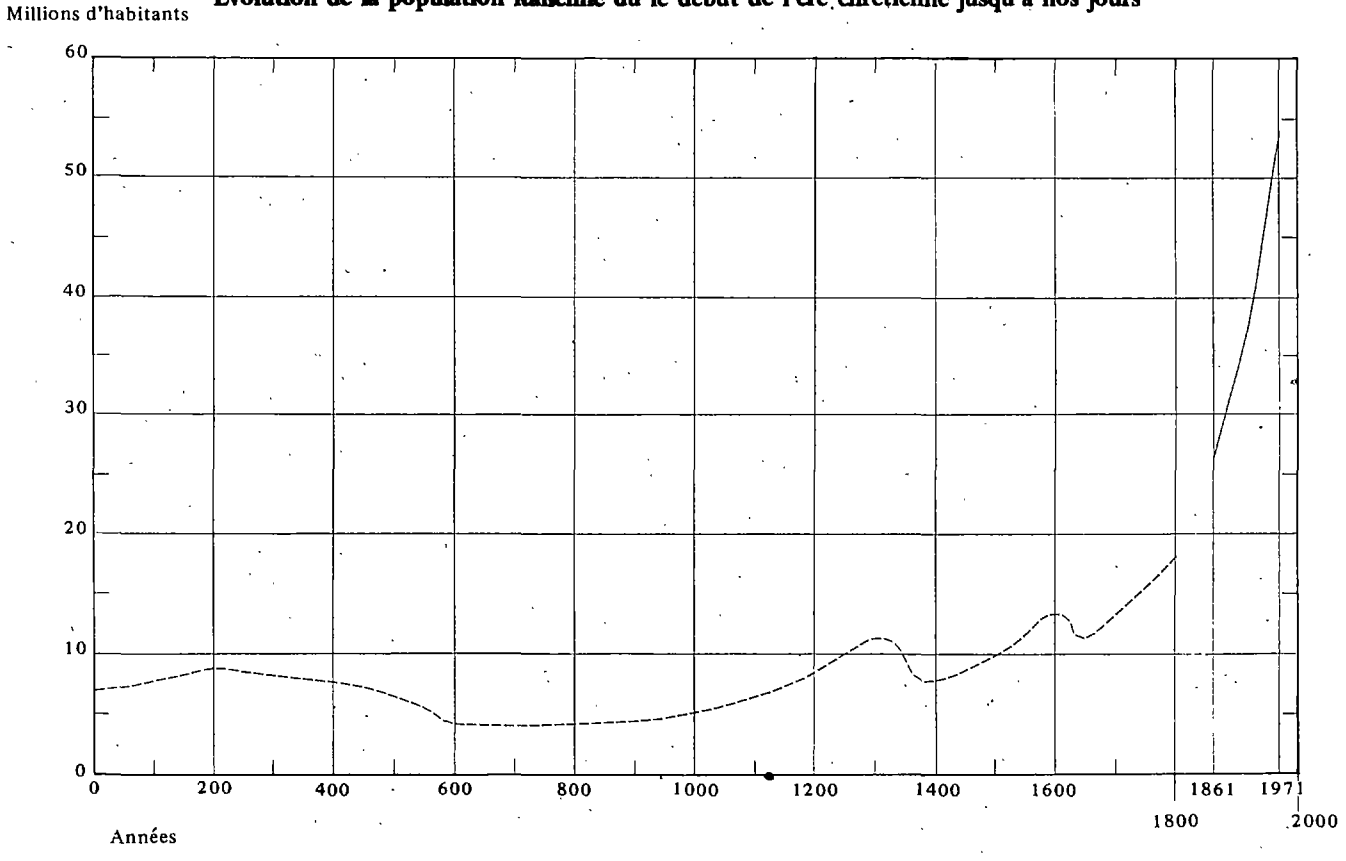

A la fin du XIIIe siècle, au cours des années de majeure splendeur de la civilisation communale, Beloch évalue à 11 millions la population italienne qui aux environs de l'an 1000 ne pouvait guère s'écarter de beaucoup de 5 millions d'habitants. En trois cents ans environ, le patrimoine démographique de la péninsule fut donc plus que doublé.

L'excédent moyen annuel de la natalité sur la mortalité est, d'après ces données, environ de 2,6 pour mille: un taux de développement qui est peut-être sans précédent et qui constitue, on peut le dire, une anticipation des rythmes d'augmentation qui se manifesteront dans la second moitié du XVIIe siècle et pendant le XVIIIe siècle, au seuil de la révolution démographique contemporaine.

I.1.3 – Les années aux alentours de 1300 marquent le point culminant de la population médiévale, mais c'est dans ces années mêmes que l'on trouve déjà les conditions historiques d'une inversion de tendance avec laquelle s'ouvre la profonde et dramatique crise économique et démographique du XIVe siècle.

En réalité, le cause essentielle de la crise fut déterminée par le déséquilibre qui s'était créé entre le développement de la population et le volume des moyens de subsistance produits par l'agriculture.

Comme cela à été démontré, vers 1300 ou, au plus tard, au cours des vingt années successives, la crise de l'agriculture était déjà en acte dans la majeure partie des pays d'Europe.

C'est dans cette même période qu'il faut situer le tournant marqué par l'évolution de la population. L'inversion de tendance fut causée essentiellement par la forte hausse de la mortalité qui était la conséquence inévitable d'une situation de surpeuplement relatif devenu désormais presque général. Et quand vers la moitié du siècle la peste bubonique explosa avec une violence sans précédent, envahissant rapidement toute l'Europe, la population était déjà entrée dans la phase de déclin.

Selon les données fournies par Bennett, la population de l'Europe qui atteignait environ 73 millions d'habitants vers l'an 1300 n'en comptait plus que 45 millions, cent ans plus tard, avec une diminution de presque 40 pour cent.

Dans le même laps de temps, Russel évaluait à 45 pour cent les pertes de la population anglaise; et selon Abel la régression démographique de la France et de l'Allemagne n'aurait guère été trés différente.

Quant à l'Italie, les estimations de Beloch indiquent pour les années aux alentours de 1400, une population de 8 millions d'habitants environ contre les 11 millions du début du siècle. La diminution aurait donc été de presque 30 pour cent; mais d'autres comme Russel retiennent que l'effondrement de la population italienne fut en cette période historique beaucoup plus accentué.

I.1.4. – La reprise démographique successive de l'Italie se situe dans le cadre général des conditions économiques et politiques dans lesquelles s'ouvre l'époque de la Renaissance; et l'on peut affirmer qu'après la grave dépression du XIVe siècle, le nouveau processus de développement de la population constitua une

condition et à la fois une conséquence de l'élan renouvelé d'expansion économique et de progrès civil et culturel qui furent un aspect remarquable du premier siècle de l'époque moderne.

La période historique qui s'étend de la moitié du XVe siècle à la fin du XVIe fut caractérisée par une croissance progressive de la population italienne qui atteignit à son terme une dimension jamais obtenue auparavant, malgré une série pratiquement ininterrompue de guerres et malgré les pertes provoquées par la peste qui reparut à nouveau dans les années 1527-31 et 1576-77.

En 1550 les calculs de Beloch attribuent à l'Italie 11,6 millions d'habitants; en 1600 la population est montée à 13,3 millions. Comme le montre la courbe que nous avons tracée, si l'on part d'une donnée de 8 millions qui marque, vers 1400, pour la population italienne, le point de chute le plus bas, la progression graduelle vers les niveaux du XVIe siècle nous porte è évaluer à environ 10 millions l'effectif de la population existante aux alentours de l'année 1500.

L'accroissement est donc de 25 pour cent pendant le XVe siècle, et de 33 pour cent au siècle suivant et il met en évidence l'accentuation croissante du rythme d'expansion démographique que l'on peut considérer comme une caractéristique générale de cette époque historique, propre d'ailleurs à toute l'Europe occidentale pour laquelle elle constitue une composante du processus de renouveau à l'époque de la formation et de la consolidation des grands Etats nationaux, de la Réforme, de l'expansion des échanges le long des nouvelles voies ouvertes par les découvertes géographiques.

I.1.5 – Dans les dernières décennies du XVIe siècle et dans les premières du siècle suivant, les signes d'une nouvelle phase de surpeuplement relatif deviennent de plus évidents dans de nombreuses zones de l'Europe, avec de fréquentes manifestations de famines vastes et prolongées, et avec l'aggravation du malaise provoqué par la détérioration progressive des conditions de vie des masses populaires des campagnes et des villes. Les épidémies et les guerres complètent le cadre d'une situation historique dans laquelle émergent, encore une fois, les limites et les contradictions qui empêchent l'établissement d'un processus d'expansion économique et démographique durable et équilibré.

Les années aux alentours de 1600 marquent pour l'Europe un nouveau tournant. Au développement contrasté et tumultueux du premier siècle de l'ère moderne succède une période de stagnation et de crise et ce n'est que dans les premières décennies ou même vers la moitié du XVIIIe siècle que l'économie européenne n'en sortira.

Dans le cadre de la crise qui envahit l'Europe, la situation de l'Italie reflète non seulement les phénomènes communs et les tendances générales mais est encore aggravée par des conditions économiques et politiques intérieures particulières qui finiront par reléguer l'Italie à un rôle marginal dans le contexte européen.

Les données que Beloch a pu reconstruire à travers ses recherches montrent avec évidence la particulière gravité de la récession démographique de l'Italie au

XVIIe siècle. Vers la moitié du siècle, après la peste de 1630, la population était réduite à 11,5 millions d'habitants en face des 13,3 millions existant au début du siècle, et elle n'était remontée qu'à 13,4 millions aux environs de 1700.

I.1.6 – Au cours du XVIIIe siècle l'accroissement de la population italienne prend des allures de régularité et de continuité qui ne s'étaient jamais vérifiées aux précédentes époques de progrès démographique.

La réduction graduelle des "pointes" de la mortalité et la relative stabilisation de celle-ci è des niveaux normaux finirent par rendre permanent un excédent positif dans le bilan des naissances et des décès.

Les habitants de l'Italie qui en 1700 se montaient à un total de 13,4 millions, devinrent 15,5 millions en 1750 et atteignirent 18,1 millions en 1800. Les variations sont de 15,7 pour cent dans la première moitié du siècle, et de 16,8 pour cent dans les cinquante années successives, tandis que pour la période toute entière l'accroissement est égal à 35,1 pour cent.

Dans le cadre démographique européen du XVIIIe siècle l'expansion apparaît toutefois très modeste. La population totale de l'Europe passe en effet de 115 millions en 1700 à 140 millions en 1750 et à 188 millions en 1800, avec un accroissement, au cours du siècle, de 63,5 pour cent.

Parmi les aspects les plus frappants qui caractérisent la croissance de la population italienne au XVIIIe siècle, il faut souligner l'effet déterminant qu'a eu l'augmentation de la population des campagnes à laquelle a fait pendant un développement fort limité de la population urbaine.

I.1.7 – La période napoléonienne appaîait encore marquée par une situation peu évolutive dans laquelle prédominent, bien qu'avec des différences territoriales considérables, les manifestations typiques d'un régime démographique soustrait en grande partie aux influences des phénomènes modernes.

Dans l'ensemble du royaume italique qui comprenait environ un tiers de la population italienne, la natalité et la mortalité, dans les trois années de 1810 à 1812, atteignaient respectivement les pourcentages de 39,2 et 39,1 pour mille habitants. Des indices de caractère plus spécifique, bien que se rapportant à des territoires plus limités, confirment eux-aussi avec évidence les caractéristiques d'une condition démographique encore arriérée.

La succession que nous reportons ci-dessous d'après les données reconstituées par Cipolla, montre que ce n'est qu'à partir des années suivant la Restauration qu'eut lieu une accélération graduelle des rythmes de croissance de la population italienne.

1770	17,0	millions	1840	23,3	millions
1820	20,4	millions	1861	26,1	millions

Le taux moyen annuel d'accroissement qui, dans l'intervalle de temps entre

1770 et 1820, est de 3,7 pour mille, monte à 6 pour mille dans les quarante années qui suivent.

Pratiquement, la natalité se maintint sans interruption aux niveaux de 37-38 pour mille jusqu'en 1890 tandis que vers 1860 la mortalité était déjà descendue à 30 pour mille et qu'elle continua à diminuer, pour atteindre dans les dernières années du XIXe siècle une limite oscillant autour de 23 pour mille. De l'unité nationale (1861) à la fin du siècle, le taux moyen annuel d'accroissement fut environ de 6,4 pour mille et les habitants, ramenés aux frontières actuelles, arrivèrent en 1900 à presque 34 millions.

Il faut observer cependant que même au cours du XIXe siècle le développement de la population italienne apparaît, dans le cadre européen, de proportions très contenues.

Du début à la fin du siècle, la population totale de l'Europe passa de 188 à 401 millions, soit un accroissement moyen annuel de 7,6 pour mille.

Mais dans la même période, en Angleterre, l'expansion démographique progresse jusqu'à un accroissement moyen annuel de 13 pour mille environ; aux Pays-Bas le taux d'accroissement fut de peu inférieur; la population de l'Allemagne augmenta annuellement en raison de 8,5 pour mille.

La poussée d'expansion de la population italienne qui est la plus réduite s'explique principalement par les caractères généraux de retard économique dans lequel se trouve le pays par rapport aux Etats européens au développement industriel plus avancé.

Dans les premières années de l'Etat unitaire, 60 pour cent du produit brut intérieur, selon des calculs officiels, provenait des activités agricoles, tandis que la part dérivant des industries n'arrivait guère à 20 pour cent.

A la fin du siècle, l'apport de l'agriculture semble réduit dans une certaine mesure, tout en restant supérieur à 50 pour cent (tableau I.2).

Tableau I.2

Pourcentage du produit brut intérieur par secteur d'activité de 1861-70 à 1891-1900

Secteur d'activité	1861-1870	1871-1880	1881-1890	1891-1900
Agriculture	57,5	56,6	50,9	50,4
Industrie	19,8	19,0	20,7	19,3
Activités tertiaires	22,7	24,4	28,4	30,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Mais, comme on peut le voir, le pourcentage du produit brut attribuable au secteur industriel reste en substance inchangé par rapport à la période initiale.

De façon générale, l'évolution de la population tend à traduire ce retard historique dans l'acheminement vers une transformation moderne de l'économie italienne; et le rôle tout à fait secondaire, voire marginal qui pendant longtemps sera donné à l'industrie se vérifie aussi, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, dans l'expansion majeure de la population des campagnes par rapport à la population urbaine.

I.2 – L'évolution au siècle dernier

I.2.1 – Les caractères les plus frappants de la dynamique de la population italienne, pendant les cent dernières années, ont été mis en évidence par les données qui se trouvent dans le tableau 1.3.

Tableau I.3

Mouvement de la population de 1861-70 à 1961-70
(taux bruts pour 1000; moyennes annuelles)

Périodes	Natalité	Mortalité	Accroissement naturel	Solde migratoire	Accroissement total
1861-1870	37,6	30,3	7,3	1,0	6,3
1871-1880	36,9	29,9	7,0	1,2	5,8
1881-1890	37,8	27,3	10,5	3,5	7,0
1891-1900	35,0	24,3	10,8	4,5	6,3
1901-1910	32,7	21,6	11,1	3,0	8,1
1911-1920	27,3	22,2	5,1	2,7	2,4
1921-1930	28,6	16,9	11,7	3,6	8,1
1931-1940	23,6	14,0	9,6	2,6	7,0
1941-1950	20,5	12,7	7,8	1,4	6,4
1951-1960	17,8	9,6	8,2	0,9	7,3
1961-1970	18,0	9,6	8,4	0,8	7,6

Comme on peut le voir, alors que la mortalité est en baisse dans tout l'arc de temps considéré, le fléchissement de la natalité ne se manifeste pratiquement qu'après 1890.

Comme conséquence de ces différentes évolutions, le bilan du mouvement

naturel augmenta de façon continue de 1880 à 1930, avec une progression qui ne s'interrompit que pendant les années de la première guerre mondiale.

Graphique I.2

Mouvement de la population de 1861-70 à 1961-70

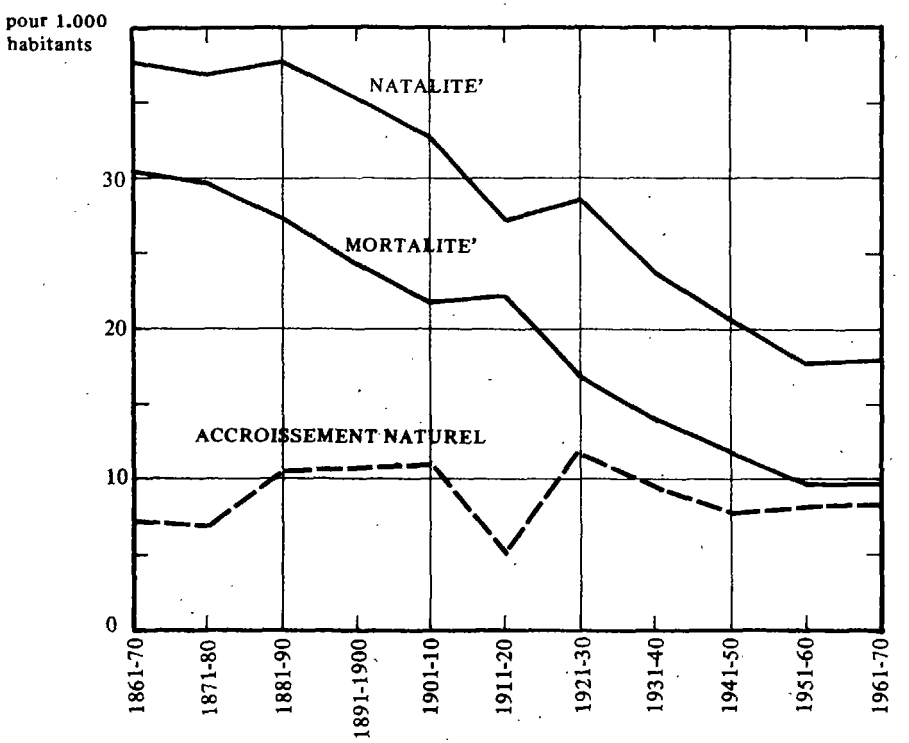

Au cours de ce processus évolutif, la pression démographique s'accentua avec une rapidité particulière durant les vingt dernières années du XIXe siècle, quand l'accroissement naturel passa des précédents niveaux moyens de 7 pour mille à presque 11 pour mille par an. Après avoir atteint les proportions les plus importantes dans la décennie suivant la première guerre mondiale, l'excédent relatif des naissances baissa progressivement jusqu'en 1960, pour manifester au cours des années les plus récentes une nouvelle tendance à l'augmentation, tendance déterminée par une hausse de la natalité.

Le taux moyen d'accroissement total de la population résidante présente dans le siècle dernier une évolution fort différente par rapport à l'accroissement naturel. Dès 1880, il semble normalement défini, mis à part les périodes de

Tableau I.4

Effectifs de la population aux recensements de 1861 à 1971
(population de jure; périmètre constant: 1971)

Recensements	Hommes	Femmes	Ensemble
31 décembre 1861	13.399	12.929	26.328
31 décembre 1871	14.316	13.835	28.151
31 décembre 1881	15.134	14.657	29.791
10 février 1901	16.990	16.788	33.778
10 juin 1911	18.608	18.313	36.921
1 décembre 1921	18.814	19.042	37.856
21 avril 1931	20.181	20.862	41.043
21 avril 1936	20.826	21.573	42.399
4 novembre 1951	23.259	24.257	47.516
15 octobre 1961	24.784	25.840	50.624
24 octobre 1971	26.476	27.661	54.137

guerres, aux environs de 7-8 pour mille, et il apparaît, dans le temps, beaucoup moins variable que le bilan relatif des naissances et des décès.

I.2.2 – De cette comparaison émergent avec clarté la dimension démographique et la portée économique et sociale qu'a eues en Italie, de l'unification nationale à nos jours, l'exode vers des pays étrangers de masses de travailleurs poussés sur le chemin de l'émigration par l'insuffisance du pouvoir d'absorption du marché de l'emploi à l'intérieur du pays.

Le taux moyen d'émigration nette, que l'on pouvait évaluer au début de la période unitaire aux environs de 1 pour mille, augmenta ensuite fort rapidement, jusqu'à atteindre le niveau annuel de 4,5 pour mille dans la dernière décennie du XIXe siècle. Dans les quarante premières années du siècle actuel, la différence entre émigrés et rapatriés s'est maintenue en moyenne dans la proportion de 3 pour mille. Après l'interruption de la seconde guerre mondiale, l'actif migratoire a oscillé autour de niveaux peu inférieurs à 1 pour mille.

L'évolution dans le temps de l'émigration nette traduit, à travers ses oscillations, les diverses circonstances économiques et politiques qui ont marqué dans les périodes successives la situation intérieure ainsi que les rapports internationaux de l'Italie. Mais en même temps, son importance quantitative constitue une expression évidente des limites et des déséquilibres sans cesse présents, depuis les années de l'unification nationale jusqu'à nos jours, dans le

Graphique I.3

Population résidant en Italie aux recensements de 1861 à 1971
(périmètre constant)

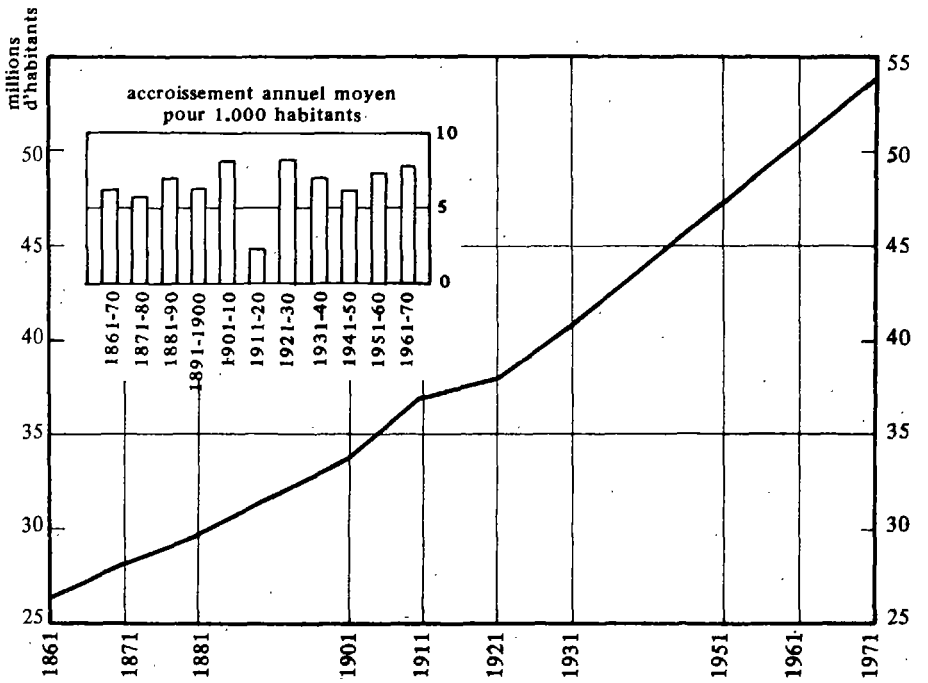

processus historique de l'évolution démographique et du développement économique et social du pays.

CHAPITRE II

LES COMPOSANTES DE L'ACCROISSEMENT

II.1. – La nuptialité

II.1.1 – La nuptialité est une des composantes les plus stables de la dynamique de la population italienne. De 1871 à nos jours, les taux de nuptialité de la population italienne out oscillé autour d'une valeur de 7 mariages par millier d'habitants avec des écarts positifs ou négatifs qui se sont vérifiés pour des causes purement accidentelles ou qui sont liés à des facteurs exceptionnels (guerres) ou conjoncturels.

La première guerre mondiale offre l'exemple le plus évident d'une perturbation dûe à des causes accidentelles et de l'intensité avec laquelle celles-ci peuvent influer sur cette composante démographique.

Tableau II.1

Taux bruts de nuptialité par répartition de 1871 à 1971

Répartitions	1871	1881	1901	1911	1921	1931	1936	1951	1961	1971
Nord-Ouest	7,8	7,2	7,2	7,1	11,7	6,8	7,4	6,7	7,4	7,0
Nord-Est	6,7	6,4	7,1	7,0	9,9	6,5	7,8	7,3	8,1	8,4
Centre	5,1	7,2	7,0	7,9	11,6	7,1	8,0	7,4	8,0	7,2
Sud	7,8	8,5	7,0	7,5	12,6	6,8	7,5	7,3	7,2	8,1
Iles	8,0	8,0	7,3	7,6	10,9	6,6	7,3	7,1	7,6	7,8
Italie	7,2	7,5	7,1	7,4	11,4	6,8	7,6	7,2	7,9	7,5

D'une valeur de 7,1‰ en 1901 et 7,4‰ en 1911 la nuptialité descend à des valeurs de 3‰ environ pendant la première guerre mondiale pour remonter ensuite à partir de 1919 (9,2‰) jusqu'à atteindre la valeur maximale de 11,4‰ de 1920 à 1922. Dans les années qui suivent, le taux tend à diminuer, en reprenant ainsi les valeurs initiales et en démontrant la grande "sensibilité" et "flexibilité" de ce phénomène.

La seconde guerre mondiale tout en influençant le comportement des Italiens vis-à-vis du mariage a provoqué dans la courbe des taux une oscillation de moindre intensité que celle de la première guerre.

Les fluctuations que l'on observe pour la nuptialité dans de courtes périodes

Graphique II.1

Taux de nuptialité par répartition en 1901, 1931 et 1971

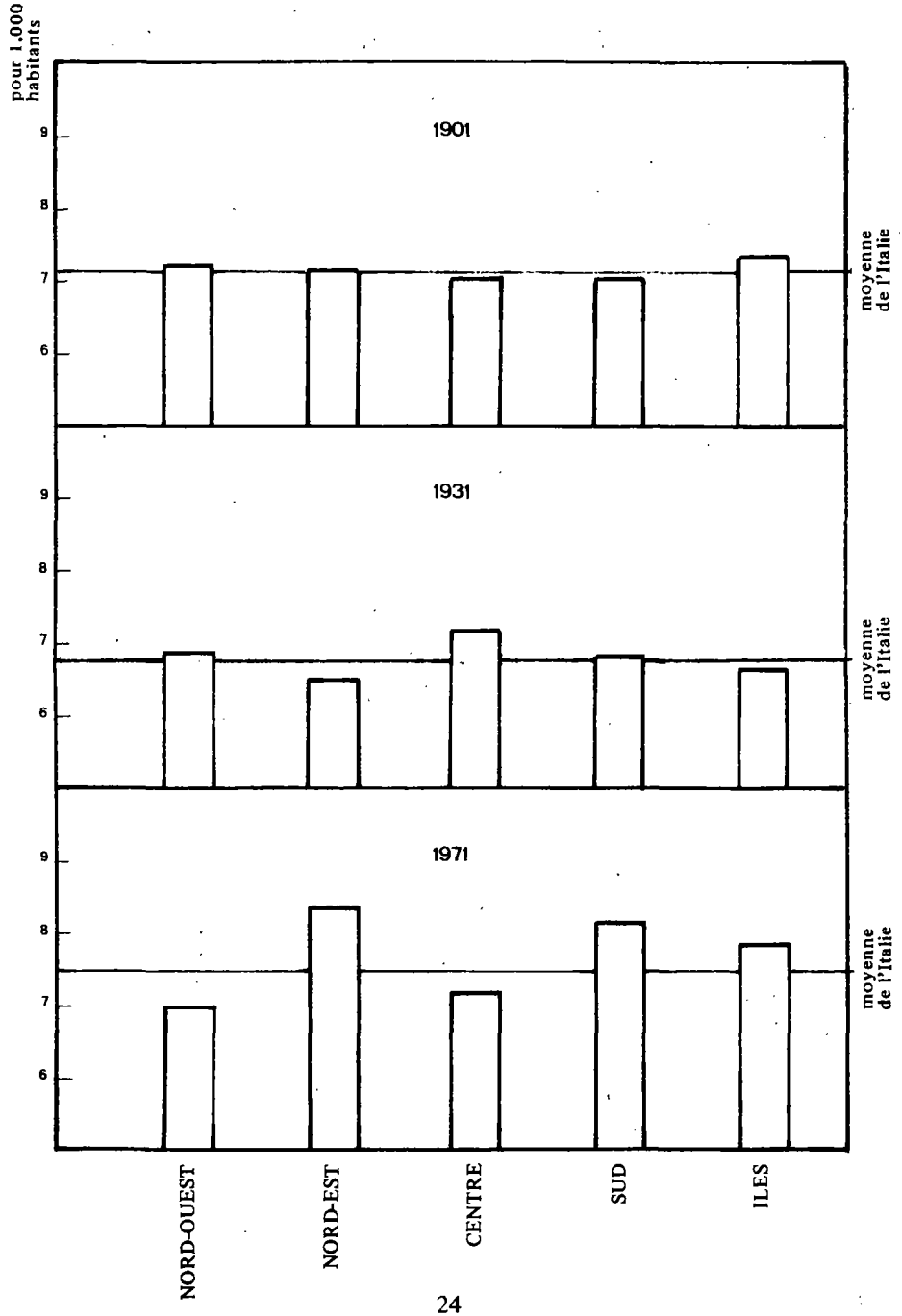

sont liées habituellement aux cycles de la vie économique. Quand le chômage est minime, quand la production augmente, la fréquence relative des mariages s'accroît, lors d'une récession au contraire cette fréquence tend à diminuer.

La même marque de "flexibilité" et de "sensibilité" observée sur le plan national se rencontre aussi dans les différentes répartitions. Toutes celles-ci-bien qu'avec une intensité inégale - ont subi un fort accroissement dans les années qui suivirent la première guerre mondiale et se sont stabilisées à nouveau dans les périodes successives à des niveaux moyens. Les cinq répartitions italiennes ont à l'égard des niveaux de nuptialité des aspects assez caractéristiques. Dans le Nord de l'Italie, par exemple, on note que les régions du Nord-ouest ont enregistré jusqu'à la période 1936-1937 des valeurs très proches de la moyenne nationale tandis que par la suite, tout en suivant les mêmes oscillations, ces valeurs ont toujours été inférieures. Par contre, les régions du Nord-est ont donné lieu à une fréquence de mariages toujours inférieure à la moyenne nationale jusqu'aux années 30, et supérieure aux périodes successives. Dans les régions du Centre, à l'exception des trois dernières années, on enregistre des valeurs toujours supérieures à la valeur nationale.

Dans le Sud, on trouve jusqu'à 1931 des valeurs supérieures à celles de l'Italie pour les régions méridionales et des valeurs inférieures pour les Iles; entre 1931 et 1961, ces valeurs sont pour les deux répartitions plus basses et en 1971 plus élevées.

II.1.2 – L'âge moyen au mariage est influencé par de multiples facteurs qu'ils soient biologiques ou qu'ils soient socio-économiques: un développement sexuel précoce, un faible niveau d'instruction, une conjoncture économique favorable provoquent un abaissement de cet âge; au contraire, un développement sexuel moins précoce, un plus grand nombre d'années d'études - pour les femmes comme pour les hommes - une conjoncture plus ou moins défavorable en provoquent la hausse.

L'âge moyen des époux italiens au premier mariage a eu pour les deux sexes une évolution identique: de 1901 (célibataires: hommes 27,3, femmes 23,1) à 1961 (célibataires: hommes 28,5, femmes 24,8), il a augmenté; au cours des dix années suivantes il a diminué jusqu'à ce qu'il eût atteint en 1971 à peu près les mêmes niveaux qu'en 1901 (célibataires: hommes 27,5, femmes 24,7).

En 1901 comme en 1931, il y avait une grande variabilité entre les âges moyens des différentes répartitions italiennes: les régions méridionales dans leur ensemble se caractérisaient par la valeur la plus basse.

En 1961 l'âge est plus élevé mais la variabilité interrégionale est moindre; en 1971, les valeurs des répartitions sont assez semblables quoique les régions du Sud gardent l'âge le plus bas.

Le progrès socio-économique lent mais continu, l'accroissement de la scolarité qui s'est manifesté du début du siècle à la seconde guerre mondiale, en Italie, ont contribué à la lente hausse de l'âge au mariage, dans les régions du Centre-Nord d'abord puis dans celles du Sud.

Tableau II.2

Age moyen au mariage par répartition en 1901, 1931, 1961, 1971

Répartitions	1901		1931		1961		1971	
	Célibataires		Célibataires		Célibataires		Célibataires	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nord-Ouest	27,4	23,4	28,7	24,9	28,9	25,4	27,6	24,6
Nord-Est	27,7	24,2	28,4	24,5	29,1	25,2	27,7	24,6
Centre	28,8	25,0	27,0	23,6	28,6	24,7	27,7	24,4
Sud	26,3	22,9	25,9	23,2	28,1	24,3	27,3	23,4
Iles	28,6	23,9	27,1	23,5	29,0	24,5	28,0	23,9
Italie	27,3	23,6	27,4	24,0	28,5	24,8	27,5	24,1

Après les années 50, l'augmentation observée est le résultat pour les toutes premières années, des mariages "retardés" par la guerre, et dans les années successives de la lente reprise économique qui eut lieu avec la reconstruction de l'après-guerre (en effet, c'est en retard sur les autres pays que commence en Italie la baisse de l'âge moyen au mariage des célibataires hommes et femmes).

A la fin des années 50, l'âge au premier mariage tend à diminuer: les conjonctures économiques favorables haussent le niveau de vie des Italiens, le niveau d'instruction s'élève, mais il n'influence désormais plus beaucoup la nuptialité car les mariages entre étudiants qui proviennent de familles ayant atteint une certaine aisance et qui peuvent se marier avant même d'avoir terminé leurs études sont de plus en plus fréquents.

II.2 – La fécondité

II.2.1. – La population italienne a été pendant longtemps l'une des plus prolifiques dans le cadre des pays évolués de civilisation occidentale. Jusqu'à la veille même du second conflit mondial, la natalité se maintenait à des niveaux (24‰) largement supérieurs à ceux, par exemple, de la Grande Bretagne, de la France et de la Belgique (15‰).

Mais depuis vingt ans déjà, l'Italie est un pays à basse natalité: c'est vers 1950 en effet qu'on peut situer le long processus évolutif du comportement reproducteur qui, né dans les dernières décennies du siècle passé, a porté la population italienne, bien qu'avec des temps et des rythmes qui lui sont propres, au côté des nations où la limitation des naissances a eu une origine beaucoup

Graphique II.2

Age moyen au mariage par répartitions en 1901, 1931 et 1971

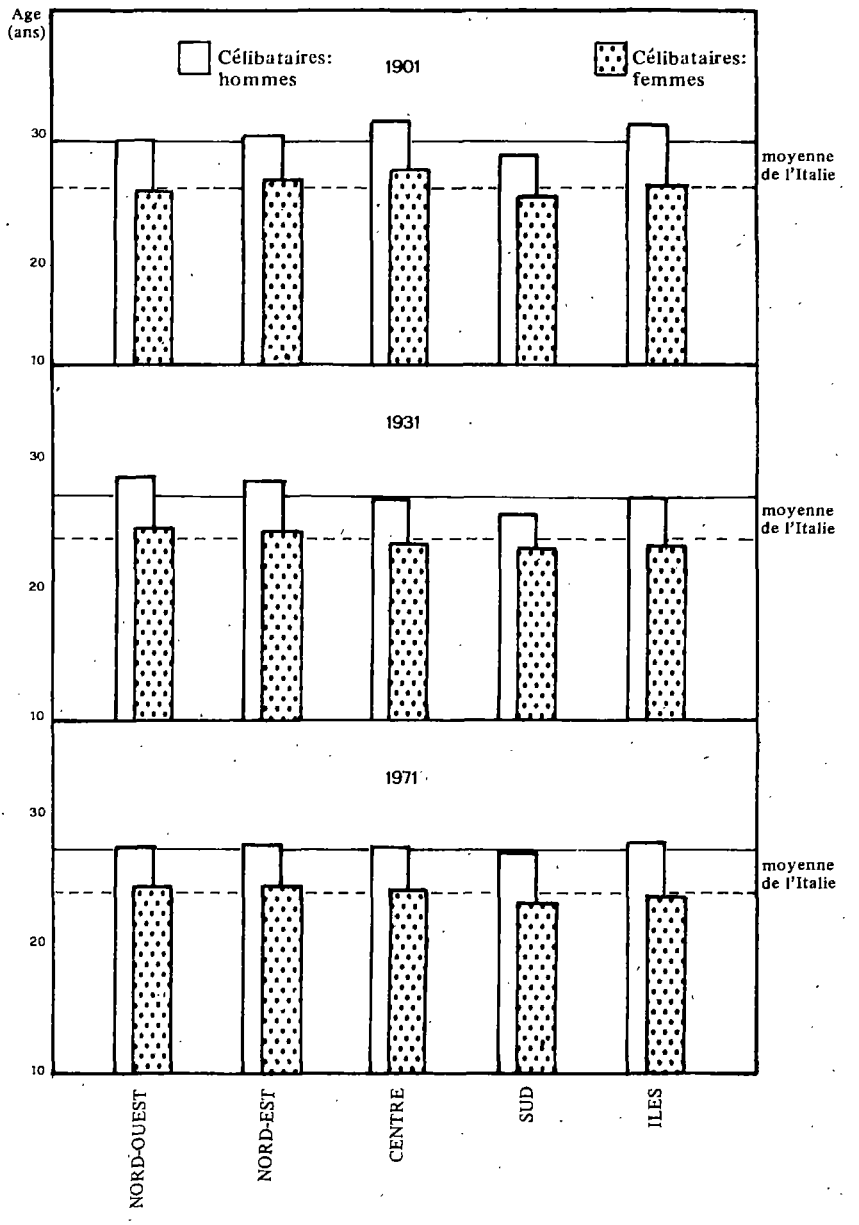

plus lointaine qu'en Italie et où la législation a permis, sinon facilité, une propagande néomalthusienne active et ouverte.

Aux alentours de 1960, la place de l'Italie dans le contexte européen a déjà profondément changé: seuls quelques pays du Nord de l'Europe (Suède et Danemark) et de l'Europe orientale (Hongrie, Roumanie, Bulgarie) présentent des taux plus bas que le taux italien.

II.2.2 – Dans le tableau II.3 nous avons reporté les taux bruts de natalité calculés par périodes de 5 ans de 1871 aux dernières années, ainsi que le pourcentage de naissances illégitimes sur l'ensemble des naissances.

Le déclin de la natalité italienne a commencé entre 1885 et 1890, avec un retard de 15 ans environ sur la moyenne européenne, et de plus de 30 ans sur les pays comme la France, la Grande Bretagne et la Suède dont les populations

Tableau II.3

Taux bruts de natalité et porcentage de naissances illégitimes de 1871-75 à 1971-73

Années	Taux bruts de natalité	Pourcentage de naissances illégitimes
1871-75	36,8	7,0
1876-80	36,9	7,3
1881-85	38,0	7,6
1886-90	37,5	7,5
1891-95	36,1	6,9
1896-00	34,0	6,3
1901-05	32,6	5,7
1906-10	32,7	5,2
1911-15	31,4	4,8
1916-20	23,1	4,8
1921-25	29,8	4,9
1926-30	26,8	5,1
1931-35	23,2	4,2
1941-45	19,6	4,3
1946-50	21,5	3,6
1951-55	17,9	3,3
1956-60	17,7	2,7
1961-65	18,7	2,2
1966-70	17,4	2,0
1971-73	16,4	2,1

furent à l'avant-garde en ce qui concerne l'acquisition et la diffusion du comportement néomalthusien.

Cette diminution se caractérise par un rythme plus contenu que dans ces autres pays mais elle n'a subi aucune interruption jusqu'aux années 50 - si ce n'est qu'aux périodes de guerres mondiales - et elle a été très intense: au cours du siècle la natalité a diminué de plus de sa moitié en passant de 38‰ en 1881-1885 à 16,4‰ en 1971-1973.

Comme on le voit, en outre, la natalité en Italie a été et est surtout légitime. L'illégitimité qui était déjà très modeste au début de la période en question (7% environ) a considérablement baissé et se maintient de nos jours à des niveaux quelque peu supérieurs à 2%.

II.2.3 – Les taux bruts de natalité dépendent, on le sait, de la structure par âge de la population féminine. Un moyen pour éliminer cette influence consiste à calculer ce qu'on appelle le taux brut de reproduction et qui constitue un taux global de fécondité du moment (somme des taux spécifiques de fécondité par âge de la mère) que l'on peut considérer comme la fréquence des naissances qu'on aurait obtenue si l'effectif de la population féminine avait été le même (par convention égal à une puissance de 10) à chaque âge.

Puisqu'on ne peut disposer en Italie de la classification des naissances par âge de la mère que depuis 1930, nous devons limiter l'observation du taux global de fécondité aux 40 dernières années (voir le tableau II.4).

Tableau II.4

Taux global de fecondité de 1926-30 à 1971-73

Années	Taux global de fécondité	Années	Taux global de fécondité
1926-30	3,59	1951-55	2,39
1931-35	3,17	1956-60	2,41
1936-40	3,10	1961-65	2,62
1941-45	2,64	1966-70	2,55
1946-50	2,86	1971-73	2,40

(1) Evaluation

Si l'on exclut le fort fléchissement et la reprise successive liés à la guerre mondiale, quatre phases significatives caractérisent l'évolution de la fécondité. Dans un premier temps, pendant la décennie 1930-1940, le taux global interrom-

pant son déclin continu et long, se stabilise autour des niveaux de 3,1 - 3,2 enfants par femme. Après les années de guerre et d'immédiat après-guerre, il recommence à diminuer en atteignant son niveau minimum absolu au début des années 50: 2,4 enfants par femme, plus d'un tiers en moins qu'en 1925-1930. Dans la seconde partie de la décennie, le taux global de fécondité rattrape une partie du terrain qu'il avait perdu et atteint entre 1961 et 1965 le niveau de 2,6 enfants par femme, 13% de plus qu'en 1951-1955. La dernière phase qui concerne les années les plus récentes, voit la fécondité, à nouveau en déclin, ramenée à des niveaux très proches des minimums de cette période.

II.2.4 — L'examen par génération peut offrir des informations plus précises sur les tendances effectives du processus de la fécondité. Dans le tableau II.5, nous avons reporté d'après les générations formées entre 1896 et 1945 la descendance moyenne (nombre moyen d'enfants par femme) ainsi que d'autres indices aptes à caractériser dans ses aspects fondamentaux l'histoire de leur reproduction.

Si la distribution des taux de fécondité par âge de la mère ne changeait pas d'une génération à l'autre et si la descendance moyenne variait de façon linéaire - et le cas italien ne s'éloigne pas beaucoup de cette condition - l'évolution de cette dernière devrait correspondre exactement à celle du taux global de

Tableau II.5

Indices caractéristiques de la vie reproductrice des générations de femmes nées entre 1896-1900 et 1941-45

Générations	F	Ef	N	En	D	Ro	Ra
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1896-1900	3,28	30,0	0,85	25,1	3,86	0,99	1,32
1901-1905	3,12	30,0	0.86	24,7	3,64	0,96	1,29
1906-1910	2,89	30,0	0,85	25,0	3,40	0,94	1,22
1911-1915	2,65	29,6	0,85	25,1	3,12	0,90	1,13
1916-1920	2,50	29,2	0,85	24,9	2,94	0,83	1,08
1921-1925	2,32	29,2	0,86	25,1	2,69	0,86	
1926-1930	2,30	29,1	0,88	25,0	2,61	0,88	
1931-1935	2,35	29,1	0,89	24,5	2,62	0,94	
1936-1940	2,38	28,8	0,91	24,1	2,62	0,96	
1941-1945	2,35	28,6	0,94	23,9	2,50	0,97	

F = descendance moyenne par femme; Ef = âge moyen à la naissance d'un enfant; N = proportion de femmes mariées au moins une fois; En = âge moyen au premier mariage; D = dimension moyenne de la famille; Ro = taux net de reproduction; Ra = taux net de reproduction par années vécues dans les générations de 1896 à 1945.

fécondité du moment avec un décalage de 30 ans, soit approximativement l'âge moyen des mères à la naissance d'un enfant. Nous pouvons donc comparer les deux séries: les divergences seront dûes principalement à des modifications qui ont eu lieu dans la distribution par âge des naissances entre les générations successives.

Les données relatives aux générations modifient, dans certaines mesures, le cadre qu'ont fourni les mesures du moment. La situation de stabilité mise en lumière par les taux globaux de fécondité du moment, pendant les années 30, disparaît dans la descendance finale des générations caractérisée par un déclin ininterrompu qui la porte du nombre de 3,28 enfants par femme des contingents formés dans les années 1896-1900 au nombre de 2,30 enfants par femme des contingents 1926-1930 (-29,5%). On trouve dans la série les phases successives mais elles sont marquées par une variation moins intense et par une chronologie différente (+4% entre les générations 1926-1930 et 1936-1940; -1,4% entre les générations 1936-1940 et 1941-1945).

Puisque la fécondité italienne est essentiellement légitime, il est important de savoir en quelle mesure il faut attribuer ses variations au facteur nuptialité. La propension au mariage, mesurée comme la proportion de femmes mariées au moins une fois, ainsi que l'âge moyen au mariage (voir encore le tableau II.5) sont restés fondamentalement constants jusqu'aux générations 1926-1930; dans les générations successives, on assiste à un accroissement progressif de cette proportion ainsi qu'à un rajeunissement marqué du processus nuptial. Cependant les données à disposition ne permettent de mesurer que de façon approximative le rôle qu'a joué la nuptialité sur l'évolution de la fécondité. En admettant que toutes les naissances soient légitimes, la descendance moyenne est fonction de la proportion de femmes mariées au moins une fois et de la fécondité des mariages (dimension familiale moyenne): cette dernière peut alors être évaluée en combinant les deux premiers facteurs (les résultats du calcul sont reportés dans la 5ème colonne du tableau II.5). L'influence de la nuptialité a été fort modeste jusqu'aux générations 1926-1930; elle apparaît importante au contraire dans les générations successives: la reprise de la fécondité est, en partie du moins, la conséquence de l'augmentation de la nuptialité; ce qui semblait être tout d'abord une inversion de tendance, semble n'être en réalité qu'un déclin qui probablement n'a pas encore atteint sa dernière limite.

Notons pour conclure cet examen sommaire des tendances générales de la fécondité italienne, qu'aucune des générations observées ne s'est reproduite. En effet, les taux nets de reproductivité (Ro), reportés sur le tableau II.5, sont toujours inférieurs à 1. Autrement dit, le nombre de filles nées tout au long de la vie fertile de chaque génération est toujours inférieure au nombre de femmes (mères) considérées au moment de la naissance. Le facteur qui a assuré le renouvellement, et donc la croissance de la population, a été en fait la diminution de la mortalité. Le taux de reproduction par années vécues (Ra) qui tient justement compte des différences de mortalité dans les deux contingents (mères et filles) comparés d'après le taux net de reproduction, a, en effet, des

Graphique II.3

Nombre moyen d'enfants par femme des générations nées entre 1896-1900 et 1941-45

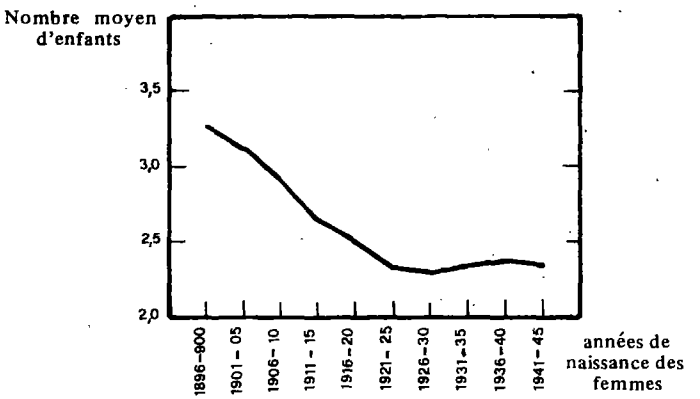

valeurs qui sont toujours supérieures à l'unité dans les générations pour lesquelles on a pu le calculer. Malgré le fort déclin de la fécondité, les progrès de la survie ont assuré l'entrée et la permanence en âge fertile d'un nombre de femmes de plus en plus grand, de façon à garantir le maintien de l'effectif annuel des naissances à des niveaux élevés et, en tous cas, non décroissants.

II.2.5 – La fécondité italienne a donc subi de profondes modifications au cours du siècle. A la base de celles-ci, on trouve d'importantes et complexes transformations dans les conditions économico-sociales et dans la culture de la population italienne, transformations qui ont amené le couple à acquérir de nouvelles "normes" vis-à-vis de la prolification et qui ont conféré à la femme un nouveau rôle dans la famille et dans la société.

La réalisation de cette condition de maturité économique, sociale et culturelle (que favorise largement, du moins comme facteur de médiation, le passage de la société paysanne et rurale à une société industrielle et urbaine) n'a cependant pas intéressé en même temps ni dans la même mesure les différentes zones du pays. En ce sens, l'Italie offre l'un des exemples les plus extraordinaires en Europe de forts contrastes régionaux ayant des racines historiques très profondes. Les grandes différences qui existent entre Nord et Sud aux niveaux socio-économiques ont profondément influencé le développement régional de la fécondité, comme il ressort clairement de l'observation du tableau II.6 sur lequel on a reporté les séries des taux bruts de fécondité des grandes régions (nés vivants pour 1000 femmes de 15 à 49 ans) calculés en correspondance des années de recensement.

Tableau II.6

Taux de fécondité générale de 1870-72 à 1970-72 (a) et nombres indices (b) respectifs (1870-72 = 100) par répartition

Années	Répartitions											
	Nord-ouest		Nord-est		Centre		Sud		Iles		Italie	
	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b	a	b
1870-72	144,2	100,0	149,7	100,0	144,5	100,0	147,1	100,0	155,5	100,0	147,3	100,0
1880-82	141,8	98,3	145,6	97,3	143,0	98,9	156,5	106,4	163,4	105,1	149,4	101,4
1900-02	131,5	91,2	151,7	101,3	127,1	87,9	134,2	91,2	139,0	89,4	135,9	92,3
1910-12	112,7	78,2	152,2	101,7	120,3	83,3	134,1	91,2	132,7	85,3	128,7	87,4
1920-22	89,5	62,1	129,0	86,2	117,8	81,6	143,7	97,7	115,8	74,5	118,5	80,5
1930-32	68,7	47,6	89,2	59,6	87,3	60,4	127,5	86,7	112,3	72,2	94,4	64,1
1950-52	48,3	34,2	57,8	38,6	58,7	40,6	95,2	64,7	92,5	59,5	69,2	47,0
1960-62	59,2	41,1	65,4	43,7	63,7	44,1	96,8	65,8	91,2	58,7	74,0	50,3
1970-72	60,0	41,5	62,1	41,5	61,6	42,6	84,1	57,2	80,5	51,8	68,4	46,4

Les régions du Nord-ouest et du Centre se distinguent des autres zones géographiques du pays sous plus d'un aspect. Dans ces régions, le déclin de la fécondité a commencé avec une avance considérable sur les autres régions et n'a guère subi d'interruption jusque vers 1950. En outre, les taux de fécondité générale se sont maintenus constamment en-dessous de la moyenne nationale et ont donné, au terme des soixante-dix années de déclin, la variation négative la plus élevée - avec les régions du Nord-est. On ne peut oublier, du reste, que font partie de ces répartitions des régions comme la Ligurie, le Piémont et la Toscane où les naissances commencèrent à diminuer presqu'en même temps qu'en France et qu'en Grande Bretagne: en Toscane, la fécondité des mariages était déjà en déclin dans les premières décennies du XIXe siècle et cette tendance continua avec un rythme plus accentué que dans les autres régions - mise à part la Ligurie.

La fécondité des régions du Nord-est a eu une évolution assez singulière: après avoir subi un léger fléchissement entre les années 1870-1872 et 1880-1882, elle est revenue, dans les trente années successives, à des niveaux supérieurs à ceux de la période 1870-1872 et bien plus hauts que la moyenne nationale; après 1910-1912, elle a toutefois diminué de plus de 60% en quarante ans seulement pour se situer ainsi à des niveaux qui ne sont supérieurs qu'à ceux des régions du Nord-ouest.

Dans les régions méridionales, le niveau de la fécondité générale était dans les années 1870-1871 à peu près identique à la moyenne nationale; après une diminution modeste et un arrêt dans les vingt premières années du siècle actuel, la fécondité au lendemain de la première guerre mondiale a eu une reprise

Graphique II.4

Taux de fécondité générale dans les répartitions en 1900-02, 1930-32 et 1970-72
(naissances vivantes pour 1000 femmes de 15 à 49 ans)

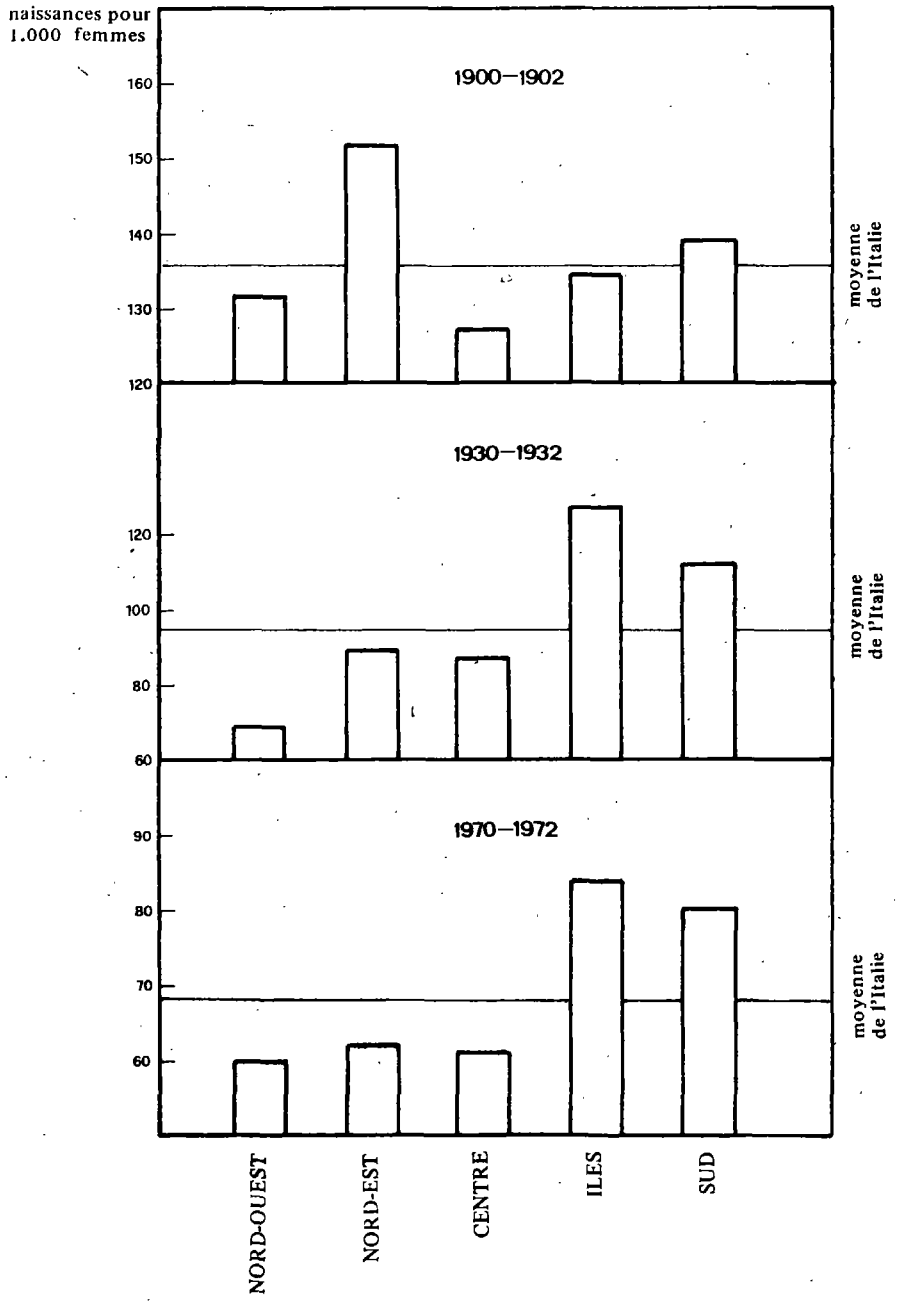

consistante qui l'a reportée à des valeurs fort voisines de celles de 1870-1872. Le déclin durable de la fécondité n'a commencé dans ces régions qu'après les années 1920-1922, si ce n'est plus tard.

Les régions insulaires, enfin, bien qu'ayant présenté jusqu'en 1900-1902 des niveaux décidément plus élevés que ceux des autres répartitions et que la moyenne nationale, ont été caractérisées, après les années 1880-1882, par une fecondité constamment en déclin - bien qu'avec un rythme moins intense que dans les zones du Centre-Nord - qui a donc réduit considérablement l'écart qui les séparait des régions du Centre et du Nord du pays.

L'Italie apparaît donc caractérisée fondamentalement par deux modèles distincts de fécondité, le premier comprenant les régions du Centre-Nord, l'autre les régions méridionales. Le contraste Nord-Sud qui s'est pourtant modérément réduit au cours du temps, est encore plus évident dans les données du tableau II.7.

Tableau II.7

Taux global de fécondité par répartition dans les années 1931-1971

Années	Répartitions					
	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles	Italie
1931	2,29	3,03	2,95	4,41	3,86	3,12
1936	2,11	2,77	2,66	3,34	3,60	2,96
1951	1,73	2,05	1,97	3,31	3,18	2,39
1956	1,74	1,93	1,98	3,03	3,04	2,29
1961	1,92	2,18	2,13	3,30	3,13	2,41
1966	2,26	2,37	2,30	3,29	3,10	2,68
1971	2,10	2,13	2,12	2,92	2,79	2,43

Comme on le voit, les régions méridionales présentent toujours, entre 1931 et 1971, un taux global de fécondité supérieur d'au moins 30-50% au niveau nécessaire pour assurer le renouvellement de la population; les régions centrales et septentrionales, au contraire, se trouvent à chaque date au dessous ou à la limite de ce niveau. Ces différences sont la cause principale du taux d'accroissement naturel inégal qui a caractérisé les deux aires dans le temps et qui est l'un des principaux facteurs de l'émigration importante des populations du Sud vers les régions du Nord et vers l'étranger ainsi que la source de nombreux et importants problèmes économiques et sociaux qui affligent encore l'Italie.

II.3 – *La mortalité*

II.3.1 – Dans l'évolution démographique de l'Italie, la diminution de la mortalité a eu une importance fondamentale. Cette diminution a été toutefois caractérisée par un développement plus uniforme et à la fois précoce - par rapport au déclin de la fécondité - en ce qui concerne son mouvement général de fond comme en ce qui concerne les différenciations régionales.

Tableau II.8

Taux bruts de mortalité par répartition de 1870-73 à 1970-73

Années	Répartitions					Italie
	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles	
1870-73	28,6	29,4	30,4	33,0	29,5	29,8
1880-83	27,0	27,2	28,3	32,6	28,5	28,4
1899-02	21,6	20,7	21,0	24,8	23,7	22,4
1909-13	19,0	18,9	18,7	22,0	21,3	20,0
1920-23	16,7	16,2	16,8	19,9	18,1	17,1
1929-33	14,2	13,3	13,3	17,2	15,9	14,8
1934-38	13,7	12,3	12,5	16,3	15,5	13,9
1950-53	11,1	9,5	9,3	9,9	9,8	10,0
1960-63	11,2	10,2	9,3	8,7	8,9	9,8
1970-73	10,8	10,4	9,5	8,4	9,1	9,7
Variation % entre 1870-73 et 1970-73	– 62,2	– 64,6	– 68,8	– 74,5	– 69,2	– 67,5

Le taux de mortalité est passé, dans l'Italie en son ensemble, d'une valeur assez proche de 30‰ dans les années 1870-1873 à moins de 10‰ dans les années les plus récentes, avec, donc, une diminution de plus de 67%.

Au niveau des répartitions, la régression de la mortalité semble marquée par une intensité croissante au fur et à mesure qu'on passe du Nord au Sud et ce phénomène ne dépend pas seulement des valeurs de départ, qui sont les plus élevées dans les régions méridionales (à l'exception, toutefois, des Iles) mais aussi

Graphique II.5

Taux bruts de mortalité dans les répartitions en 1899-1902, 1929-33 et 1970-73

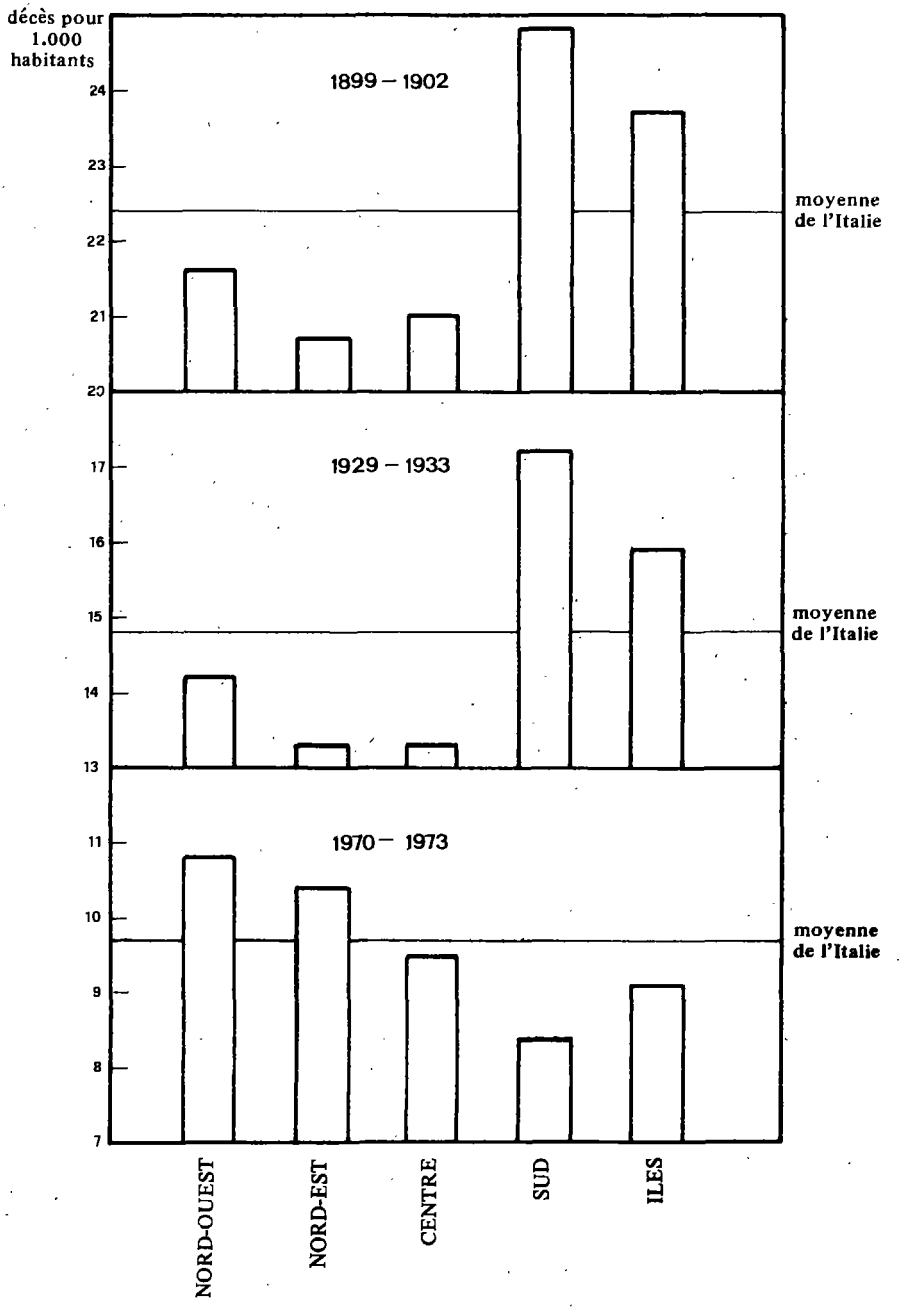

des valeurs finales: dans les années 1970-1973, la graduation entre les répartitions régionales de la péninsule est pratiquement inversée par rapport à la graduation existant en 1870-1873.

II.3.2 – Mais le taux de mortalité est une mesure trop générale pour une analyse soignée du phénomène, les niveaux de mortalité qu'il exprime étant fortement influencés par les changements dans la structure par âge et, dans le cas en question, par le processus de vieillissement qui a caractérisé à partir du XIXe siècle - avec le déclin de la fécondité - la population italienne.

Un indice plus subtil et qui ne se ressent guère des changements de structure est l'espérance de vie calculée d'après la table de mortalité.

Dans le tableau qui suit, on a reporté les valeurs atteintes par l'espérance de vie chez les deux sexes, en correspondance des âges 0, 10, et 50 ans selon les sept tables de mortalité construites en Italie à l'occasion des recensements généraux de la population.

Le redoublement de l'espérance de vie à la naissance ($\mathring{e}_o$) au cours des quatre-vingt dernières années est parfaitement conforme à ce qu'ont été les tendances de survie dans le cadre européen, et est aussi un reflet des progrès qui se sont manifestés dans les standards alimentaires et sanitaires, d'une meilleure assistance médicale et du grand progrès de la médecine et de la pharmacologie.

Il faut noter que si les gains de survie ont intéressé tous les âges, ils ont été particulièrement sensibles pour l'espérance de vie à la naissance, sur laquelle l'intensité de la mortalité infantile incide de façon prépondérante.

La diminution de la mortalité infantile (dont on peut voir l'évolution dans le tableau II.10) a eu une importance déterminante dans le déclin de la mortalité.

Il faut ajouter que, mises à part les deux tables de mortalité concernant les périodes 1881-1882 et 1889-1902, l'espérance de vie a toujours été plus élevée chez les femmes que chez les hommes et qu'étant donné que c'est surtout le sexe féminin qui a profité des progrès les plus grands, l'écart entre les sexes a de plus en plus augmenté dans le temps et de façon plus que proportionnelle à l'augmentation de l'âge.

II.3.3 – Les différences territoriales concernant la mortalité sont, on l'a dit, moins accentuées que celles qui existent à propos de la fécondité. En outre, certaines différences sont à mettre en rapport avec l'incidence des maladies qui sont le plus étroitement liées aux niveaux socio-économiques et culturels des différentes zones du pays (décès provoqués par des maladies infectieuses ou des maladies dûes en tout cas à des facteurs exogènes et en particulier au milieu). On peut voir l'évolution différente de l'espérance de vie aux trois âges choisis dans les cinq répartitions géographiques, sur le tableau qui suit.

Bien qu'on pût disposer de plusieurs tables de mortalité calculées à un niveau territorial dissocié, on a estimé qu'il était suffisant de limiter la comparaison à deux périodes seulement, celles de 1921-1922 et de 1960-1962.

Après avoir dit que même en divisant le territoire, on retrouve inchangés les

Graphique II.6

Evolution de l'espérance de vie à 0, 10 et 50 ans, par sexe, de 1881-82 à 1964-67

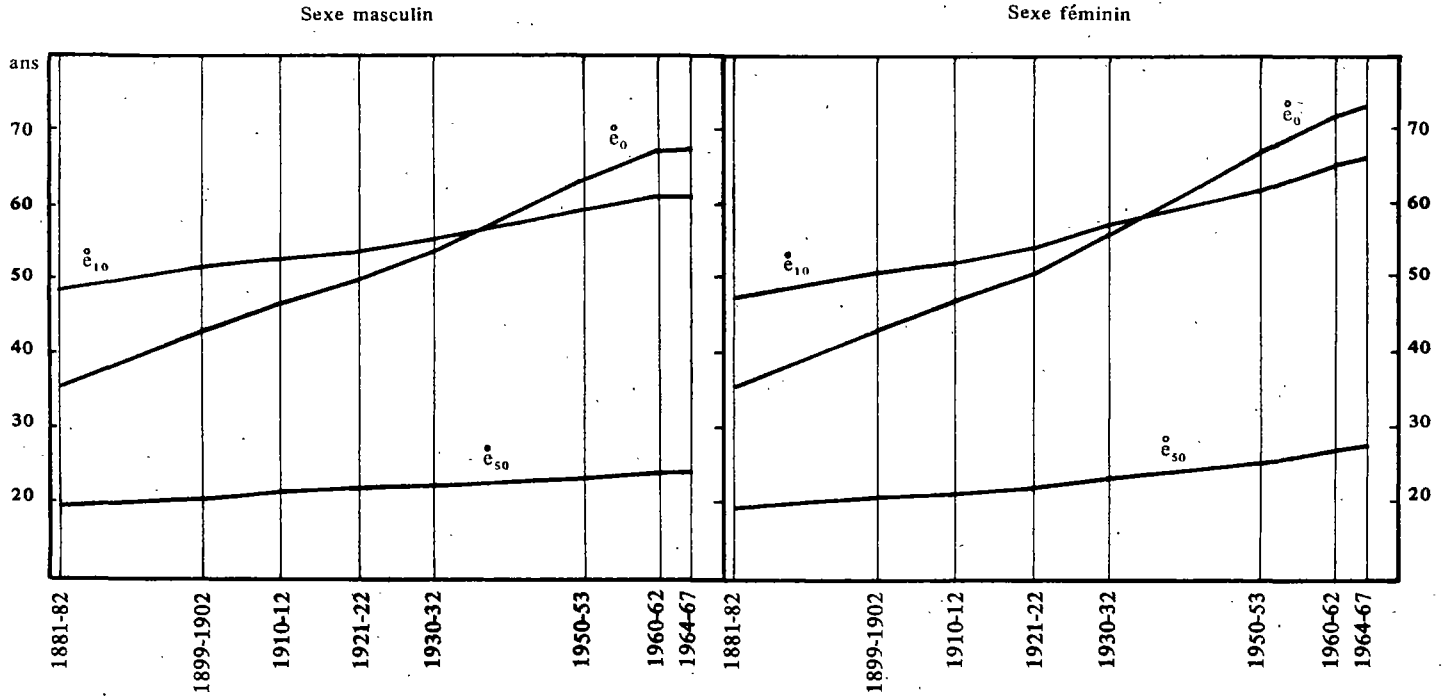

Tableau II.9

Espérance de vie à 0, 10 et 50 ans, par sexe, de 1881-82 à 1964-67

Tables de mortalité pour les années	$\mathring{e}_0$		$\mathring{e}_{10}$		$\mathring{e}_{50}$	
	M	F	M	F	M	F
1881-82	35,2	35,7	48,2	47,6	19,5	19,6
1899-02	42,6	43,0	51,2	51,0	20,4	21,0
1910-12	46,6	47,3	52,5	52,7	21,2	21,9
1921-22	49,3	50,8	53,5	54,2	21,8	22,5
1930-32	53,8	56,0	55,5	57,2	22,5	23,9
1950-53	63,7	67,2	59,8	62,9	23,5	25,8
1960-62	67,2	72,3	61,2	65,8	24,3	27,8
1964-67	67,9	73,4	61,2	66,2	24,1	28,1
Accroissement entre 1881-82 et 1964-67						
Absolu	32,7	37,7	13,0	18,6	4,6	8,5
%	92,9	105,6	27,0	39,1	23,6	43,4

éléments de différenciation liés à l'âge et au sexe que l'on vient de souligner sur le plan national, les aspects qui méritent d'être mis en lumière sont les suivants:

a – en 1920-1921, les régions du Centre-Nord sont clairement favorisées aux âges infantiles comme le démontrent les valeurs de $\mathring{e}_o$, mais aux autres âges, en particulier aux âges avancés, le Midi offre une situation de privilège certain par rapport au reste de l'Italie;

b – l'évolution dans le temps et donc la situation qui en résulte en 1960-1962, sont moins évidentes et caractérisées différemment selon le sexe. Pour le sexe masculin, si on laisse de côté la répartition du Centre qui offre aux âges de 10 et 50 ans les variations les plus élevées, les gains en espérance de vie sont de plus en plus importants, en passant du Nord au Sud. Il s'ensuit qu'en 1960-1962, le classement des répartitions demeure intact par rapport à quarante ans plus tôt aux âges de l'adolescence et de la maturité, tandis que les positions Nord-Sud s'inversent en ce qui concerne $\mathring{e}_o$. Pour les femmes, au contraire, aux âges de 10 et 50 ans, les progrès en espérance de vie ont toujours été plus importants dans les régions centrales et septentrionales que dans les

Tableau II.10

Mortalité infantile par répartition, de 1870-1872 à 1970-1972

Années	Répartitions					Italie
	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles	
1870-72	220,3	250,1	225,4	226,2	218,8	228,6
1900-02	175,6	167,0	151,4	169,9	191,1	170,8
1930-32	109,5	92,2	85,2	125,5	125,1	109,0
1960-62	36,1	31,6	32,0	55,2	46,5	42,3
1970-72	24,9	21,8	22,5	36,3	32,8	28,2
Variation totale %	− 88,7	− 91,3	− 90,0	− 84,0	− 85,0	− 87,7

régions du Sud et des Iles et ont conduit à un nouvel équilibre entre les niveaux des répartitions; l'évolution de $\mathring{e}_o$ a été la même que pour le sexe masculin mais n'a guère provoqué l'inversion du rapport Nord-Sud;

c – en général, on peut affirmer que la mortalité des régions méridionales et centrales est plus basse que celle des régions septentrionales sauf pour la mortalité infantile; à l'origine de cette différence il existe des facteurs essentiellement liés à l'incidence des diverses causes de décès sur le niveau général de la mortalité.

II.4 – Les causes de décès

II.4.1 – L'examen de la mortalité dans les 17 secteurs nosologiques (tableau II.12) souligne la nette distinction qui existe entre deux périodes: la première, de 1900-1902 à 1931-1932, la seconde, de 1951-1952 à l'époque actuelle.

Dans la première période (1901-1902), la pathologie dominante dérivé des affections de l'appareil respiratoire, digestif, circulatoire et des maladies infectieuses et parasitaires, qui constituaient, dans l'ensemble, plus de 69,7% des décès; ce pourcentage, tiré des quatres mêmes secteurs, a légèrement augmenté, égal en 1931-32 à 70,1%.

A partir de 1951-52, il y eut un changement essentiel: les décès dûs à des causes infectieuses et parasitaires (non uniquement ceux du premier secteur) se sont réduits considérablement, tandis qu'il y eut au contraire un accroissement sensible des décès à la suite de tumeurs et de maladies du système cardio-vasculaire; au contraire, les maladies de l'appareil respiratoire, tout en conservant

Tableau II.11

Espérance de vie à 0, 10 et 50 ans, par sexe et par répartition, en 1921-1922 et en 1960-62

	Répartitions	1921-22		1960-62		Variation %	
		M	F	M	F	M	F
$\mathring{e}_0$	Nord-ouest	49,5	51,6	66,2	72,5	33,7	40,5
	Nord-est	51,1	53,6	67,2	73,4	31,5	36,9
	Centre	51,5	53,2	68,9	73,8	33,8	38,7
	Sud	47,8	48,5	67,3	71,3	40,8	47,0
	Iles	48,1	48,3	68,7	71,8	42,8	48,7
	Italie	49,3	50,8	67,2	72,3	36,3	42,3
$\mathring{e}_{10}$	Nord-ouest	52,3	53,3	59,6	65,4	14,0	22,7
	Nord-est	53,3	54,8	60,2	65,9	12,9	20,3
	Centre	53,4	54,1	61,9	66,4	15,9	22,7
	Sud	54,3	54,3	62,4	65,4	14,9	20,4
	Iles	54,6	54,6	63,1	65,8	15,6	20,5
	Italie	53,5	54,2	61,2	65,8	14,4	21,4
$\mathring{e}_{50}$	Nord-ouest	20,8	21,8	23,0	27,4	10,6	25,7
	Nord-est	21,5	23,0	23,6	27,7	9,8	20,4
	Centre	21,4	22,0	24,8	28,2	15,9	28,2
	Sud	22,6	22,7	25,2	27,7	11,5	22,0
	Iles	22,7	22,9	26,1	28,2	15,0	23,1
	Italie	21,8	22,5	24,3	27,8	11,5	23,6

la troisième place dans un classement décroissant, ont montré une réduction du pourcentage par rapport aux périodes précédentes. En particulier, il faut souligner la tendance nouvelle de la mortalité, qui porte de plus en plus à la concentration des décès dans le second et le septième secteur (tumeurs et maladies du système cardio-vasculaire) et en moindre mesure dans le huitième (appareil respiratoire); les décès dûs à ces causes en 1951-52 constituaient 58,8% de la mortalité générale et de nos jours (en 1971-72) 82,8%.

II.4.2 – L'examen des chiffres pour l'ensemble des âges met en évidence une surmortalité précise pour le sexe masculin, puisque les secteurs où domine la

Tableau II.12

Taux de mortalité et pourcentage de décès par cause de 1901-02 à 1971-72

Secteurs nosologiques	Taux de mortalité pour 100.000 hab.				Incidence proportionnelle des décès sur l'ensemble des causes			
	1901/ 1902	1931/ 1932	1951/ 1952	1971/ 1972	1901/ 1902	1931/ 1932	1951/ 1952	1971/ 1972
Maladies infectieuses et parasitaires	368,1	218,1	53,1	14,9	16,5	14,7	5,3	1,5
Tumeurs	60,1	75,6	122,6	190,9	2,7	5,1	12,2	19,9
Maladies endocriniennes du métabolisme et de la nutrition	28,8	14,6	24,6	23,7	1,3	1,1	2,4	2,5
Maladies du sang et des organes de l'hématopoïèse	30,9	7,3	4,2	1,8	1,4	0,5	0,4	0,2
Troubles psychiques	12,4	3,9	6,6	1,5	0,6	0,2	0,6	0,1
Maladies du système nerveux et des organes des sens	58,3	40,3	16,9	10,6	2,6	2,7	1,7	1,1
Maladies de l'appareil circulatoire	311,9	332,7	369,8	435,4	14,6	22,5	36,6	45,4
Maladies de l'appareil respiratoire	451,5	261,4	101,4	74,2	20,3	17,7	10,0	7,7
Maladies de l'appareil digestif	406,4	224,9	79,2	57,0	18,3	15,2	7,8	5,9
Maladies de l'appareil urogénital	49,9	51,1	21,8	15,7	2,2	3,4	2,2	1,6
Complications de la grossesse de l'accouchement et des suites de couches	(a) 35,7	(a) 26,2	(a) 10,4	(a) 3,0	0,4	0,5	0,3	0,1
Maladies de la peau et du tissu sous-cutané	9,3	4,8	1,5	0,8	0,4	0,3	0,1	0,1
Maladies osseuses et musculaires et des tissus conjonctifs	3,5	2,5	3,6	1,6	0,2	0,2	0,4	0,2
Malformations congénitales	4,0	6,2	8,5	7,7	0,2	0,4	0,8	0,8
Certaines causes de mortalité périnatale	(b) 47,2	(b) 28,3	(b) 30,3	(b) 15,4	7,5	4,8	5,5	2,6
Symptômes et états morbides mal définis	171,2	112,9	97,4	48,5	8,1	7,6	9,6	5,0
Accidents, empoisonnements et traumatismes	44,3	46,5	41,1	51,2	2,0	3,1	4,1	5,3
Toutes les causes	2220,4	1481,4	1006,4	961,4	100,0	100,0	100,0	100,0

a) *Taux calculé sur 100.000 femmes de 15 à 50 ans;*
b) Taux calculé sur 1.000 nés-vivants

Graphique II.7

Evolution de la mortalité infantile de 1871 à 1973
(décès de 0 à 1 an pour 1000 naissances vivantes)

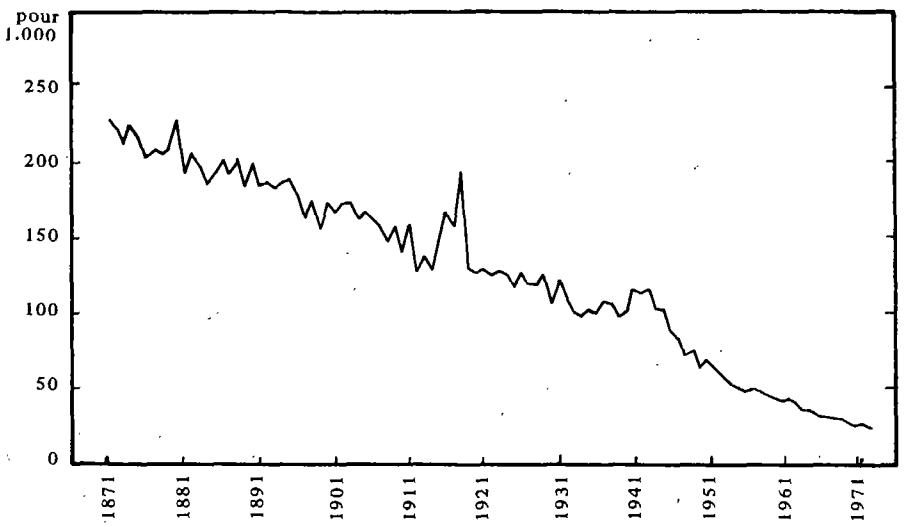

surmortalité féminine sont seulement les secteurs III, IV, VII (de peu), XII, XIII et XVI (tableau II.13).

On trouve une situation analogue dans les quatre groupes d'âges (0-20, 20-40, 40-60 et plus de 60 ans), où l'on note certaines variations dûes à une pathologie diverse d'où résulte la nécessité d'insister sur une évaluation plus détaillée, du moins pour les secteurs de majeure incidence.

Dans les maladies infectieuses et parasitaires, la mortalité est constamment plus grande pour les hommes, avec des maximums qu'on note - et c'est d'ailleurs biologique - aux âges les plus faibles, c'est-à-dire 0-20 ans et 60 ans et plus.

Il faut souligner que pour les tumeurs aussi, les morts masculines prévalent mais c'est au-dessus de 40 ans que l'indice de mortalité prend en ce qui concerne cette pathologie des valeurs inquiétantes. La même situation, mais dans des proportions plus accentuées se rencontre dans la pathologie du système cardio-vasculaire et de façon réduite dans le secteur concernant les maladies de l'appareil respiratoire.

Il serait intéressant d'insister dans ce bref exposé sur les deux derniers secteurs qui ont aussi des aspects sociaux particuliers: le secteur XVI: symptômes et états morbides mal définis, où la mortalité féminine est plus accentuée si l'on

Graphique II.8

Evolution de la mortalité pour certains groupes de causes de décès de 1901 à 1971

(décès pour 100.000 habitants)

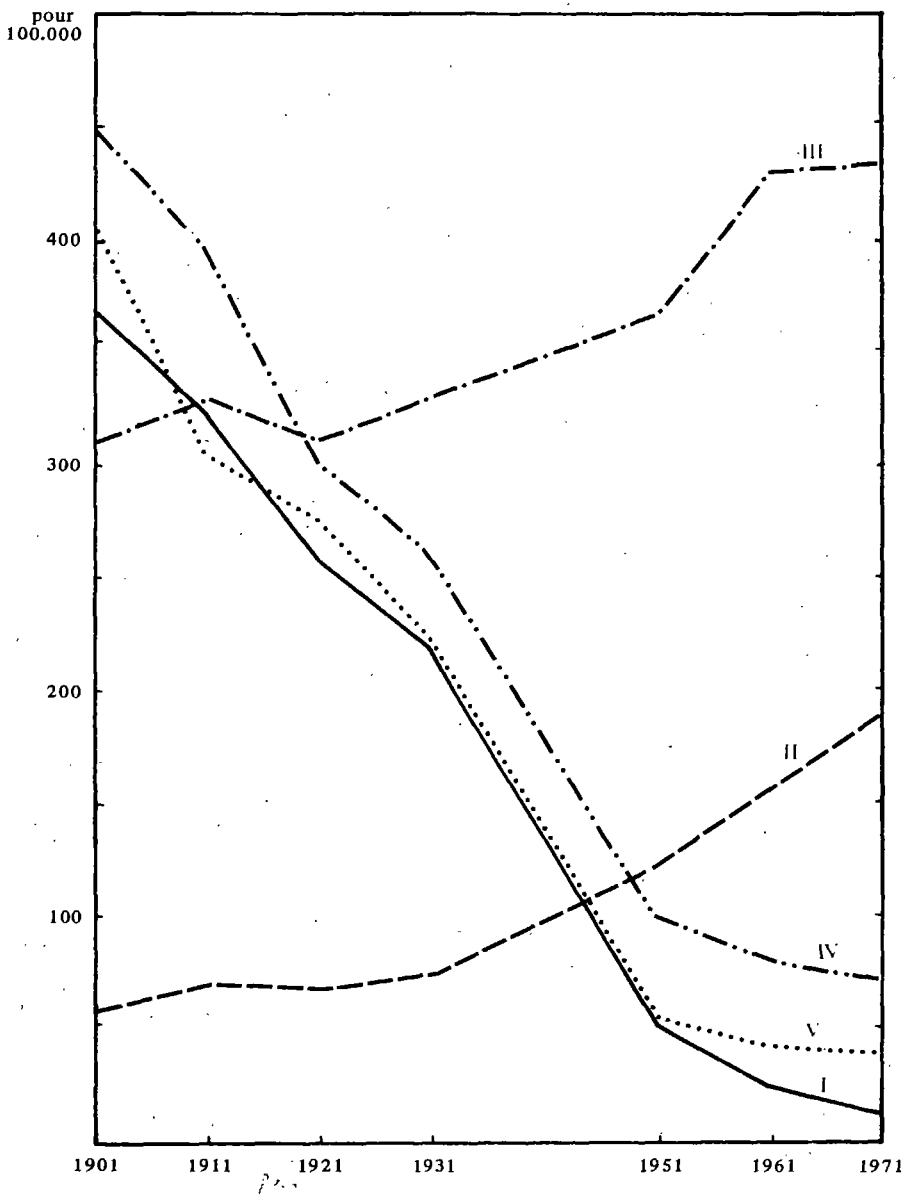

I Maladies infectieuses et parasitaires; II Tumeurs; III Maladies de l'appareil circulatoire; IV Maladies de l'appareil respiratoire; V Maladies de l'appareil digestif.

Secteurs nosologiques	de 0 à 20 ans			20-40 ans		
	H	F	Ensemble	H	F	Ensemble
Maladies infectieuses et parasitaires	21,10	18,22	19,67	4,21	3,08	3,65
Tumeurs	10,36	7,74	9,06	22,15	21,59	21,87
Maladies endocriniennes du métabolisme et de la nutrition	1,98	1,68	1,83	1,02	1,10	1,06
Maladies du sang et des organes de l'hématopoïèse	2,02	1,56	1,80	0,52	0,45	0,48
Troubles psychiques	0,03	0,04	0,04	1,02	0,25	0,64
Maladies du système nerveux et des organes des sens	7,51	5,59	6,56	3,64	2,80	3,22
Maladies de l'appareil circulatoire	2,67	2,34	2,50	19,55	12,62	16,09
Maladies de l'appareil respiratoire	38,02	33,34	35,70	4,48	3,81	4,14
Maladies de l'appareil digestif	5,18	4,02	4,60	10,94	5,44	8,19
Maladies de l'appareil urogénital	0,95	1,07	1,01	3,11	2,60	2,85
Complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches	–	9,62 (a)	–	–	5,15	–
Maladies de la peau et du tissu sous-cutané	0,24	0,11	0,17	0,09	0,29	0,19
Maladies osseuses et musculaires et des tissus conjonctifs	0,14	0,18	0,16	0,27	0,46	0,36
Malformations congénitales	23,09	19,07	21,10	1,15	0,88	1,01
Certaines causes de mortalité périnatale (d)	17,52	13,63	15,63	–	–	–
Symptômes et états morbides mal définis	2,47	2,17	2,32	2,32	1,36	1,80
Accidents, empoisonnements et traumatismes	34,19	11,97	23,24	63,84	13,03	38,44
Mortalité générale	243,58	180,23	212,34	138,22	74,86	106,54

a) Sexe féminin de 15 à 20 ans
b) Sexe féminin de 40 à 50 ans
c) Sexe féminin de 15 à 50 ans
d) Décès dans la 1ère année de vie pour 1000 naissances.

Tableau II.13

cause de décès en 1970

Taux pour 100.000 habitants

40-60 ans			60 ans et plus			tous les âges		
H	F	Ensemble	H	F	Ensemble	H	F	Ensemble
21,15	7,33	14,01	63,99	27,11	43,24	22,13	12,86	17,39
211,36	160,84	185,28	1069,33	628,56	821,56	209,04	155,20	181,52
10,35	11,22	10,80	95,79	157,65	130,59	16,76	30,58	23,82
1,36	1,08	1,22	7,22	6,32	6,71	2,15	2,95	2,05
3,57	1,11	2,30	6,55	5,34	5,87	2,07	1,27	1,66
8,55	6,53	7,51	41,48	30,39	35,24	11,36	9,29	10,30
231,17	114,82	171,10	2604,91	2355,43	2464,54	424,52	436,08	430,43
45,84	17,15	31,02	598,63	362,23	465,62	108,18	77,55	92,52
91,23	32,53	60,92	337,40	171,10	243,83	73,56	39,97	56,39
11,69	9,27	10,44	124,07	42,02	77,90	21,29	10,51	15,78
–	1,87 (b)	–	–	–	–	–	3,62 (c)	–
0,32	0,52	0,42	3,62	5,92	4,92	0,68	1,26	0,98
0,98	1,20	1,09	3,95	6,61	5,44	0,91	1,61	1,27
1,26	1,17	1,22	0,56	0,52	0,54	8,34	6,45	7,38
–	–	–	–	–	–	17,52	13,63	15,63
7,82	2,99	5,33	174,62	198,10	187,83	27,67	35,76	31,80
86,30	20,34	52,24	178,88	107,86	138,92	75,41	30,74	52,58
732,95	389,15	555,44	5311,00	4105,57	4632,75	1034,95	874,51	952,94

examine l'ensemble des âges mais où cette incidence n'est déterminée que par les décès des femmes ayant plus de 60 ans. La surmortalité masculine se trouve encore dans le secteur XVII, en particulier dans la pathologie des accidents et des accidents de la route que l'on peut considérer comme la conséquence de l'exposition majeure de l'homme aux risques qui donnent, ne serait-ce par exemple que pour les accidents de la route, 4 morts masculines contre 1 mort féminine.

II.4.3 – Il s'avère indispensable de considérer l'incidence qu'a la mortalité dans les diverses répartitions italiennes qui ont, comme on l'a dit, des caractéristiques démographiques ambiantes et sanitaires fort différentes. Cette étude, faite sur des données de 1970-1971, met en évidence un aspect extrêmement indicatif: la moyenne nationale (tableau II.14) est dépassée au Nord dans les huit secteurs qui suivent: tumeurs, troubles psychiques, maladies du système nerveux, maladies du système cardio-vasculaire, maladies de l'appareil digestif, maladies de la peau et du tissu sous-cutané, maladies osseuses et musculaires, accidents, empoisonnements et traumatismes.

Si l'on observe la mortalité générale et la composition par âge de chaque répartition on note une graduation parallèle presque parfaite entre l'indice de mortalité et l'indice de vieillesse. Du reste, les causes de décès pour lesquelles le Nord dépasse la moyenne nationale sont prédominantes en âge avancé, exception faite des causes du secteur XVII. Dans le Sud et dans les Iles, les niveaux de mortalité sont supérieurs à la moyenne nationale pour les maladies du sang et des organes de l'hématopoïèse, et de l'appareil respiratoire, pour les maladies infectieuses et parasitaires, pour les complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches, pour les complications des malformations congénitales, dans la mortalité périnatale et pour le secteur XVI (symptômes et états morbides mal définis): il est bien évident que dans ces pathologies la mortalité est dûe principalement à des conditions d'hygiène et d'assistance médicale insuffisantes. Dans le Centre, ce n'est que dans deux secteurs - troubles endocriniens, du métabolisme, et de la nutrition et maladies urogénitales - que l'on trouve des taux plus élevés que ceux du Sud et du Nord, alors que dans sept autres secteurs, la mortalité du Centre dépasse seulement celle du Midi et des Iles.

Un aspect souvent oublié mais important concerne la mortalité différenciée entre les grandes communes (de plus de 100.000 h) et toutes les autres. En Italie, on note qu'il y a toujours dans les grandes villes, malgré les possibilités de vie et d'assistance sanitaire meilleures, une mortalité générale de 10,85‰ et supérieure à celle des autres communes qui est de 9,13‰; la différence est notable (1).

On observe, en outre, que pour tous les secteurs, sauf le secteur XVI la mortalité est prédominante dans les grands centres et en particulier pour les maladies suivantes: maladies infectieuses, tumeurs, allergies, troubles de l'appareil

(1) Cette évaluation se base sur des données des années 1969 et 1970.

Tableau II.14

Mortalité par cause de décès et par répartition en 1970-71

Secteurs nosologiques	Taux pour 100.000 habitants			
	Nord-ouest et Nord-est	Centre	Sud et Iles	Italie
Maladies infectieuses et parasitaires	15,7	13,3	17,4	15,9
Tumeurs	227,1	199,1	117,3	182,8
Maladies endocriniennes du métabolisme et de la nutrition	24,0	26,3	23,1	24,1
Maladies du sang et des organes de l'hématopoïèse	1,7	1,7	2,2	1,9
Troubles psychiques	2,1	1,5	0,9	1,5
Maladies du système nerveux et des organes des sens	11,0	10,4	9,5	10,3
Maladies de l'appareil circulatoire	475,1	408,8	377,2	427,8
Maladies de l'appareil respiratoire	74,0	72,6	91,3	79,9
Maladies de l'appareil digestif	63,6	50,4	43,9	54,1
Maladies de l'appareil urogénital	13,8	16,4	15,9	15,0
Complication de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches	(a) 2,3	(a) 2,5	(a) 4,7	(a) 3,2
Maladies de la peau et du tissus sous-cutané	1,0	0,9	0,8	0,9
Maladies osseuses et musculaires et des tissus conjonctifs	1,6	1,3	0,9	1,3
Malformations congénitales	7,5	7,3	7,6	7,5
Certaines causes de mortalité périnatale	(b) 15,2	(b) 14,2	(b) 17,0	(b) 15,5
Symptômes et états morbides mal définis	45,8	47,3	61,2	51,6
Accidents, empoisonnements et traumatismes	61,5	47,4	32,2	48,4
Toutes les causes	1048,9	927,0	834,8	949,8

a) Taux pour 100.000 femmes en âge fertile
b) Taux pour 1.000 nés-vivants

digestif, urogénital, malformations congénitales et enfin accidents, empoisonnements et traumatismes. Ces remarques donnent à penser que la vie intense de la ville, même si des moyens de distraction plus fréquents et des possibilités économiques et alimentaires plus grandes la rendent plus agréable, n'échappe guère aux incidents pathologiques dans des conditions ambiantes souvent négatives pour la résistance organique et biologique.

II.5 – L'émigration

II.5.1 – L'Italie est traditionnellement un pays d'émigration. Entre la première période de l'Unification du pays et 1970, comme on peut le voir sur le tableau II.15 qui suit, les Italiens qui ont quitté le pays se chiffrent à environ 26 millions: il s'agit d'expatriations dûes presque toujours à des motifs de travail, et qui ont souvent un caractère définitif. La perte nette de population au cours de ces cent ans est environ de 3 millions d'unités, soit un peu plus que le tiers de la totalité des déplacements.

Tableau II.15

Expatriations de 1870-79 à 1960-69
(en milliers)

Années	Expatriations	Années	Expatriations
1870-1879	1.163	1920-1929	3.010
1880-1889	1.783	1930-1939	931
1890-1899	2.698	1940-1949	996
1900-1909	5.728	1950-1959	2.777
1910-1919	3.836	1960-1969	2.618

Les caractéristiques du phénomène migratoire italien sont différenciées dans le temps, en ce qui concerne l'intensité, la direction et la provenance des flux. Dans le tableau suivant, on a tenté de synthétiser, dans leurs principaux aspects, les mouvements d'expatriation de 1876 - année où commencèrent les relevés officiels - à 1969, bien que certaines comparaisons soient impossibles à cause des modifications des critères de relevés du mouvement migratoire italien.

Pendant les vingt premières années de l'Unité italienne, l'émigration fut assez notable mais pas particulièrement intense; elle provenait surtout des régions du Nord en contact depuis longtemps avec les pays étrangers. La caractéristique des courants d'expatriations en cette période fut le lien étroit qui existait entre fait migratoire et certaines professions ou spécialisations: graveurs sur bois et maîtres

maçons se dirigèrent vers les régions alpines frontalières; agriculteurs, viticulteurs, artistes et marchands ambulants se rendirent en Amérique du Nord. D'autre part, le phénomène vraiment important réside dans le fait qu'entre 1880 et 1890 l'émigration vers l'étranger devint un phénomène de masse qui enveloppa graduellement les populations pauvres et rurales du sud du pays.

Tableau II.16

Expatriations vers les pays européens (E) transocéaniques (T) de 1876-79 à 1961-69, par répartition d'origine
(moyennes annuelles, en milliers)

Années	Nord-ouest		Nord-est		Centre		Sud		Iles		Italie	
	E	T	E	T	E	T	E	T	E	T	E	T
1876-79	40	9	31	6	6	1	3	8	1	...	81	25
1880-89	33	25	43	27	8	5	6	35	1	3	77	97
1890-99	24	27	81	20	7	9	7	65	1	15	120	135
1900-09	68	38	115	17	35	35	18	172	9	66	245	328
1910-19	67	25	63	14	28	24	10	99	7	50	174	213
1920-29	56	17	56	19	19	15	10	68	6	28	153	148
1930-39	22	4	24	4	7	3	2	13	3	4	59	28
1946-49	37		86		26		62		22		149	83
1950-59	25		76		33		136		34		179	127
1961-69	19	2	39	3	17	6	127	30	24	11	225	52

N.B. L'indication Europe (E) comprend aussi les pays du Bassin méditerranéen. La somme des valeurs peut ne pas correspondre au total car les chiffres ont été arrondis.

C'est à partir de cette période que les courants d'expatriation augmentèrent considérablement, comme conséquence de divers facteurs: avant tout autre, la grave crise économique des régions méridionales qui frappa non seulement le secteur agricole mais aussi l'industrie, surtout pendant les années 1886-1892; puis, la demande croissante de main-d'oeuvre dans l'Amérique du Nord et du Sud, et enfin, les occasions de transport de plus en plus nombreuses, transport intérieur et continental mais aussi transocéanique.

En effet, les voyages outre-océan prennent, en cette période, de plus en plus d'importance. Dès 1890 jusqu'en 1920, la destination des flux migratoires de l'Italie vers l'étranger fut surtout transocéanique, quoique les mouvements vers la Suisse, l'Autriche et la France n'aient cessé d'en constituer une part notable. Le phénomène migratoire italien eut à cette époque un développement exceptionnel,

Graphique II.9

Mouvement migratoire avec l'étranger de 1871-80 à 1961-70
(moyenne annuelle)

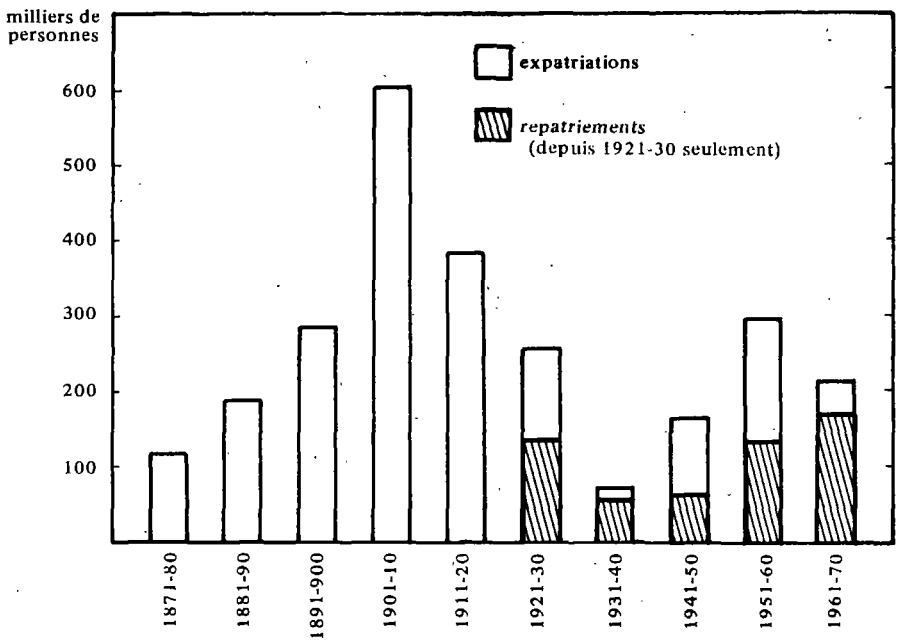

grâce aussi à l'institution en 1901 du "Commissariat général de l'émigration" qui joua un rôle de promoteur et de tutélaire: c'est au cours de ces trente ans que plus de la moitié des émigrants qui traverseront l'océan de 1880 à nos jours, quitta l'Italie.

Au cours des années qui s'étendent du début du siècle à la première guerre mondiale, l'émigration italienne atteignit son intensité maximale et eut une évolution constamment croissante (avec un maximum de 800.000 unités environ en 1913) ainsi que des caractéristiques méridionales de plus en plus marquées. On note en cette période des taux d'émigration (expatriations par millier d'habitants) compris entre 15 et 25‰.

A la fin de la guerre, les courants d'expatriation reprirent avec un rythme encore très intense, mais les mesures législatives sur l'immigration prises en 1921 (le "Quota Act") et en 1924 par les Etats-Unis et destinées à freiner l'afflux des étrangers, privèrent pratiquement l'Italie du plus important marché du travail à l'étranger. Dans les vingt-années de l'entre-deux-guerres, l'émigration vers le Brésil

Graphique II.10

Pourcentage de l'émigration vers l'étranger par répartition de départ en 1876-1900, 1901-20 et 1959-70

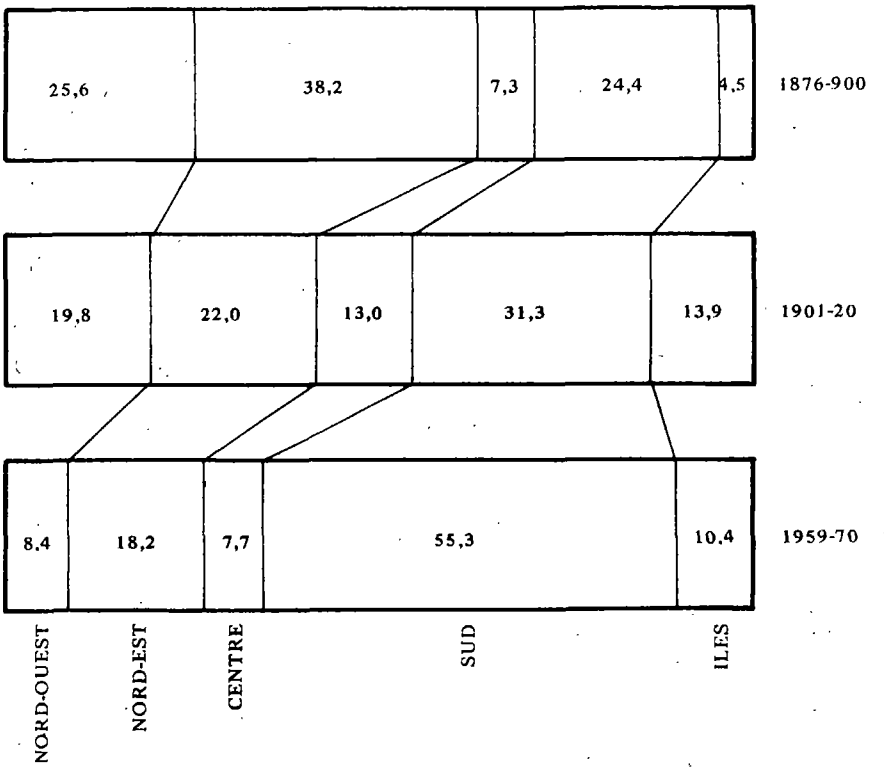

diminua aussi considérablement, à cause des conditions économiques fort critiques de ce pays et de même, à la fin des années vingt l'émigration vers l'Argentine se réduisit à bien peu de chose. Par la suite, après 1930, la dépression économique d'abord, puis la politique du régime fasciste qui fit obstacle à l'émigration et enfin la seconde guerre mondiale firent prendre au phénomène migratoire italien des dimensions fort modestes.

Après la seconde guerre mondiale, les conditions économiques critiques du pays, et le chomâge étendu qui en découla, relancèrent l'émigration vers l'Amérique et en particuler vers l'Argentine et le Venézuela. Les expatriations transocéaniques qui avaient perdu de leur importance dès les années 30, montrent dans la première décennie d'après-guerre une reprise qui les porte presque à un

niveau égal à 50% des mouvements totaux. Mais l'émigration italienne traditionelle vers les pays transocéaniques est désormais finie; avec l'expansion économique, la réduction du chômage, l'assimilation des minorités italiennes à l'étranger, l'émigration à caractère définitif se réduisit à moins d'un cinquième du total des expatriations. Les courants qui aboutirent aux Etats-Unis et au Canada en cette période, furent composés de 30.000 unités par an en moyenne, ceux qui se dirigèrent vers l'Australie de 15.000 unités environ.

II.5.2 – Entre la fin des années cinquante et les premières de la décennie suivante (voir le tableau II.17), quand il existait encore, non seulement dans le Sud et dans les Iles, mais même dans certaines zones du Nord et du Centre, un excédent notable de main-d'oeuvre par rapport aux possibilités d'emploi, de nombreux chômeurs orientèrent leur recherche de travail essentiellement vers les autres pays européens ayant une économie en rapide expansion et une demande urgente de travailleurs. C'est pourquoi plus qu'en France (pays de destination traditionnel pour les émigrés italiens) ou en Belgique, les travailleurs préfèrent se diriger surtout en Allemagne occidentale et en Suisse.

Tableau II.17

Mouvement migratoire de l'Italie avec certains pays européens de 1946-49 à 1965-69
(en milliers)

Pays	1946-49	1950-54	1955-59	1960-64	1965-69	1946-69
Belgique	106	72	46	16	19	259
France	174	172	380	179	78	983
Allemagne occ.	–	1	59	488	289	837
Suisse	286	278	366	647	448	1.025
Autres	18	46	92	80	82	318
Total Emigration Européenne	*584*	*569*	*943*	*1410*	*916*	*4.422*
Total Rapatriements de l'Europe	*260*	*312*	*565*	*943*	*832*	*2.912*
Emigration nette vers l'Europe	*– 324*	*– 257*	*– 378*	*– 467*	*– 84*	*– 1.510*

En cette dernière période, le courant transocéanique ne représente plus que 20% de l'ensemble des mouvements et il est formé presqu'exclusivement par la population méridionale.

Même les caractéristiques des flux ont changé: dans les migrations actuelles, la proportion des hommes est très élevée et les déplacements des noyaux familiaux sont plus rares et ceci tant à cause de la politique de certains pays d'immigration qui interdisent l'entrée de la famille des travailleurs, qu'à cause des difficultés de trouver une installation convenable, du point de vue logistique, sur les lieux d'arrivée. La durée de la permanence à l'étranger est devenue, en outre, très brève et c'est chose commune que de répéter plusieurs fois l'expatriation pour des périodes de travail successives.

C'est pour ces raisons, surtout en Suisse et en Allemagne occidentale, que les communautés de travailleurs italiens sont devenues très instables, caractérisées par un changement rapide d'individus et que de nombreux problèmes sociaux se sont créés dans les zones d'origine comme dans les pays hôtes.

Pendant ces dix dernières années, même l'émigration vers les pays continentaux a commencé à diminuer progressivement et les travailleurs italiens ont trouvé plus souvent des situations convenables et équivalentes à l'intérieur du pays. Et à ce sujet, il ne faut guère oublier les mesures législatives de restriction de l'immigration, adoptées vers la moitié des années soixante (Suisse) et qui ont certainement contribué à freiner l'exode des travailleurs italiens.

CHAPITRE III

LA COMPOSITION DE LA POPULATION

III.1 – La population selon le sexe et l'âge

III.1.1 – Si l'on observe l'évolution des taux de masculinité dans le pays tout entier au cours des cent dernières années (Tableau III.1), on note qu'aucun problème de déséquilibre ne s'est présenté entre les deux contingents, si ce n'est dans les périodes les plus récentes. On trouve, en effet, jusqu'au recensement de 1911, une supériorité d'hommes presqu'insignifiante et, successivement, à partir de 1931, une prédominance du sexe féminin, assez sensible au début (3,4% en 1931) et dûe surtout aux fortes pertes provoquées par le premier conflit mondial de même que par les mouvements migratoires importants vers l'étranger; cette prédominance est de plus en plus prononcée à partir de 1951 (4,3% en 1951 et 4,5% en 1971) en raison de la structure par âge de la population, structure qui a changé étant donné que les groupes plus âgés (dans lesquels, c'est bien connu, les femmes dominent à cause de la moindre élimination par mort et par émigration) ont acquis, comme on le soulignera au paragraphe suivant, une importance relative sans cesse croissante.

Quant à l'allure territoriale du rapport entre les deux sexes, on observera que celui-ci présente dans chaque répartition un type d'évolution tout à fait analogue à celui de l'Italie en général, avec l'unique exception de l'Italie méridionale dans laquelle on notait, dès le recensement de 1881, et en raison de l'important flux migratoire, une légère prédominance féminine (0,1%).

III.1.2 – La structure par âge de la population italienne a subi, au cours de ce siècle, de profonds changements analogues à ceux qui se sont manifestés dans les pays européens et extra-européens ayant atteint un degré d'évolution sociale

Tableau III.1

Rapport de masculinité de 1871 à 1971
(hommes pour 100 femmes)

Répartitions	1871	1881	1901	1911	1931	1951	1961	1971
Nord-ouest	104,9	104,7	102,6	103,0	96,6	94,0	94,5	94,6
Nord-est	103,2	103,3	100,2	100,2	97,3	96,9	96,2	95,4
Centre	106,1	105,8	104,1	103,4	97,8	96,5	96,1	95,5
Sud	100,8	99,9	97,5	97,5	95,0	95,7	96,0	96,7
Iles	102,8	103,7	103,4	106,7	98,1	97,6	97,9	97,2
ITALIE	103,5	103,3	101,2	101,6	96,7	95,9	95,9	95,7

(1) Toutes les données relatives à l'année 1971, reportées dans ce chapitre doivent être considérées comme provisoires.

élevé. Plus précisément c'est en raison de l'accroissement considérable de la durée moyenne de la vie et de la contraction de la natalité (celle-ci s'étant manifestée en retard et de façon non uniforme sur le territoire) que les contingents d'enfants et de jeunes ont vu diminuer de plus en plus leur poids initialement consistant par rapport aux groupes de plus en plus importants de "vieux" (Tableau III.2).

Tableau III.2

Population par sexe et groupes d'âge en 1901, 1931, 1971

Groupes d'âge	Recensements								
	1901 (1)			1931 (2)			1971 (3)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	2.147	2.061	4.208	2.270	2.186	4.456	2.266	2.150	4.416
5-9	1.812	1.750	3.562	2.218	2.148	4.366	2.363	2.249	4.612
10-14	1.714	1.674	3.388	1.687	1.631	3.318	2.141	2.044	4.185
15-19	1.495	1.526	3.021	1.924	1.900	3.824	1.960	1.884	3.844
20-24	1.305	1.335	2.640	1.894	1.892	3.786	2.082	2.013	4.095
25-29	1.071	1.134	2.205	1.562	1.645	3.207	1.755	1.749	3.504
30-34	994	1.054	2.048	1.343	1.488	2.831	1.908	1.933	3.841
35-39	952	983	1.935	1.128	1.362	2.490	1.794	1.837	3.631
40-44	894	926	1.820	1.056	1.256	2.312	1.832	1.879	3.711
45-49	810	827	1.637	965	1.116	2.081	1.755	1.871	3.626
50-54	760	797	1.557	887	967	1.854	1.228	1.356	2.584
55-59	664	674	1.338	810	862	1.672	1.430	1.574	3.004
60-64	560	587	1.147	676	722	1.398	1.372	1.540	2.912
65-69	414	422	836	592	632	1.224	1.043	1.264	2.307
70-74	296	302	598	425	463	888	715	988	1.703
75-79	172	168	340	253	281	534	419	677	1.096
80-84	72	75	147	117	137	254	244	403	647
85 e +	23	25	48	38	49	87	130	220	350
Total	16.155	16.320	32.475	19.845	20.737	40.582	26.437	27.631	54.068
Grands groupes d'âge	Chiffres absolus								
0-14	5.673	5.485	11.158	6.175	5.965	12.140	6.770	6.443	13.213
15-64	9.505	9.843	19.348	12.245	13.210	25.455	17.116	17.636	34.752
65-ω	977	992	1.969	1.425	1.562	2.987	2.551	3.552	6.103
	Chiffres en pourcentage								
0-14	35,2	33,6	34,4	31,1	28,8	29,9	25,6	23,3	24,4
15-64	58,8	60,3	59,6	61,7	63,7	62,7	64,8	63,8	69,3
65-ω	6,0	6,1	6,0	7,2	7,5	7,4	9,6	12,9	11,3

(1) Population présente aux frontières de l'époque
(2) Population présente aux frontières actuelles
(3) Population résidente

On observe, en effet, une réduction assez sensible du poids des groupes d'âges infantiles et jeunes (0-24 ans) qui s'associe à une importante augmentation - en pourcentage - des groupes les plus âgés (45 ans et plus) et à un certain état stationnaire des âges moyens (25-44 ans); en raison de ces variations, l'indice de vieillesse a plus que doublé dans la période considérée en passant de 15,7 en 1871 à 46,2 en 1971 (Tableau III.3). L'indice a donc touché des valeurs très

Tableau III.3

Indices de viellissement par sexe dans les répartitions de 1871 à 1971
(population en âge 65-ω ans, pour 100 personnes en âge 0-14 ans)

Répartitions	Recensements					
	1871	1901	1931	1951	1961	1971
			Hommes			
Nord-ouest	15,6	17,3	27,0	39,7	44,9	44,6
Nord-est	16,8	17,7	21,3	29,0	37,0	42,9
Centre	17,7	19,9	24,3	30,4	37,1	43,0
Sud	15,7	17,4	20,7	19,4	20,9	27,3
Iles	12,9	13,0	22,8	25,4	26,1	33,4
Italie	15,8	17,4	23,0	27,8	32,0	37,7
			Femmes			
Nord-ouest	12,8	16,9	31,5	50,5	64,9	68,6
Nord-est	16,3	17,9	24,3	37,2	54,0	64,9
Centre	16,6	19,2	26,1	37,9	52,1	61,7
Sud	17,7	20,2	23,8	24,9	30,7	38,8
Iles	14,5	15,2	24,7	28,6	34,4	43,4
Italie	15,6	18,2	26,2	35,1	46,2	55,1
			Total			
Nord-ouest	14,4	17,3	29,2	45,0	54,8	56,3
Nord-est	16,5	17,9	22,6	33,2	45,2	53,6
Centre	17,3	19,4	25,4	30,0	44,4	52,1
Sud	16,6	18,6	22,2	22,3	25,8	32,9
Iles	13,7	14,1	23,7	26,2	30,1	38,3
Italie	15,7	17,8	24,6	31,4	38,8	46,2

élevées et proches de celles qui ont été atteintes dans d'autres pays du Nord de l'Europe, dans lesquels le processus de viellissement de la population est arrivé, depuis plusieurs années, à un stade avancé. Il faut noter ensuite qu'une telle évolution se manifeste pour les deux sexes mais qu'elle est beaucoup plus marquée pour les femmes que pour les hommes, du fait que les premières ont pu bénéficier, par rapport aux seconds, d'une réduction plus sensible de la mortalité.

La représentation graphique (figure III.1) est, pour le recensement de 1901, presque parfaitement pyramidale avec cependant une base très élargie, à cause de la forte prédominance des classes d'âges jeunes sur les classes d'âges avancés.

En 1931, la forme pyramidale du graphique est, en gros, encore maintenue, mais on observe aux premiers âges - jusqu'à 25 ans - une inclination très faible, du côté du sexe féminin surtout, conséquence de la diminution subie par la mortalité aux âges infantiles et jeunes; il faut souligner le creux qui affecte les classes 10-15 ans, dû au fort déficit des naissances pendant la première guerre mondiale. Enfin, le graphique concernant 1971 montre une forme pyramidale devenue désormais fort approximative; en effet, la mortalité ayant encore diminué, l'inclination de la pyramide apparaît très faible jusqu'à 50 ans; on note aussi, par rapport au graphique précédent, un certain rétrécissement de la base de la pyramide, qu'il faut attribuer au fléchissement du nombre des naissances dans la période qui suit la dernière guerre mondiale.

En ce qui concerne enfin les différences territoriales dans l'évolution de la structure par âge, elles sont plus que jamais évidentes; en effet, par rapport à la moyenne nationale, le processus de vieillissement progressif de la population apparaît beaucoup plus accentué dans le Nord-ouest de l'Italie et beaucoup moins fort dans le Sud, tandis que pour les trois autres répartitions, le phénomène se manifeste selon des modalités peu différentes de celles qu'on observe pour l'ensemble du pays. C'est ainsi que dans le Nord-ouest on passe d'un indice de vieillissement égal à 14,4% en 1871 à non moins de 56,3% en 1971 tandis que dans le Sud, de 16,6% en 1871 on passe à 32,9% seulement en 1971; dans les trois autres répartitions, l'indice de vieillissement a subi au contraire, dans la période en question, une hausse d'intensité intermédiaire par rapport aux deux cas extrêmes, déjà cités: de 16,5% à 53,6% dans le Nord-est, de 17,3% à 52,1% dans le Centre et de 13,7% à 38,3% dans les Iles. Il faut ajouter que ces différences territoriales sont en général identiques lorsqu'on considère séparément chacun des deux sexes, bien que pour le sexe féminin l'évolution ait lieu de façon plus soudaine que pour l'ensemble des deux sexes.

III.2 – La population selon l'état matrimonial

III.2.1 – Contrairement à ce qui se passe pour la structure par âge la composition par état matrimonial de la population italienne présente une certaine stabilité aussi bien temporelle que territoriale, bien qu'on puisse trouver certaines tendances évolutives ainsi que des différences territoriales. C'est pourquoi l'étude

Graphique III.1

Population par sexe et âge en 1901, 1931 et 1971

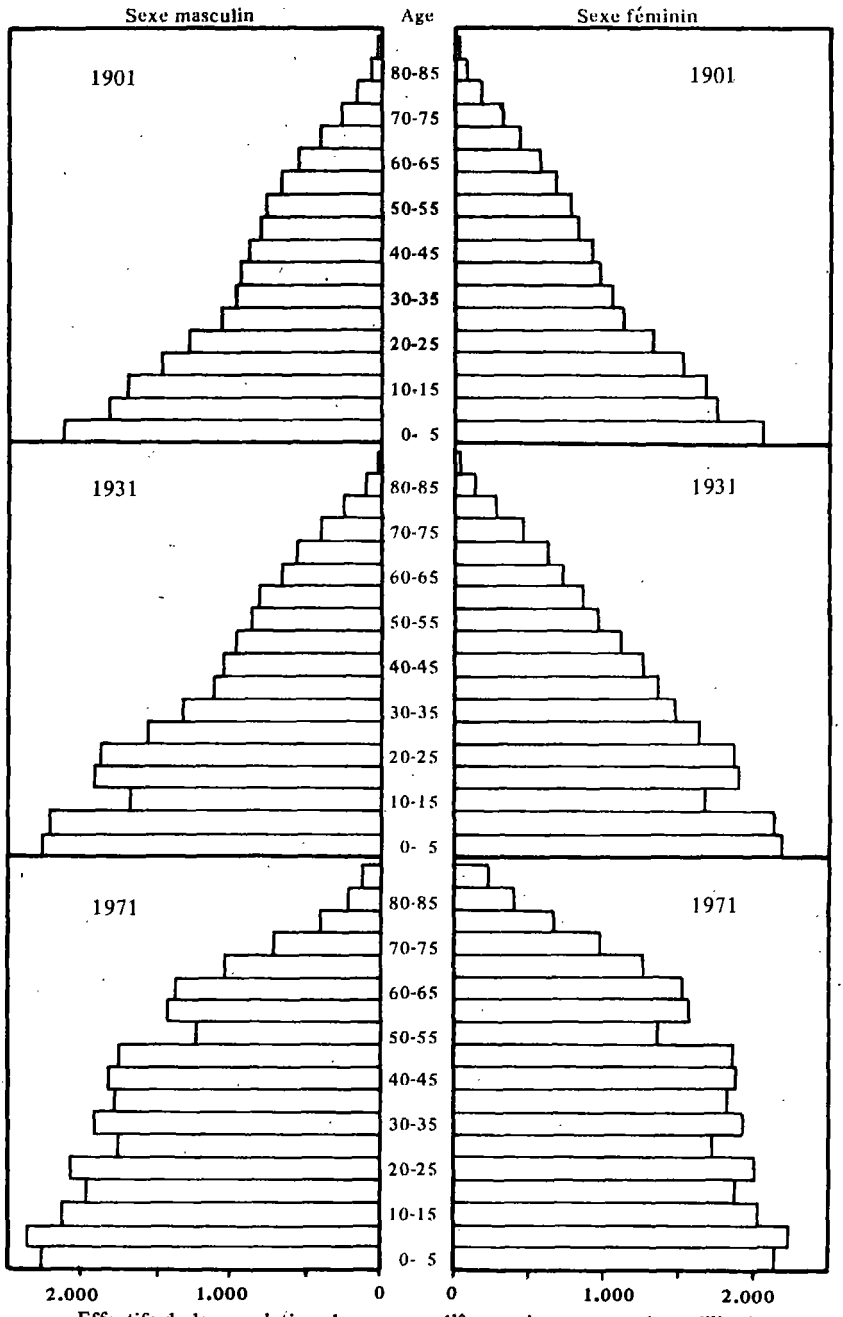

Effectifs de la population des groupes d'âges quinquennaux (en milliers)

Graphique III.2

Pourcentage par grands groupes d'âge de la population des répartitions en 1971

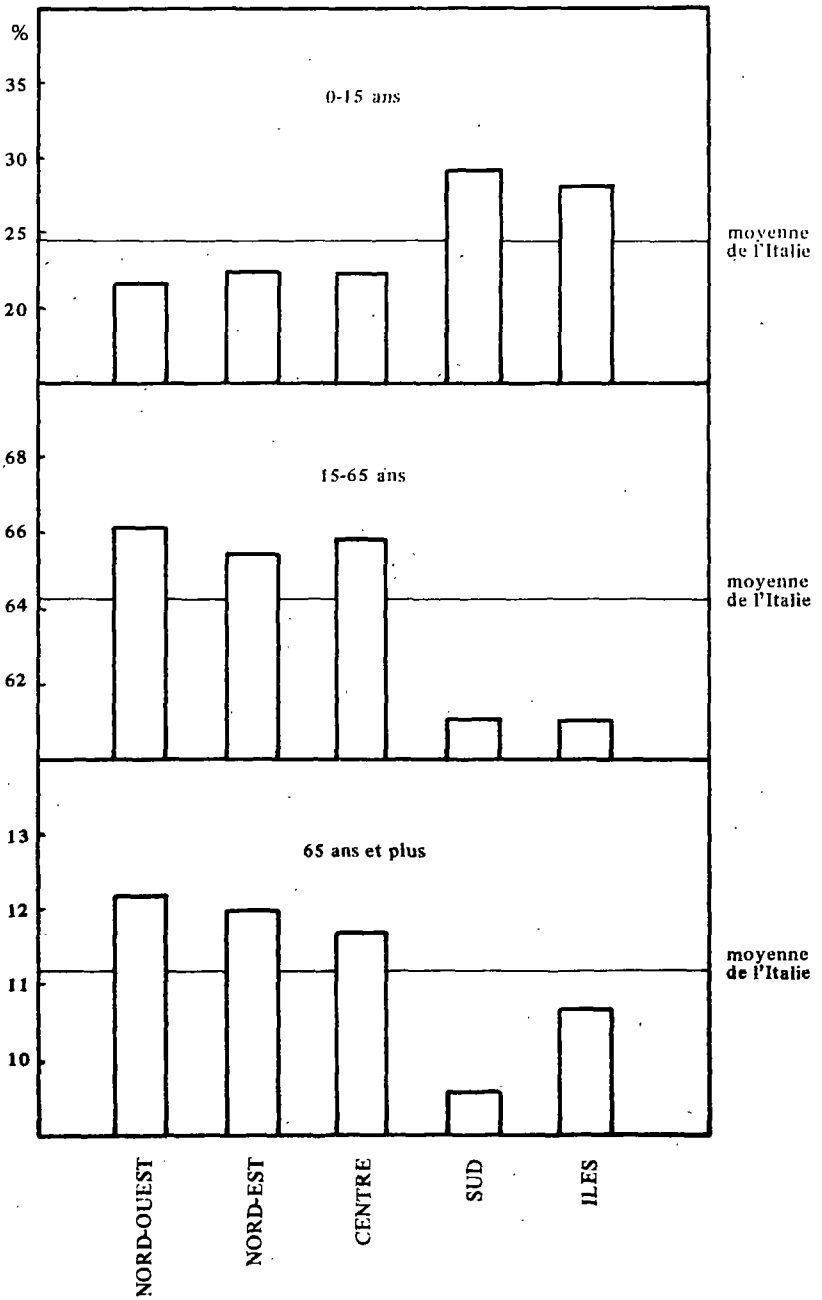

de la structure par état matrimonial offre un intérêt qui lui est propre, non seulement à l'égard des problèmes d'importance sociale – comme le comportement de l'individu vis-à-vis de l'institution du mariage, par exemple – mais aussi à l'égard de questions d'ordre purement démographique à cause de ses répercussions sur le mouvement de la population.

Dans le tableau III.4 on indique l'importance respective de chacune des trois catégories d'état matrimonial au sein de la population d'âge supérieur à 15 ans, divisée par sexe et âge. Il faut observer avant tout un changement plus accentué pour les hommes que pour les femmes: contre 39,6% de célibataires en 1871 on en trouve 34,4% en 1961; les hommes mariés sont montés de 54,1% à 62,1% et les veufs sont passés de 6,3% à 3,5% dans le même intervalle de temps; par contre, dans la population féminine les mouvements de structure ont été, on l'a dit, beaucoup plus modérés: c'est ainsi par exemple que le pourcentage des femmes mariées est passé de 54,4% en 1871 à 58,0% seulement en 1971.

Si l'on examine ensuite la composition par état matrimonial dans les différents groupes d'âge, on observe que dans le groupe 15-24 ans la grande

Tableau III.4

Pourcentage par état matrimonial de la population selon le sexe et les groupes d'âge de 1871 à 1961

Recensements	15 – 24			25 – 44			45 – 64			65 – ω			15 – ω		
	Hommes														
	a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	c
1871	91,6	8,3	0,1	28,5	69,0	2,5	12,3	76,9	10,8	10,1	55,1	34,8	39,6	54,1	6,3
1901	93,3	6,6	0,1	27,6	70,4	2,0	10,9	80,0	9,1	9,7	58,9	31,4	39,0	54,9	6,1
1931	94,2	5,8	0,0	26,5	72,3	1,2	9,2	83,4	7,4	7,7	63,6	28,7	39,5	55,2	5,3
1951	95,1	4,9	0,0	29,0	70,5	0,5	8,0	87,5	4,5	7,1	67,5	25,4	37,3	58,7	4,0
1961	95,1	4,9	0,0	28,2	71,5	0,3	8,2	88,5	3,3	6,7	70,9	22,4	34,4	62,1	3,5
	Femmes														
1871	73,3	26,1	0,6	19,5	73,7	6,8	12,1	59,8	28,1	10,5	29,9	59,6	31,7	54,4	13,9
1901	77,4	22,3	0,3	19,3	76,0	4,7	11,2	65,3	23,5	11,6	30,5	57,9	31,8	54,8	13,4
1931	81,7	18,1	0,2	23,4	72,0	4,6	11,7	67,4	20,9	9,8	33,2	57,0	34,4	52,7	12,9
1951	81,8	18,1	0,1	22,7	74,0	3,3	14,2	67,9	17,9	11,5	33,7	54,8	32,2	55,1	12,7
1961	80,0	19,9	0,1	20,5	77,4	2,1	13,9	70,5	15,6	12,7	34,4	52,9	29,1	58,0	12,9

a = célibataires
b = mariés
c = veufs

majorité des hommes est célibataire avec des pourcentages qui augmentent dans le temps alors que pour les femmes les proportions de célibataires sont moins élevées mais présentent elles aussi une évolution croissante. Viceversa dans le groupe d'âge successif (25-44 ans), on note évidemment pour les deux sexes une majorité absolue de mariés, avec des pourcentages assez stationnaires, dans le temps, autour de 70% pour les hommes et 75% pour les femmes. Au delà de ces âges commencent à se faire sentir sur la structure selon l'état matrimonial les effets de la réduction progressive de la mortalité qui implique une survie plus fréquente pour les deux époux. Ainsi, les pourcentages d'hommes mariés, déjà élevés, dans le groupe 45-64 ans présentent une nette tendance à l'augmentation dans le temps; la proportion de femmes mariées qui apparaît plus basse que celle qu'on avait notée dans le groupe d'âge précédent, a elle aussi une évolution nettement croissante dans le temps. Même dans le dernier groupe (65 ans et plus) on note une tendance à l'accroissement, plus nette pour les hommes, des pourcentages de mariés, en relation avec une tendance opposée des taux de veufs. Il est en outre intéressant d'observer que dans ce dernier groupe d'âge, il s'est toujours trouvé parmi les hommes une forte supériorité numérique de mariés (70,9% en 1961) alors que parmi les femmes ce sont les veuves qui dominent (avec 52,9% en 1961); ceci est évidemment dû à une survie plus grande, à l'âge au mariage plus jeune et à une moindre tendance au remariage des femmes par rapport aux hommes.

III.3 – Les familles

III.3.1 – La définition de "famille de recensement" (1) n'a pas subi, en Italie, de modifications importantes depuis 1881, si bien que les données des recensements sur les familles, sur leurs membres et sur leurs caractéristiques sont suffisamment comparables et permettent d'en étudier les variations d'un recensement à l'autre.

L'examen du tableau III.5 montre l'accroissement très important du nombre des familles qui a plus que doublé entre 1881 et 1971: augmentation à laquelle n'a pas correspondu une augmentation proportionnelle du nombre des membres; en effet, le nombre moyen de personnes par famille montre dès le recensement de 1911, une nette tendance à la diminution, en passant de 4,5 personnes par la famille en 1911 à 3,3 en 1971. Cette réduction n'est cependant pas uniforme dans toutes les répartitions.

En particulier, le nombre moyen des membres par famille dans le Nord-

(1) En 1971, la famille de recensement a été définie comme "un ensemble de personnes unies par des liens de mariage, de parenté, d'affinité, d'adoption, de filiation, de tutelle ou par des liens affectifs, cohabitant et ayant la résidence habituelle dans la même commune, et qui normalement pourvoient à leurs besoins à travers la mise en commun de la totalité ou d'une partie du revenu de leur travail ou du patrimoine qu'elles perçoivent".

Tableau III.5

Familles, membres et nombre moyen de membres par famille dans les répartitions de 1881 à 1971
(en milliers)

Recensements	Nord-ouest			Nord-est			Centre		
	Familles	Membres	Nombre moyen	Familles	Membres	Nombre moyen	Familles	Membres	Nombre moyen
1881	1.659	7.448	4,5	981	4.894	5,0	919	4.471	4,9
1901	1.879	8.396	4,5	1.051	5.445	5,2	1.066	5.276	4,9
1911	2.095	9.048	4,3	1.140	6.033	5,3	1.152	5.587	4,9
1931	2.650	10.027	3,8	1.810	8.624	4,8	1.528	6.892	4,5
1951	3.381	11.547	3,4	2.186	9.292	4,2	2.090	8.528	4,1
1961	4.076	12.936	3,2	2.508	9.355	3,7	2.497	9.226	3,7
1971	4.904	14.720	3,0	2.962	9.872	3,3	3.031	10.173	3,4

Recensements	Sud			Iles			Italie		
	Familles	Membres	Nombre moyen	Familles	Membres	Nombre moyen	Familles	Membres	Nombre moyen
1881	1.801	7.447	4,1	856	3.530	4,1	6.215	27.790	4,5
1901	1.982	8.256	4,2	1.015	4.217	4,2	6.993	31.590	4,5
1911	2.068	8.574	4,1	1.086	4.426	4,1	7.541	33.668	4,5
1931	2.246	9.454	4,2	1.196	4.739	4,0	9.430	39.736	4,2
1951	2.734	11.833	4,3	1.423	5.707	4,0	11.814	46.907	4,0
1961	3.068	12.325	4,0	1.598	6.068	3,8	13.747	49.910	3,6
1971	3.352	12.574	3,8	1.706	6.081	3,6	15.955	53.420	3,3

ouest de l'Italie, dans le Nord-est et le Centre a diminué dans le temps avec plus d'intensité que pour le pays tout entier, tandis que dans l'Italie méridionale et dans les Iles cette tendance est beaucoup moins nette: de plus, elle est inversée dans le Sud jusqu'en 1951. Les données citées montrent donc que la fragmentation progressive de la vieille famille de type patriarcal n'a commencé qu'après la seconde guerre mondiale, et que du point de vue territorial elle a eu lieu avec des modalités différentes.

Dans le tableau III.6, les familles sont classées selon un caractère important: l'activité professionnelle du chef de famille. En raison de difformités multiples dans les relevés, il n'a été possible de regrouper les chefs de famille que d'après trois grandes branches: agriculture, autres activités et conditions non professionnelles, en outre, pour des motifs de "comparabilité", il s'est avéré nécessaire de ne commencer la collecte des données qu'à partir de 1901. On note avant tout en examinant les données, la forte réduction dans le temps des pourcentages de chefs de famille appartenant au secteur agricole; cette réduction, qui a été

Tableau III.6

Pourcentage des familles par situation et secteur d'activité économique du chef de famille, dans les répartitions, de 1901 à 1961

Recensement	Nord-ouest			Nord-est			Centre		
	a	b	c	a	b	c	a	b	c
1901	45,8	42,3	11,9	50,8	37,9	11,3	47,5	39,4	13,1
1911	41,6	44,7	13,7	49,4	37,7	12,9	42,9	42,4	14,7
1931	30,9	59,5	9,6	43,6	47,5	8,9	40,0	50,4	9,6
1951	19,0	59,3	21,7	30,4	49,7	19,9	27,3	53,7	19,0
1961	11,5	60,2	28,3	20,7	53,0	26,3	17,8	57,0	25,2
Recensement	Sud			Iles			Italie		
1901	53,6	33,0	13,4	46,4	34,9	18,7	49,1	37,5	13,4
1911	52,2	31,2	16,6	45,9	32,8	21,3	46,5	37,9	15,6
1931	49,9	38,9	11,2	47,7	39,0	13,3	41,5	48,2	10,3
1951	40,1	38,8	21,1	37,6	37,1	25,3	29,7	49,1	21,2
1961	28,8	44,9	26,3	29,2	40,6	30,2	20,3	52,6	27,1

a = agriculture
b = autres secteurs
c = conditions non professionnelles

particulièrement intense dans la période 1931-1961 (de 41,5% à 20,3%) est à attribuer non seulement à la diminution des taux d'activité en agriculture, particulièrement sensible après 1951, mais encore au fait que la fragmentation progressive des familles ait été moins importante dans la société agricole.

Les pourcentages des personnes appartenant aux autres secteurs d'activité économique et aux conditions non professionnelles présente au contraire une nette tendance à augmenter dans le temps; cependant, tandis que pour les secteurs non agricoles l'augmentation la plus forte se note dans la période 1911-1931 (de 37,9% à 48,2%), pour les conditions non professionnelles ce n'est qu'à partir de 1931 que l'on observe une évolution croissante, de 10,3% en 1931 à 27,1% en 1961. De plus, on voit que les évolutions des trois pourcentages dans chacune des répartitions sont tout à fait analogues à celles de l'ensemble du pays, même si ces évolutions croissantes ou décroissantes dans le temps sont plus rapides dans les trois premières répartitions et plus atténuées dans les deux dernières.

III.4 – Religion et langue

III.4.1 – Les statistiques disponibles sur certains caractères qui n'ont pas été examinés précédemment, comme la race, la religion et la langue sont rares car la différenciation selon ces caractères n'est guère importante en Italie.

Les dernières données concernant la religion datent du recensement de 1931 où les catholiques atteignaient 99,6%, sans oublier que parmi les non-catholiques, plus d'un tiers étaient étrangers. Par la suite, l'élément religion n'a plus été relevé parce que les demandes sur la religion sont de formulation difficile car il n'est pas toujours aisé de déterminer si l'on se réfère à la religion imposée à la naissance ou à la religion professée.

III.4.2 – Quant à la langue parlée, il faut noter qu'il existe en Italie diverses minorités ethno-linguistiques: il faut se rappeler cependant qu'après 1921, ce n'est qu'aux recensements de 1961 et de 1971 que la question sur le groupe linguistique sera posée, ne se référant qu'aux provinces de Bolzano et de Trieste où il existe des groupes démographiques assez importants parlant respectivement l'allemand et le slave.

Au sujet de la province de Bolzano il faut noter (tableau III.7) une nette prédominance dans toute la province du groupe de langue allemande qui représentait en 1961 61,0% des hommes et 63,5% des femmes avec une légère augmentation en 1971 donnant les valeurs de 61,8% et 64,0%. Les groupes linguistiques mineurs (ladin), négligeables ou presque, représentaient 3,5% en 1961 et 3,8% en 1971 de la population entière. Une caractéristique intéressante réside dans la situation radicalement opposée du chef-lieu où la prédominance du groupe de langue italienne est très nette: celui-ci était formé en 1961 de 80,7% des hommes et de 76,6% des femmes tandis qu'en 1971 ces pourcentages s'élèvent respectivement à 79,2 et 75,1, avec donc une variation très légère en faveur du groupe de langue allemande.

Dans la province de Trieste, au contraire, on trouve une large supériorité de la langue italienne (plus de 91%), sourtout dans le chef-lieu (presque 94%). Le reste de la population appartient essentiellement au groupe linguistique slave, les autres groupes étant pratiquement négligeables.

Des groupes ethno-linguistiques mineurs (albanais, grecques, catalans, français) se trouvent dans d'autres régions mais sont d'entité inconsistante.

III.5 – Instruction

III.5.1 – Les données statistiques sur l'analphabétisme ont représenté, pendant longtemps, dans le passé, les indices les plus représentatifs du degré culturel de l'Italie, si bien que jusqu'à la veille de la dernière guerre, les données sur l'instruction recueillies à l'occasion des recensements démographiques concer-

Tableau III.7

Population des provinces de Bolzano et de Trieste selon la langue parlée habituellement, en 1961 et en 1971

Langues	Chiffres absolus				Pourcentages			
	ensemble de la province		chef-lieu		ensemble de la province		chef-lieu	
	Bolzano							
italienne	128.271	137.759	69.834	81.534	34,3	33,3	78,6	77,1
allemande	232.717	260.351	18.671	23.651	62,2	62,9	21,1	22,4
ladine	12.594	15.456	181	396	3,4	3,7	0,2	0,4
autre	281	475	113	176	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	373.863	414.041	88.799	105.757	100,0	100,0	100,0	100,0
	Trieste							
italienne	272.225	273.447	256.101	254.257	91,2	91,1	93,9	93,5
slovène	25.582	24.706	15.819	15.564	8,6	8,2	5,8	5,7
autre	838	2.151	803	2.058	0,2	0,7	0,3	0,8
Total	298.645	300.304	272.723	271.879	100,0	100,0	100,0	100,0

naient uniquement les recensés de plus de 6 ans divisés en deux grandes catégories distinctes: celle des analphabètes et celle des personnes sachant lire et écrire. Mais au cours des dernières années, les taux d'analphabétisme ont perdu une large part de leur signification et de leur importance non seulement parce que les proportions de ce phénomène ont baissé mais aussi parce que des classifications plus analytiques ont été faites: ainsi, depuis le recensement de 1951, la population de plus de 6 ans a été classifiée aussi selon le degré d'instruction: élémentaire, secondaire du premier et second cycle, universitaire.

Sur le tableau III.8, on a reporté les taux d'analphabétisme notés lors de quelques recensements de 1871 à 1971. Dans toutes les répartitions, ces taux apparaissent en rapide et constante diminution; c'est ainsi que pour l'ensemble du pays, on passe de 68,8% d'analphabètes en 1871 à 5,2% en 1971. Une autre caractéristique que l'on rencontre dans toutes les périodes et dans toutes les répartitions est le plus grand nombre de femmes analphabètes par rapport aux hommes. Aussi le taux d'analphabétisme passe-t-il dans l'intervalle en question de 61,9% à 4,0% pour les hommes, et de 75,7% à 6,3% pour les femmes.

Les différences territoriales apparaissent, pour le phénomène de l'analphabétisme, extrêmement sensibles et, ce qui est plus singulier, elles ont de plus en plus augmenté, dans la période en question, du fait de la disparition presque totale du phénomène dans les régions septentrionales et, au contraire, de sa persistance dans les régions méridionales et insulaires avec des taux encore importants. C'est ainsi que dans chaque période on observe les valeurs les plus basses dans le Nord-ouest de l'Italie et que ces valeurs augmentent graduellement au fur et à mesure que l'on passe du Nord au Sud. Au recensement de 1971, par exemple, le pourcentage d'analphabètes était de 1,3% dans l'Italie nord-occidentale, de 2,1% dans l'Italie nord-orientale, de 4,3% dans l'Italie centrale et de presque 11% dans l'Italie méridionale et insulaire.

Si l'on considère la répartition des recensés selon leur diplôme on note qu'au recensement de 1951, 76,9% des habitants de plus de 6 ans avaient le certificat d'études élémentaires (ou "primaires") ou en tous cas qu'ils savaient lire et écrire même s'ils n'avaient aucun diplôme (1), tandis qu'en 1971 ce pourcentage avait baissé jusqu'à 71,4%; mais le nombre des personnes munies du brevet d'études du premier cycle (BEPC) passait de 5,9% en 1951 à 14,7% en 1971, tandis que, pendant la même période, les bacheliers passaient de 3,3 à 6,9% et les licenciés de 1,0 à 1,8%; par conséquent, alors qu'en 1951 ceux qui savaient "lire et écrire" constituaient 87,1% des recensés de 6 ans et plus, en 1971 ce pourcentage atteignait 94,8.

En ce qui concerne la distinction selon le sexe, la distribution par diplôme

(1) Aux recensements de 1951 et de 1961 on considérait aussi munis du certificat d'études les recensés qui n'avaient fréquenté les cours scolaires que jusqu'à la 3ème classe primaire tandis qu'en 1971, le certificat d'études élémentaires est sensé n'appartenir qu'à ceux qui ont suivi cinq classes primaires: afin donc de garantir la "comparabilité" des données il a été nécessaire de réunir les deux catégories des "munis du certificat d'études" et de "ceux sachant lire et écrire sans diplôme".

Tableau III.8

Pourcentage d'analphabètes par sexe dans les répartitions de 1871 à 1971

Répartitions	Recensements							
	1871	1881	1901	1911	1931	1951	1961	1971
				Hommes				
Nord-ouest	38,9	30,3	18,1	11,6	4,3	2,6	1,6	1,1
Nord-est	59,6	49,4	34,2	24,4	10,0	5,2	3,2	1,6
Centre	65,6	57,9	44,6	33,8	15,5	8,1	4,9	2,8
Sud	76,3	71,3	61,2	50,0	31,9	19,0	12,1	7,9
Iles	79,8	74,1	64,4	51,9	35,7	22,5	14,5	9,6
Italie	61,9	54,5	42,5	32,4	17,4	10,5	6,5	4,0
				Femmes				
Nord-ouest	51,8	41,7	23,3	14,3	5,6	3,1	2,1	1,5
Nord-est	76,3	67,1	46,1	32,3	14,1	7,4	4,6	2,4
Centre	78,4	72,7	58,7	46,3	25,6	14,7	9,6	5,7
Sud	90,4	87,3	77,5	65,6	44,7	29,7	20,3	13,7
Iles	91,1	87,7	76,5	62,3	42,1	25,4	16,6	10,9
Italie	75,7	69,3	54,4	42,1	24,2	15,2	10,0	6,3
				Total				
Nord-ouest	45,3	36,0	20,7	13,0	4,9	2,8	1,8	1,3
Nord-est	67,9	58,2	40,2	28,4	12,1	6,3	3,9	2,1
Centre	71,8	65,2	51,5	40,1	20,6	11,5	7,3	4,3
Sud	83,5	79,5	69,7	58,3	38,6	24,5	16,5	10,9
Iles	85,5	80,9	70,4	57,1	39,0	24,2	15,5	10,3
Italie	68,8	61,9	48,5	37,4	20,9	17,9	8,3	5,2

des femmes est caractérisée, dans chacune des périodes en question, par des pourcentages plus bas que ceux des hommes, parmi les licenciés, les bacheliers, et ceux qui ont obtenu le brevet d'études du premier cycle, et par des pourcentages à peu près égaux uniquement parmi ceux qui ont le certificat d'études primaires et ceux qui savent lire et écrire sans diplôme.

Enfin, la distribution territoriale de la population selon le degré d'instru-

Graphique III.3

Pourcentage d'analphabètes sur la population (de plus de six ans) dans les répartitions en 1971

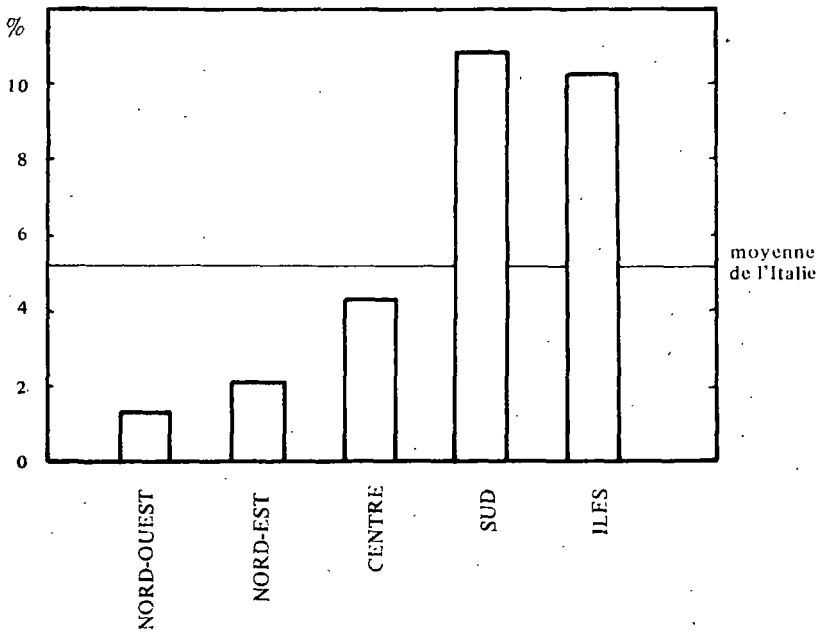

ction apparaît fortement différenciée, bien que ces différences s'atténuent de plus en plus dans le temps. On note, en outre, que les diversités territoriales ne sont guère trop sensibles pour les licenciés et les bacheliers de même que pour le groupe de ceux qui ont le certificat d'études et de ceux qui sont sans diplôme, mais qu'elles sont, au contraire, plus importantes pour ceux qui ont le brevet d'études du premier cycle; on trouve les pourcentages les plus élevés de licenciés et de bacheliers dans l'Italie centrale et les plus bas dans l'Italie méridionale et insulaire, alors qu'en ce qui concerne le brevet (BEPC), les pourcentages les plus élevés se trouvent dans l'Italie septentrionale avec des valeurs de plus en plus basses dans les autres répartitions jusque dans l'Italie méridionale et insulaire où les valeurs sont minimes.

C'est ainsi par exemple qu'au recensement de 1971, les recensés munis du brevet constituaient 17,4% des recensés de 6 ans et plus, dans le Nord-ouest, 15,4% dans le Nord-est, 15,5% dans le Centre et environ 11% dans les deux dernières répartitions (le Sud et les Iles). La situation de 1971 est indiquée sur le tableau III.9.

Tableau III.9

Pourcentage par degré d'instruction de la population de 6 ans et plus selon le sexe, dans les répartitions, en 1971

Répartitions	Non analphabètes					Analph.
	Hommes					
	a	b	c	d	e	f
Nord-ouest	2,6	8,0	18,8	69,5	98,9	1,1
Nord-est	2,2	7,0	17,2	72,0	98,4	1,6
Centre	3,5	9,0	17,7	67,0	97,2	2,8
Sud	2,3	7,1	14,5	68,2	92,1	7,9
Iles	2,5	6,7	12,8	68,4	90,4	9,6
Italie	2,6	7,7	16,6	69,1	96,0	4,0
	Femmes					
Nord-ouest	1,0	6,0	16,2	75,3	98,5	1,5
Nord-est	0,9	5,6	13,6	77,5	97,6	2,4
Centre	1,5	7,6	13,4	71,8	94,3	5,7
Sud	1,0	5,8	9,1	70,4	86,3	13,7
Iles	1,1	6,0	9,7	72,3	89,1	10,9
Italie	1,1	6,2	12,8	73,6	93,7	6,3
	Total					
Nord-ouest	1,8	7,0	17,4	72,5	98,7	1,3
Nord-est	1,5	6,2	15,4	74,8	97,9	2,1
Centre	2,4	8,3	15,5	69,5	95,7	4,3
Sud	1,6	6,4	11,7	69,4	89,1	10,9
Iles	1,8	6,4	11,2	70,3	89,7	10,3
Italie	1,8	6,9	14,7	71,4	94,8	5,2

a = licenciés
b = bacheliers
c = munis du brevet d'études du premier cycle
d = munis du certificat d'études primaires et sans diplôme
e = total
f = analphabètes

III.5.2. – La composition par degré d'instruction de la population est un phénomène de fait qui représente évidemment la résultante des diverses intensités avec lesquelles les générations passées ont fréquenté les divers cours scolaires; nul n'ignore donc l'importance des données statistiques sur les élèves inscrits dans les écoles afin d'avoir une vision d'ensemble sur le phénomène de l'instruction qui permette aussi d'obtenir des indications précises sur son évolution future.

Le tableau III. 10 porte les taux de scolarisation relatifs aux élèves inscrits dans l'enseignement élémentaire et l'enseignement secondaire du premier cycle, et obtenus en faisant le rapport entre le nombre des inscrits et la population du groupe d'âges auquel ils devraient appartenir dans l'hypothèse de toute absence d'inscriptions en retard ou de classes redoublées. Bien qu'on ait choisi, par souci d'uniformité avec les autres tables, des années scolaires correspondant aux recensements démographiques effectués, les données contenues dans la table ne sont guère des données de recensements mais elles sont tirées des statistiques courantes sur l'instruction.

En ce qui concerne l'enseignement élémentaire, il faut noter avant tout que les taux de scolarité atteignent systématiquement des valeurs supérieures à 100, en raison, bien sûr, de l'inclusion dans les chiffres, au numérateur des rapports, des contingents – souvent notables – d'élèves redoublants. Il faut dire aussi que les comparaisons temporelles et territoriales des taux relatifs à l'enseignement élémentaire peuvent sembler peu significatifs, parce que d'éventuelles différences peuvent être attribuées à la diverse incidence des contingents des élèves inscrits et des élèves redoublants.

Ceci dit, si l'on compare les taux de scolarité relatifs à l'enseignement primaire (ou élémentaire) à ceux de l'enseignement secondaire du premier cycle, on note que dans la période en question, ces taux subissent des évolutions temporelles opposées (de 117,2% en 1951-1952 à 108,7% en 1971-1972) à cause, sans aucun doute, de la diminution des élèves redoublants, les seconds présentent un très fort accroissement (de 46,2% en 1951-52 à 30,8% en 1971-1972) dû aux plus grands contingents d'élèves poursuivant leurs études après l'enseignement primaire et ce, grâce à l'entrée en vigueur de la loi qui de 5 portait à 8 le nombre des années d'instruction scolaire obligatoire et qui devenait de plus en plus efficace au fur et à mesure que se développait la construction scolaire, même dans les communes les plus petites.

Quant au sexe des élèves inscrits, il faut observer la suprématie systématique du sexe masculin sur le sexe féminin; cette prédominance, plus accentuée dans l'enseignement secondaire (11-13 ans) que dans l'enseignement élémentaire (6-10 ans), tend en tout cas à s'atténuer dans le temps. Pendant l'année scolaire 1971-1972 par exemple, on notait pour l'enseignement primaire un taux de 110,2% pour le sexe masculin et de 107,2% pour le sexe féminin, alors que dans l'enseignement secondaire du premier cycle les taux étaient respectivement de 93,2% et 88,2%.

Le phénomène en question montre des diversités territoriales bien plus évidentes quand il s'agit de l'enseignement secondaire plutôt que de l'enseigne-

Tableau III.10

Taux de scolarisation par sexe pour les différents degrés d'enseignement scolaire dans les répartitions, de 1951-52 à 1971-72
(élèves pour 100 personnes d'âge correspondant) (a)

Répartitions	Enseignement primaire			Enseignement secondaire			Total			Enseignement secondaire du second cycle			Université		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
								1951-52							
Nord-ouest	121,1	116,4	118,8	67,5	46,7	57,2	98,6	86,9	92,8	15,1	8,6	11,9	8,1	2,9	5,5
Nord-est	125,0	116,9	121,0	49,1	33,3	41,3	94,2	82,9	88,6	11,4	7,2	9,3	6,9	2,1	4,6
Centre	123,6	114,8	119,3	68,5	46,4	57,6	100,8	86,4	93,7	16,8	10,8	13,8	10,7	4,2	7,5
Sud	119,5	108,2	114,0	48,6	26,8	37,9	91,3	75,5	83,5	11,7	6,3	9,0	5,9	2,0	4,0
Iles	115,6	111,6	113,6	46,0	30,2	38,3	88,1	70,2	83,8	11,9	7,4	9,7	10,9	4,5	7,7
Italie	121,1	113,2	117,2	55,8	36,2	46,2	94,6	81,7	88,2	13,3	7,9	10,6	8,1	2,9	5,5
								1961-62							
Nord-ouest	112,7	110,9	111,8	72,3	61,3	66,9	96,5	91,1	93,8	27,1	14,8	21,0	9,0	3,3	6,2
Nord-est	111,8	111,5	111,6	69,4	55,5	62,6	94,9	89,2	92,1	24,6	14,8	19,8	8,7	3,2	6,0
Centre	110,7	109,1	109,9	78,5	61,1	70,0	97,9	90,1	94,1	32,5	21,3	27,0	15,2	6,0	10,6
Sud	110,4	106,8	108,7	63,4	41,0	52,4	92,3	81,5	87,0	26,2	15,7	21,0	8,1	3,3	5,8
Iles	108,7	105,7	107,2	56,9	46,7	52,0	88,8	83,2	86,1	25,0	16,9	21,0	11,3	4,8	8,1
Italie	110,9	108,7	109,8	68,0	52,1	60,2	94,1	86,5	90,4	27,1	16,5	21,8	10,1	4,0	7,1
								1971-72							
Nord-ouest	111,9	109,5	110,8	94,3	93,5	93,9	105,6	103,9	104,8	50,2	34,7	42,6	18,9	9,8	14,4
Nord-est	109,6	106,6	108,1	99,3	98,4	98,9	105,9	103,8	104,8	50,4	36,7	43,7	23,5	12,3	18,0
Centre	109,2	106,4	107,8	101,8	97,1	99,5	106,5	103,1	104,8	58,9	46,3	52,7	33,0	20,9	27,0
Sud	109,7	106,5	108,1	86,2	74,8	80,7	101,2	95,3	98,4	46,2	34,8	40,6	18,8	13,6	16,3
Iles	110,7	106,4	108,6	86,6	82,4	84,6	102,0	98,0	100,0	43,1	37,0	40,1	26,6	20,7	23,8
Italie	110,2	107,2	108,7	93,2	88,2	90,8	104,1	100,5	102,4	49,7	37,4	43,7	23,2	14,6	19,0

(a) 6-10 ans pour l'école primaire; 11-13 ans pour les classes secondaires du premier cycle; 14-18 pour les classes secondaires du second cycle; 19-23 ans pour l'université.
N.B.: Les taux de plus de 100 s'expliquent avec le phénomène des élèves redoublants.

ment élémentaire. Pour ce dernier, les taux de scolarité baissent au fur et à mesure que l'on passe des répartitions septentrionales aux répartitions centrales et méridionales, avec cependant des différences de faible entité d'une zone à l'autre, et, de plus, pratiquement inexistantes dans la période la plus récente. Si l'on considère au contraire les taux d'inscription dans le secondaire du premier cycle, on trouve les valeurs les plus élevées dans l'Italie centrale et les plus basses dans l'Italie méridionale et insulaire, avec des écarts assez importants, bien qu'en voie d'atténuation dans le temps, entre les valeurs maximales et minimales.

Avec les données sur l'instruction, les données sur la scolarité élémentaire et secondaire du premier cycle semblent donc confirmer le processus en acte d'homogénéisation territoriale progressive des niveaux de progrès social.

Le tableau III.10 contient aussi les taux de scolarité se rapportant à l'enseignement secondaire du second cycle et à l'université; ils ont été obtenus, comme d'habitude, en calculant le rapport entre les inscrits et la population dans les groupes d'âges correspondants. Les taux de l'enseignement secondaire du second cycle (14-18 ans) s'accroissent fortement dans le temps, aussi bien au niveau national que dans les répartitions; en particulier, les taux généraux ont une évolution de type géométrique, chacun d'eux étant environ le double du précédent: 10,6% en 1951-1952, 21,8% en 1961-1962 et 43,7% en 1971-1972. Lorsqu'on examine, en outre, chacun des deux sexes séparément, on voit que cette allure croissante est beaucoup plus accentuée pour le sexe féminin que pour le sexe masculin. De toute façon, les taux masculins sont systématiquement supérieurs aux taux féminins correspondants, même si, comme on l'a dit, les différences se réduisent considérablement dans les périodes successives en question. Ce type d'évolution est sensiblement le même au niveau des répartitions; on peut donc se limiter à examiner la distribution territoriale du phénomène dans la dernière période 1971-1972; le taux le plus haut est celui du Centre de l'Italie (52,7%) qui dépasse en mesure importante ceux des autres répartitions: 43,7% dans le Nord-est de l'Italie, 42,6% dans le Nord-ouest et un peu plus de 40% dans le Sud et les Iles.

Quant à l'université, (19-23 ans), il faut dire avant tout que la comparabilité entre les numérateurs et les dénominateurs des taux calculés ne peut être tout à fait sûre; en effet, l'inclusion au numérateur des inscrits "hors cours" (ayant fini les cours mais non les examens) rend la limite supérieure du groupe d'âge mis au dénominateur peu significative; de même les déplacements pour études d'une répartition à l'autre peuvent fausser les comparaisons territoriales, mais ces déplacements ne devraient guère avoir une entité notable, étant donnée l'étendue des circonscriptions territoriales étudiées, et en tout cas il devrait y avoir entre eux une certaine compensation. Les taux de scolarité de l'université présentent un accroissement plutôt faible dans la première des deux décennies considérées (de 5,5 à 7,1%) et au contraire un accroissement très important dans la seconde (de 7,1 à 19,0%). On note aussi que parmi les inscrits, c'est toujours le sexe masculin qui prédomine numériquement et bien que cette supériorité tende à diminuer dans le temps, elle demeure de nos jours fort accentuée: en effet, en

Graphique III.4

Taux de scolarité par sexe dans les écoles secondaires du second cycle (a) et dans les universités (b) de 1951-52 à 1971-72
(inscrits pour 100 habitants d'âge correspondant)

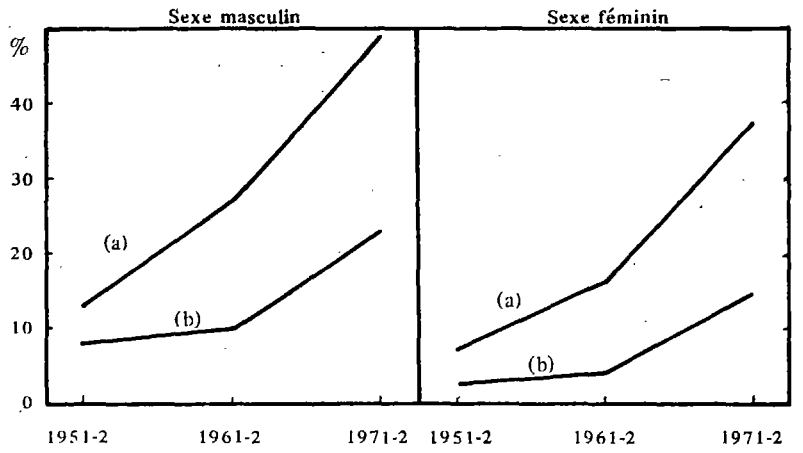

1971-1972, à un taux masculin égal à 23,2% correspond encore un taux féminin de 14,6% seulement.

Les différences territoriales sont tout aussi fortes: en 1951-1952 l'Italie insulaire a le taux le plus élevé (7,7%) suivie de l'Italie centrale (7,5%) tandis que le Sud arrive en dernière place (4,0%); successivement, l'accroissement le plus grand se manifestera pour le taux du Sud et en 1971-1972 c'est le Centre qui a le taux le plus haut (27,0%) suivi de l'Italie insulaire (23,8%), du Nord-est (18,0%), du Sud (16,3%) et du Nord-ouest (14,4%).

CHAPITRE IV

DISTRIBUTION DE LA POPULATION. MIGRATIONS INTERIEURES ET URBANISATION

IV.1 — La distribution régionale de la population

IV.1.1 — Neuf millions de pertes migratoires pour le Midi en cent ans d'histoire unitaire, deux millions d'immigrés dans les régions du triangle industriel et un million huit cent mille immigrés dans le Latium ont contribué, de façon massive, à équilibrer territorialement la situation démographique italienne — qui aurait pu autrement être bien diversement différenciée — et à provoquer l'accélération de l'amalgame de la population dans les diverses régions: voici deux des aspects positifs d'un mouvement migratoire imposant (à l'intérieur et vers l'étranger) sur lequel, d'autre part, le jugement global ne peut être que négatif, ne serait-ce que pour la motivation prédominante qui en fut à la base et pour tout ce qu'elle comporte, motivation qui n'est guère celle d'une mobilité de travail libre et physiologique mais d'un choix obligatoire de survie.

Il n'y a aucun doute qu'en l'absence de mouvements migratoires, la situation démographique aurait été différente: il suffit de penser que le Centre-Nord avec 65% de la population italienne a contribué, en un siècle, à son propre accroissement naturel dans la mesure de 52%, ce pourcentage représentant un trend décroissant. Au cours des cinquante dernières années, en effet, le Midi (35% de la population italienne) a donné lieu à 55% de l'accroissement naturel total, contre 39% des cinquante ans précédents. Si l'on descend au niveau de chaque région et de chaque répartition, les différences s'accentuent et se dilatent énormément. En effet, on trouve d'un côté des taux d'accroissement naturel très modestes comme ceux qui ont caractérisé les régions du triangle industriel au cours des cinquante dernières années et qui ont comporté une différence entre naissances et décès de 2.400.000 unités environ (auxquelles se sont ajoutées 2.800.000 unités de gains migratoires) et de l'autre côté, les régions du Midi qui, avec des taux d'accroissement naturel très élevés auraient donné lieu, dans les cinq dernières décennies, à une augmentation de la population s'élevant à 11.400.000 personnes si elle n'avait pas été réduite de plus de la moitié par 5.800.000 pertes migratoires. Dans le second après-guerre en particulier, dès 1951, les migrations méridionales ont de plus en plus augmenté, en termes absolus et relatifs, et elles ont atteint, entre 1961 et 1971 exactement, le maximum du siècle tout entier: pour chaque centaine de personnes d'accroissement naturel, il y a eu dans le Midi, 88 pertes migratoires; et cet indice atteint même une valeur de 258 pour le Molisée, alors qu'à l'opposé, par exemple dans la Ligurie, on a enregistré entre 1950 et 1961, 3000 unités d'accroissement migratoire pour chaque centaine d'accroissement naturel.

IV.1.2 — Les faits compensateurs, dont on vient de parler, ont atténué des différences de croissance qui restent cependant assez sensibles. La répartition qui

Tableau IV.1

Accroissement naturel, migratoire et total de la population des répartitions, de 1871-81 à 1961-71

(*milliers d'habitants; périmètre constant: 1971*)

Accroissement et periodés	Répartitions					Italie
	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles	
Accroissement naturel						
1871-1881	612	359	209	495	346	2.021
1881-1901	1.501	1.219	992	1.606	891	6.209
1901-1911	899	926	604	942	446	3.817
1911-1921	378	736	447	741	338	2.640
1921-1931	586	1.056	685	1.334	573	4.234
1931-1951	763	1.589	1.232	3.005	1.281	7.870
1951-1961	331	573	608	1.823	850	4.185
1961-1971	700	604	712	1.772	772	4.560
1871-1971	5.768	7.059	5.489	11.717	5.500	35.533
%	16,2	19,9	15,4	33,0	15,5	100,0
Accroissement migratoire						
1871-1881	– 173	– 119	– 29	– 84	43	– 362
1881-1901	– 467	– 637	– 142	– 769	– 179	– 2.194
1901-1911	– 163	– 297	– 301	– 616	– 243	– 1.620
1911-1921	14	83	284	– 938	– 351	– 908
1921-1931	89	– 673	– 4	– 228	– 215	– 1.031
1931-1951	490	– 1.278	281	– 940	– 441	– 1.888
1951-1961	1.098	– 481	125	– 1.302	– 469	– 1.029
1961-1971	1.082	– 82	198	– 1.487	– 759	– 1.048
1871-1971	1.970	– 3.484	412	– 6.364	– 2.614	– 10.080
%	19,5	– 34,6	4,1	– 63,1	– 25,9	100,0
Accroissement total						
1871-1881	439	240	180	411	389	1.659
1881-1901	1.034	582	850	837	712	4.015
1901-1911	736	629	303	330	203	2.197
1911-1921	392	819	731	197	13	1.732
1921-1931	675	383	681	1.106	358	3.203
1931-1951	1.253	311	1.513	2.065	840	5.982
1951-1961	1.428	92	733	521	381	3.156
1961-1971	1.782	522	910	285	13	3.512
1871-1971	7.738	3.575	5.901	5.353	2.886	25.453
%	30,4	14,0	23,2	21,0	11,3	100,0

Graphique IV.1

Taux annuels moyens d'accroissement migratoire de la population de 1871-81 à 1961-71, par répartition

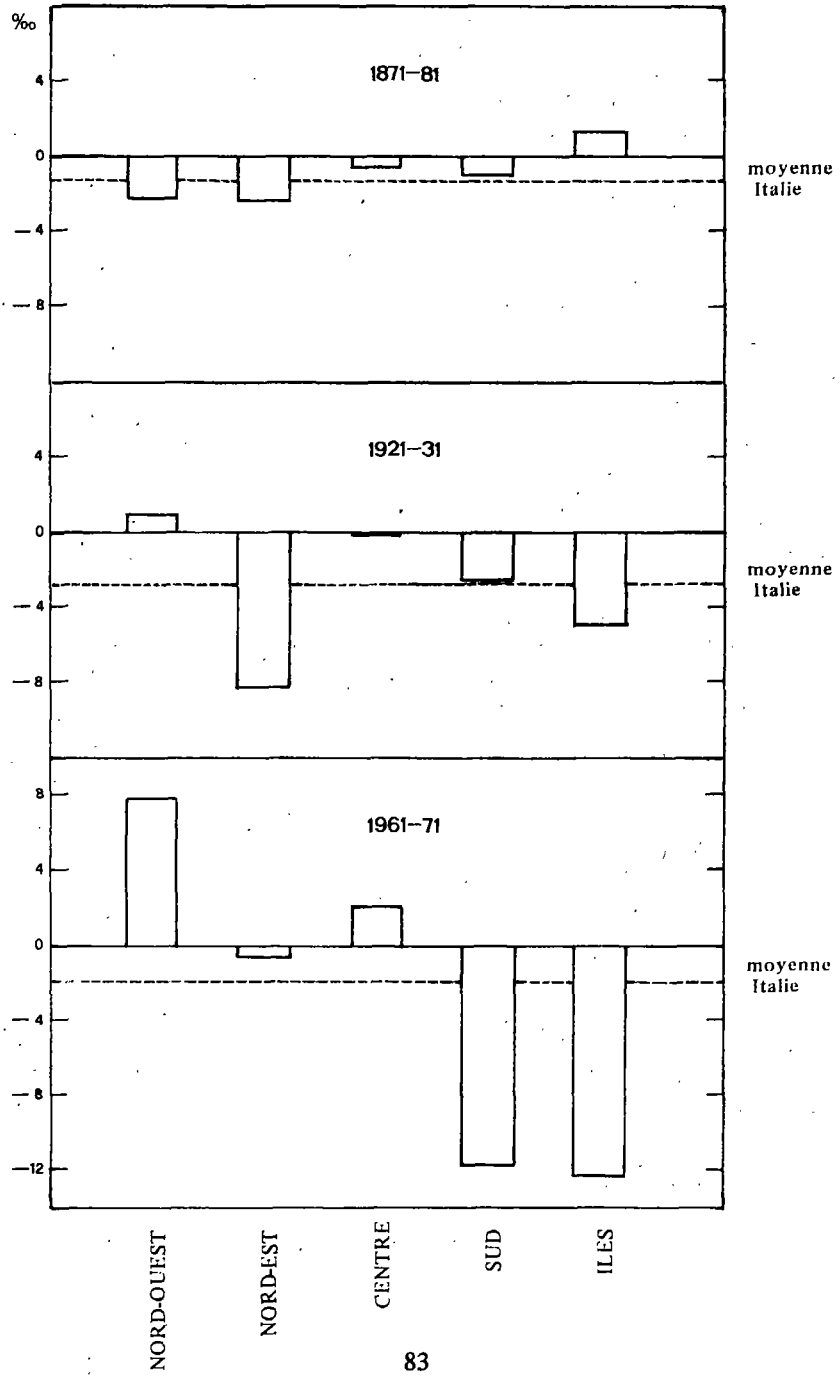

s'est accrue le moins entre 1871 et 1971 est la répartition du Nord-est (74%) tandis que l'Italie centrale a eu une croissance plus intense avec un pourcentage (118%) qui se différencie bien nettement du précédent: dans cette répartition, la présence d'une ville comme Rome, devenue en cent ans avec une croissance chaotique, rapide et incontrôlable, une métropole et non plus une petite ville aux dimensions modestes, est de telle importance qu'elle pèse nettement sur le développement démographique de la répartition tout entière. Dans les régions du Nord-est de l'Italie au contraire, l'absence de motifs "exogènes" (comme le fait de comprendre la capitale), le retard du développement économique et de l'apparition d'une industrialisation intense et diffuse (qui a provoqué une forte émigration surtout quand l'accroissement naturel était le plus intense), l'existence, enfin, d'un tissu urbain propre et véritable formé de villes de moyenne ampleur, nombreuses et rapprochées, ont favorisé une croissance réduite, graduelle et territorialement plus équilibrée.

Des raisons analogues, ou que l'on peut mettre en évidence aussi facilement, sont à la base des différences qui existent dans l'intensité du développement démographique au niveau régional et qui sont très fortes: l'intensité minimale d'accroissement a été de 15-16% dans la Basilicate et dans les Abruzzes et le Molisée et l'intensité maximale de 300% dans le Latium. Donc, si le "poids" démographique des grandes répartitions a relativement peu changé – comme on le voit au tableau IV.2 – (l'Italie centrale, par exemple, qui constituait 17% du total en 1871, bien qu'ayant subi – comme on l'a vu – l'accroissement le plus consistant est passée, en 1971, à 19%), on ne peut en dire autant de chaque région en particulier; l'augmentation du "poids" économique et social a, en effet, presque toujours été accompagnée d'une augmentation du "poids" démographique qui a ainsi contribué à renforcer – sous de nombreux aspects – la présence d'une région dans le contexte national. Si ce renforcement a heureusement perdu presque complètement cet esprit de clocher qu'il avait parfois dans le passé, c'est parce que l'importance démographique nouvelle a été dûe en bonne part ou même exclusivement – comme on l'a dit – à des migrations internes massives qui ont contribué à rompre l'isolement et la mentalité provinciaux. Dans certaines régions au contraire, l'exode, conséquence de l'absence d'envol économique, qui n'a pas été suffisamment compensé par l'accroissement naturel, a éliminé ultérieurement jusqu'à l'importance politique de ces régions. C'est ainsi que d'une part, la Lombardie est passée de 12,5% à 15,8% de l'ensemble national et le Latium de 4,2% à 8,7% tandis que d'autre part, les Abruzzes et le Molisée sont descendus de 4,5% à 2,8% et la Basilicate de 1,9% à 1,1%: toutes ces variations ne sont pas de faible importance.

IV.1.3 – En général, le taux d'accroissement moyen de la population italienne (0,65% par an) – qui a presque doublé en un siècle – a présenté une faible variabilité temporelle, si l'on exclut la période de la première guerre mondiale. Au contraire, la situation des répartitions est plus différenciée: non tant du point de vue global (comme on l'a vu, les différences d'accroissement entre les

Tableau IV.2

Population résidant dans les répartitions aux recensements de 1871 à 1971
(milliers d'habitants, périmètre constant: 1971)

Recensements	Répartitions					Italie
	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles	
Chiffres absolus						
1871	7.429	5.780	4.733	6.983	3.226	28.151
1881	7.853	6.011	4.914	7.400	3.613	29.791
1901	8.765	6.595	5.757	8.297	4.364	33.778
1911	9.593	7.627	6.199	8.822	4.680	36.921
1921	9.986	8.102	6.587	8.626	4.555	37.856
1931	10.560	8.595	7.199	9.799	4.890	41.043
1951	11.745	9.417	8.668	11.923	5.763	47.516
1961	13.156	9.504	9.388	12.436	6.140	50.624
1971	14.938	10.026	10.298	12.720	6.153	54.135
Pourcentages						
1871	26,4	20,5	16,8	24,8	11,5	100,0
1881	26,4	20,2	16,5	24,8	12,1	100,0
1901	25,9	19,5	17,0	24,6	12,9	100,0
1911	26,0	20,7	16,8	23,9	12,7	100,0
1921	26,4	21,4	17,4	22,8	12,0	100,0
1931	25,7	20,9	17,5	23,9	11,9	100,0
1951	24,7	19,8	18,2	25,1	12,1	100,0
1961	26,0	18,8	18,5	24,6	12,1	100,0
1971	27,6	18,5	19,0	23,5	11,4	100,0

répartitions ne sont guère très grandes) que du point de vue temporel. La tendance qui se manifeste le plus nettement et qui mérite le plus d'être soulignée est celle des quarante dernières années qui a vu passer le taux d'accroissement de la population du Centre-Nord de 0,6% à 1% et celui du Midi précipiter de 1,2% à 0,2%. C'est dans le second après-guerre que cet écart s'est accentué: c'est justement la période des migrations internes les plus consistantes. Au niveau régional on ne peut ne pas attirer l'attention sur l'explosion démographique du Piémont, de la Lombardie et du Latium (la Ligurie a déjà vu baisser son rythme d'expansion) et sur la "déflation démographique" des Abruzzes et du Molisée surtout, mais aussi de l'Ombrie, de la Basilicate et de la Calabre, régions dans lesquelles un développement économique manqué et une émigration (consistante et continue) d'énergies physiques, intellectuelles et morales se rejoignent en un

cercle vicieux qui alimente sans cesse une crise de plus en plus profonde. Ce n'est pas un hasard, en effet, si l'on trouve en 1971 dans le classement décroissant du revenu brut par tête, 14 régions italiennes parmi les 15 dernières des 98 régions de la Communauté Européenne des Six, alors que le première région italienne (la Lombardie) n'y est que 47ème; ce n'est pas un hasard si l'Italie est, parmi les Six, le pays qui présente les déséquilibres régionaux internes les plus accentués.

IV.2 – Les migrations intérieures

IV.2.1 – On a donné grande importance, dans les paragraphes précédents, au solde migratoire total, qui comprend c'est-à dire la composante interne et celle avec l'étranger, des différentes régions tant parce que les données issues, comme celles-ci, des recensements sont celles dont l'approximation est la meilleure pour évaluer l'entité réelle des migrations, que parce qu'il semble plus correct de fournir une mesure globale d'un phénomène qui tout en ayant deux faces, a en Italie presque toujours une unique matrice. Quand bien même, en effet, les statistiques sur le mouvement migratoire interne et sur le mouvement migratoire vers l'étranger seraient parfaites, se référer exclusivement aux unes ou aux autres porterait à traiter de façon incorrecte le phénomène global et ce, par le seul fait que certains courants migratoires – désormais traditionnels – "avantagent" une destination plutôt qu'une autre. A ce propos, l'exemple des Abruzzes et de la Basilicate apparaît emblématique: dans les deux régions, un état de nécessité pousse à une émigration consistante, dirigée dans un cas (Abruzzes) surtout vers l'étranger (58% du total dans le second après-guerre) et surtout à l'intérieur dans le second cas (70%). Même l'évolution temporelle de la destination prédominante semble prouver que le phénomène des migrations régionales devrait être considéré, en Italie, dans un contexte unique. Bien qu'approximatives, les données sur la destination des émigrés l'attestent et offrent même une base d'interprétation simple et immédiate: tant que certaines zones du pays ont eu une capacité d'attraction faible ou nulle, les forces d'expulsion, toujours présentes, des régions pauvres ont poussé les émigrants vers l'étranger; quand, au contraire, ces zones ont vu accroître leurs capacités, les migrations internes ont augmenté. La force d'expulsion restant donc la même dans les aires méridionales et dans d'autres aires du Centre-Nord plus circonscrites – force qui semble avoir été et être encore une constante de la vie économique et sociale du pays – l'intensité des migrations internes a été déterminée par le potentiel d'attraction de certaines zones plus industrialisées et économiquement plus avancées. Naturellement, ceci est un cadre de première approximation qui sert à expliquer la plupart des migrations internes dont le volume et les directions ont certainement été aussi influencés par des facteurs politiques et des facteurs sociaux dont on parlera plus loin, et en certains cas par une composante d'inertie qui joue un rôle non négligeable dans la détermination du maintien d'un courant migratoire même lorque viennent à manquer les conditions qui l'avaient déterminé.

IV.2.2 – Comme on le sait, la mesure des migrations internes peut être trouvée soit à partir des données des registres permanents du mouvement migratoire de la population, soit à partir des données issues des recensements, quand on connait en même temps le lieu de résidence actuelle, le lieu de naissance et le lieu de la résidence précédente des recensés. On sait aussi que malgré le progrès des services de statistiques et l'accroissement de l'importance et de l'intensité des migrations internes dans tous les pays du monde – ne serait-ce que pour la composante rurale-urbaine – on est loin d'en avoir un cadre exact, convenable et riche de détails à cause des difficultés intrinsèques à l'évaluation d'un phénomène si complexe et si mouvant. Pour l'Italie non plus, le cadre que l'on peut obtenir d'après les statistiques n'est guère parfaitement défini, bien qu'on connaisse les données des recensements de 1901 à 1961 sur le lieu de naissance et de résidence des recensés (1) ainsi que, depuis 1930, les données complètes tirées des registres, sur les inscriptions et les radiations de l'état civil en cas de transfert de résidence, car ces deux sources sont remplies de défauts et d'inconvénients.

En effet, les données des recensements illustrent trop synthétiquement, une situation statique à un certain moment, qui s'est déterminée sous l'effet de toute la dynamique naturelle et migratoire précédente et la possiblité théorique de calculer sur la base de ces données les flux et courants migratoires ne réussit pas à se concrétiser.

Les données d'état civil sur les transferts de résidence sont, au contraire, analytiques mais souvent peu "crédibles", surtout quand on les considère à court terme, parce qu'une série de motifs intérieurs et extérieurs concernant le migrant l'induisent à ne pas effectuer ou à différer sensiblement dans le temps la radiation de la commune d'origine et l'inscription dans la commune de destination. Mais si on intègre l'une et l'autre des deux sources, on obtient un cadre assez précis et assez significatif sur les migrations internes, capable en tout cas d'illuminer convenablement un phénomène d'importance absolue pour le développement de la population italienne.

IV.2.3 – Cela ne fait aucun doute que la mobilité interne de la population italienne ne s'est accrue sensiblement qu'au cours des dernières années, en particulier dans le second après-guerre. Auparavant, comme on l'a déjà dit, la force d'expulsion du Midi presque permanente, et celle des autres régions d'émigration étaient surtout dirigées vers l'étranger, car la capacité d'attraction encore faible des régions du Nord-ouest, les deux guerres mondiales, quelques mesures législatives spécifiques du fascisme (sur lesquelles on s'arrêtera plus loin), sa politique coloniale absurde et, en général, la croissance insuffisante de la structure économique et industrielle du pays, ne favorisèrent certes guère la mobilité interne: à partir des années 50, au contraire, cette mobilité interne s'accroit sensiblement non tant, comme on l'a dit, pour des raisons physiologiques, c'est-à-dire selon un choix individuel de vie et de travail, précis et libre mais

(1) Les données du recensement de 1971 sur ces questions ne sont pas encore disponibles.

à cause des déséquilibres territoriaux du développement industriel du pays, déséquilibres qui, dans le cadre d'un choix obligatoire de survie représenté par l'émigration, offrent pour la première fois à qui doit partir une "alternative" réelle et valable: à l'intérieur ou à l'étranger. C'est ainsi qu'en 1961, la population qui réside dans une région différente de la région de naissance dépasse 5.700.000 unités ou le niveau des 11%, alors que cette valeur au début du siècle n'était que de 4% (tableau IV.3).

Tableau IV.3

Indices synthétiques de mobilité totale et de redistribution de la population selon les données des recensements de 1901 à 1961 (a)

Recensements	Indices de mobilité		Indices de redistribution de la population
	Interrégionale (b)	Interrépartitionnelle (c)	(d)
1901	4,0	2,4	1,1
1911	4,8	3,0	1,3
1921	4,9	3,2	1,5
1931	7,4	4,9	2,6
1951	8,3	5,8	3,5
1961	11,4	8,6	5,5

(a) A l'exclusion des personnes nées dans les territoires autrefois italiens ou à l'étranger

(b) (c) (d) - Pourcentage sur l'ensemble de la population italienne:
- de personnes qui n'habitent plus la région de naissance (b)
- de personnes qui n'habitent plus la répartition de naissance (c)
- de la somme des gains migratoires nets interrégionaux (d)

Du point de vue des effets démographiques et économiques que provoque une telle mobilité, ce qui nous intéresse davantage, c'est évidemment la somme des soldes migratoires positifs nets régionaux (coïncidant bien sûr, avec la somme des soldes négatifs nets) qui constitue la quantité de personnes se distribuant, de fait, sur le territoire. Cette quantité qui était très réduite en 1901 (350.000 personnes, soit 1% de la population) montait en 1961 à 2.800.000 unités, soit 5,5% de la population. Mais si l'on veut avoir un cadre analytique et complet des échanges de population, tel qu'il apparaît aux recensements successifs à partir de 1901, il faut se reporter à la table IV.4 où figurent les indices d'attraction et de

Tableau IV.4

Indices d'attraction, répulsion et solde des migrations intérieures entre les répartitions, selon les données des recensements de 1901 à 1961
(valeurs pour 1000 habitants nés et résidant dans la répartition)

Recensements	Répartitions				
	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles
Attraction (immigrés)					
1901	31,9	21,5	46,3	12,0	14,7
1911	46,9	27,8	48,6	15,9	13,0
1921	51,3	28,6	55,9	13,5	11,5
1931	93,2	40,3	76,5	20,4	19,1
1951	124,2	38,9	102,5	18,0	19,2
1961	210,7	54,7	137,3	22,7	25,4
Répulsion (emigrés)					
1901	16,1	43,9	30,9	22,9	14,8
1911	19,3	51,9	42,1	26,9	22,4
1921	22,0	39,8	43,6	32,2	28,1
1931	28,8	80,6	56,1	49,6	45,3
1951	27,4	109,4	52,9	63,4	59,5
1961	32,7	158,2	67,9	115,4	98,4
Solde					
1901	+ 15,8	− 22,4	+ 15,4	− 10,9	− 0,1
1911	+ 27,6	− 24,1	+ 6,5	− 11,0	− 9,4
1921	+ 29,3	− 11,2	+ 12,3	− 18,7	− 16,6
1931	+ 64,4	− 40,3	+ 20,4	− 29,2	− 26,2
1951	+ 96,8	− 70,5	+ 49,6	− 45,4	− 40,3
1961	+ 178,0	− 103,5	+ 69,4	− 92,8	− 73,0

répulsion migratoires des différentes répartitions ainsi que le solde produit par ces échanges.

Deux répartitions seulement ont des soldes migratoires toujours positifs: le Nord-ouest de l'Italie et le Centre; mais alors que dans la première, toutes les régions qui la composent — celles du "triangle industriel" — ont des soldes

positifs, dans la seconde, au contraire, il n'y a que le Latium (1) qui ait – grâce à l'attraction exercée par Rome – un fort actif migratoire. Toutes les autres répartitions présentent un solde indiquant des pertes migratoires plus ou moins consistantes; il faut préciser, cependant, que ces valeurs négatives ne tiennent pas compte de l'émigration à l'étranger. C'est en regard de cette circonstance qu'il faut apprécier un résultat comme celui qui émerge des données du dernier recensement, selon lequel pour les migrations internes, les pertes migratoires du Nord-est de l'Italie (10,4%) ont été jusqu'à la fin de 1961 beaucoup plus consistantes que celles du Midi (8,6%) qui est au contraire la répartition qui subit l'hémorragie émigratoire la plus intense.

Voilà pourquoi, si l'on veut un meilleur exemple des temps et des modalités de la redistribution de la population, opérée par les migrations internes, il faut se référer au courant sud-nord qui est, désormais, le courant dominant dans le cadre des courants migratoires internes, après que le courant est-ouest, qui était très important avant 1961, se fut presque annulé au cours des quinze dernières années; ce courant qui a fait monter à 200.000 unités en 1901 et à 975.000 en 1951 la communauté méridionale du Centre-nord, a eu après cette date une portée très considérable si bien qu'en 1961 elle a atteint 1.852.000 unités (tableau IV.5) et qu'en toute probabilité elle a dépassé en 1971 les 3.000.000 de méridionaux résidant dans l'aire du Centre-Nord. Et ce, pour ne parler que du seul apport direct, sans donc faire entrer en compte les enfants de ces émigrés. C'est en se référant certainement à un apport direct et indirect de cette ampleur (et à celui qui a conduit dans le triangle industriel et dans le Latium des centaines de milliers de Vénitiens) que certains auteurs ont parlé de "méridionalisation" (et de "vénétisation") de la population italienne. Le courant inverse, du Centre-Nord au Midi a toujours été fort modeste: la communauté des centre-septentrionaux résidant dans l'aire méridionale est passée de 112.000 à 295.000 unités de 1901 à 1961 et dans ce chiffre, une part dont on ne connait pas l'importance, est formée par les enfants, nés au Nord, des émigrés méridionaux qui sont rentrés ensuite dans le Sud.

IV.2.4 – On a déjà parlé de la nécessité de ne pas considérer en soi les données annuelles des inscriptions et des radiations de l'état civil pour transfert de résidence parce que l'évolution temporelle réelle du phénomène est sensiblement altérée à cause des infractions à l'obligation de déclarer l'émigration ainsi que par les régularisations successives. Mais si l'on considère qu'à long terme la plupart des situations individuelles irrégulières tendent à se normaliser soit par décision personnelle soit par action de l'ISTAT, on peut raisonnablement penser que les données regroupées en long intervalles quinquennaux aient une bonne "crédibilité". De ces données ainsi formées il doit surgir un cadre de synthèse du phénomène des migrations internes, cadre qui est, en outre, riche d'indications intéressantes.

(1) Au dernier recensement, la Toscane aussi.

Tableau IV.5

Balance migratoire du Centre-nord par rapport au Midi de l'Italie de 1901 à 1961

Recensements	Immigrés du Midi	Emigrés dans le Midi	Solde migratoire	Population résidant dans le Centre-nord (a)	% du solde sur la population
1901	202.169	111.978	+ 90.191	19.584.305	0,46
1911	270.029	133.785	+ 136.244	21.171.015	0,64
1921	373.195	122.693	+ 250.502	24.195.743	1,03
1931	598.181	198.403	+ 399.778	26.269.546	1,52
1951	974.685	218.809	+ 755.876	29.301.806	2,57
1961	1.852.163	295.396	+ 1.566.767	31.458.877	4,94

(a) A l'exclusion de la population née à l'étranger ou dans des territoires autrefois italiens.

La mobilité de la population italienne est déjà dans les années 30, très élevée: 1.300.000 individus environ, par an, changent de résidence à l'intérieur (avec un taux presqu'égal à 30%) et ce, malgré une série de mesures législatives fascistes émanées en 1928, 1931 et 1939 (cette dernière loi surtout fut importante) qui visaient à bloquer, pour des raisons presqu'exclusivement politiques, l'émigration vers les villes et vers les centres industriels. On peut donc légitimement supposer qu'en l'absence d'une législation comme celle qui a été faite par le fascisme, les migrations internes auraient atteint, dans la décennie précédant la guerre un maximum bien plus accentué. Toutefois, ce n'est que dans le second après-guerre que la mobilité interne de la population comporte une redistribution interrégionale bien plus intense que celle des années 30: en substance, une moyenne annuelle de 1.500.000 déplacements a équivalu, dès les années 50, à une redistribution interrégionale moyenne nette de 140.000 individus, quand sur presque 1.300.000 déplacements des années 30, 53.000 personnes seulement étaient redistribuées entre les diverses régions, — tous échanges déduits —, ce qui atteste qu'autrefois les déplacements advenaient beaucoup plus souvent à l'intérieur des régions que de nos jours (tableau IV.6).

Même avec des données aussi concises, il semble qu'on puisse saisir, au cours des dernières années, une tendance légère à la diminution de la mobilité interrégionale; mais, peut-être, plus que cette tendance à peine perceptible du reste, il faut souligner la faible diminution de la redistribution de la population déterminée non pas par la moindre capacité d'expulsion du Midi — car on n'a jamais tant émigré de l'aire méridionale — mais par le nouveau rééquilibre migratoire de l'aire du Nord-est qui est celle qui a obtenu, dans les quarante ans en question, les progrès les plus consistants. En 1931-1940, en effet, la capacité

Tableau IV.6

Migrations intérieures et redistribution régionale de la population de 1931-40 à 1966-72
(déclarations des déplacements)

Périodes	Nombre moyen annuel de migrations internes		Redistribution régionale de la population	
	Chiffres absolus (000)	pour 1000 habitants	chiffres absolus (000) (a)	pour 1000 habitants
1931-40	1.259	29,4	53,1	1,2
1941-50	981	21,4	31,6	0,7
1951-65	1.446	29,4	146,1	3,0
1966-72	1.545	29,0	131,1	2,5

(a) Somme de la moyenne annuelle des gains (ou des pertes) migratoires nets des régions.

d'attraction des plus grandes régions industrialisées de l'Italie (Nord-ouest) était encore faible et n'était donc en mesure d'absorber qu'un seul grand courant migratoire qui provenait de l'aire du Nord-est, – qui était donc la plus déficitaire du pays – par migrations internes; dans cette décennie le Midi a des pertes relativement minces parce que la majeure partie (80% environ) de ses émigrés étaient contraints à se diriger vers les autres pays d'Europe et au-delà de l'océan.

Après la guerre, la période 1951-1965 est celle de la grande migration interne: presque 1 million et demi de personnes par an changent de résidence; le triangle industriel est en mesure d'absorber un solde migratoire positif de 113.000 personnes par an pendant 15 ans; le Latium est contraint à en absorber 31.000 par an. Dans le Centre-nord seules la Vénétie, les Marches et l'Ombrie sont largement attirées par ces forces d'attraction, celles-ci s'exercent donc lourdement sur le Midi qui découvre alors de façon décisive et en large mesure le Centre-nord comme "alternative" migratoire. Même l'hostilité du milieu diminue peu à peu, bien que fort lentement, devant cet état de "nécessité".

Dans la dernière période (1966-1972), il n'y a que le cadre du Centre-nord qui change substantiellement: désormais, le Nord-est de l'Italie se trouve, dans l'ensemble, en équilibre migratoire, voire en légère augmentation, tandis que dans l'Italie centrale, les Marches ont ramené à moins d'un tiers leur déficit migratoire. La situation de dépression économique et sociale la plus profonde – dont l'émigration est l'expression la plus immédiate et la plus sûre – coïncide désormais complètement avec le Midi, auquel il faut ajouter uniquement l'Om-

brie: le déficit migratoire de l'aire méridionale des sept dernières années est de 124.000 unités par an et il ne s'agit que du flux dirigé vers le reste du pays (tableau IV.7).

Et les perspectives ne sont pas propres à faire espérer un ralentissement de cette hémorragie, à cause de la crise économique qui accompagne le début des années 70 et qui s'annonce encore plus sombre et plus grave dans le proche avenir.

La situation actuelle est parfaitement représentée même quand on se réfère à l'examen des courants migratoires qui ont désormais une allure sud-nord unidirectionnelle dont on a déjà parlé; voilà pourquoi on préfère reporter ici le tableau (IV.8) et le graphique (IV.2) où figurent toutes les migrations internes de la période 1955-1970 dans laquelle un peu moins de 25 millions d'Italiens ont changé de résidence: et comme en 1961, 36% de la population résidaient dans une autre commune que la commune de naissance, on peut estimer, à la lumière des données citées, que ce pourcentage est passé en 1967 à non moins de

Tableau IV.7

Soldes migratoires intérieurs des répartitions de 1931-40 à 1966-72
(moyennes annuelles des déclarations de déplacements)

Périodes	Répartitions					Italie
	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles	
Chiffres absolus						
1931-40	+ 25,1	− 29,8	+22,2	− 5,4	− 2,0	+ 10,1
1941-50	+ 15,7	− 8,0	+ 14,3	− 11,0	− 8,1	+ 3,0
1951-65	+ 113,0	− 24,8	+ 25,0	− 71,9	− 29,6	+ 11,7
1966-72	+ 91,1	+ 8,1	+ 25,2	− 85,8	− 38,6	−
Taux pour 1000 habitants						
1931-40	+ 2,3	− 4,3	+ 2,9	− 0,5	− 0,4	+ 0,2
1941-50	+ 1,4	− 0,9	+ 1,7	− 0,9	− 1,5	...
1951-65	+ 9,0	− 2,6	+ 2,7	− 5,8	− 4,9	+ 0,2
1966-72	+ 6,2	+ 0,8	+ 2,5	− 6,8	− 6,3	−

(a) Le solde pour l'ensemble de l'Italie n'est pas toujours nul (comme il devrait l'être) à cause du manque de synchronie entre la radiation des registres d'une commune et l'inscription dans les registres d'une autre commune.

Tableau IV.8

Mouvement migratoire intérieur selon la répartition de départ et d'arrivée dans la période 1955-1970
(milliers de personnes)

Répartitions de départ	Répartitions d'arrivée					Italie
	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles	
Nord-ouest	5.851	410	259	334	211	7.065
Nord-est	849	3.854	225	111	62	5.101
Centre	359	229	3.176	273	110	4.147
Sud	1.241	221	660	3.373	115	5.610
Iles	655	107	243	113	1.771	2.889
Italie	8.955	4.821	4.563	4.204	2.269	24.812

50-60%, montrant, dans un pays de peuplement ancien comme l'Italie, comme le phénomène migratoire a été bouleversant.

IV.2.5 – Si les facteurs de la mobilité au sein des régions ont été et sont de nature diverse, il semble au contraire qu'il ne peut y avoir de doutes sur le fait qu'il y ait à la base des migrations interrégionales une cause pathologique de fond comme le sous-développement qui domine encore une grande partie du pays; sans oublier, dans une moindre mesure, une autre cause constistuée par les déséquilibres existant entre les différentes régions, non seulement en termes de croissance économique mais aussi de salaires, d'équipements civils etc. Dans ces conditions, l'émigration nous décrit donc une carte du sous-développement, de ces "aires déprimées" qui se trouvent dans des conditions de revenu et d'accroissement du revenu, inférieures à celles des autres aires et qui ne parviennent pas, en rapport avec leur accroissement démographique, à combler une telle différence statique et dynamique.

Si l'on veut se limiter à analyser uniquement certains des aspects qui lient déséquilibres "régionaux" et émigration, il semble que la structure et la dynamique de l'emploi constituent l'élément le plus convaincant pour illustrer et comprendre, du moins en partie, la relation qui existe entre manque de développement et bas revenus d'un côté et émigration de l'autre: c'est justement le manque de travail, en effet, ou son extrême précarité qui constitue la manifestation la plus symptômatique de la fragilité de la structure économique d'une zone et le ressort le plus fort de l'émigration.

Graphique IV.2

Soldes régionaux des migrations intérieures et courants migratoires interrégionaux

Soldes migratoires
(immigrés moins émigrés; valeurs annuelles moyennes pour 1000 hab.)

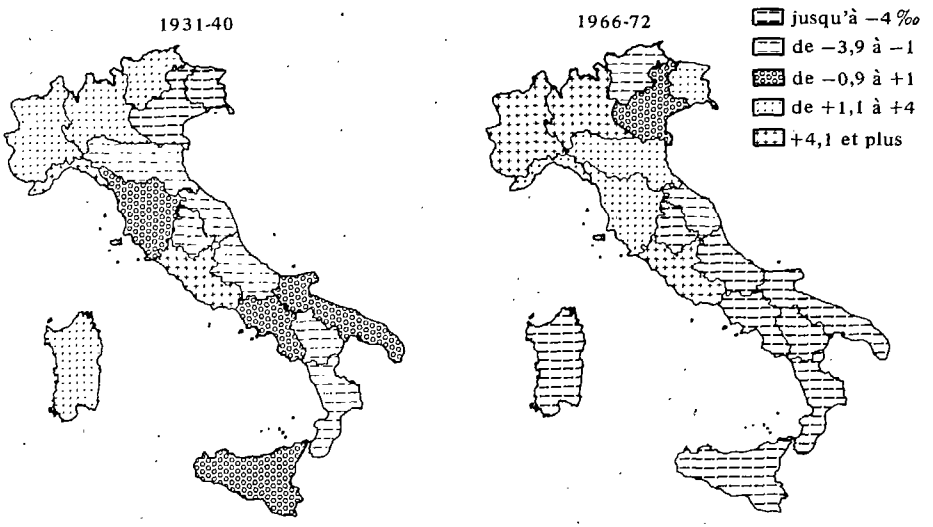

Courants migratoires interrégionaux
(immigrés moins émigrés)

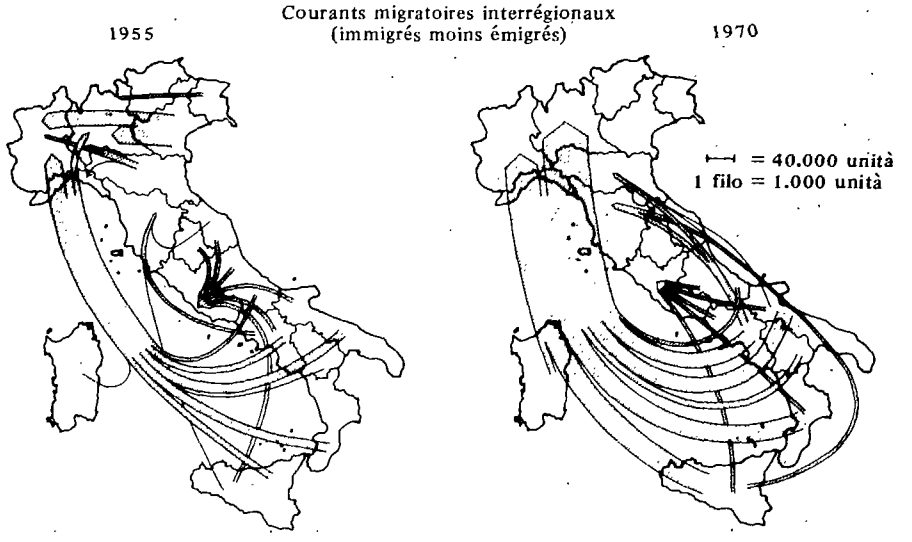

Les cartes indiquent la *structure* des migrations intérieures puisque les valeurs sur lesquelles elles ont été construites sont proportionnelles à 1 million de migrants pendant l'année; les valeurs inférieures à 1000 unités n'ont pas été représentées.

Et le problème de l'emploi en Italie, en tant que problème général de participation de la population aux activités productrices, est devenu de plus en plus le problème de l'emploi dans le Midi; la distance est en effet énorme entre les taux d'activité des répartitions à participation au travail la plus haute (Nord-ouest de l'Italie 39%) et celles à participation la plus basse (Italie insulaire 28%), telle qu'elle apparaît au recensement de 1971, date à laquelle on trouve en général des taux d'activité inférieurs de 4 points à ceux de 1961 et de 7 points environ à ceux de 1951. La contraction du taux d'activité est un fait historiquement observé dans presque tous les pays économiquement avancés et c'est un phénomène étroitement lié au processus de développement et de transformation de la structure économique et sociale d'une société, en plus de sa structure démographique: ce sont des facteurs positifs qui déterminent une réduction physiologique du taux d'activité et ils sont désormais bien définis, mis en évidence et rappelés fréquemment. Mais, dans certains cas, comme celui de l'Italie (ou mieux, celui du Midi) la contraction du taux d'activité, favorisée par une structure économique arriérée ou pas suffisamment avancée, touche des niveaux pathologiques et n'est dûe qu'en partie à des facteurs positifs. C'est, dans ce cas, la faiblesse structurale du système économique qui ne favorise guère une croissance suffisante de l'emploi dans les secteurs secondaire et tertiaire, le facteur principal de la brusque baisse du taux d'activité, puisque ni les nouvelles recrues des forces de travail ni la population active expulsée ou sortie de l'agriculture ne trouvent de travail dans les autres secteurs.

Si l'on se réfère à la situation des régions ou des répartitions, la relation entre manque de croissance de l'emploi, par exemple dans les secteurs non agricoles et émigration apparaît assez évidente: quand dans la dernière décennie, le bilan de l'emploi dans le Midi se termine par un déficit de 790.000 unités, telle semble être sans équivoque la cause principale de 2.250.000 migrations et si l'on trouve, par exemple, dans le Molisée entre 1961 et 1971 6 travailleurs nouveaux en dehors de l'agriculture pour chaque centaine de travailleurs quittant l'agriculture, on comprend bien que l'émigration massive de 20% de la population devienne l'unique possibilité de survie. Par contre dans le Nord-ouest de l'Italie où il y eut 129 nouveaux travailleurs non agricoles par 100 travailleurs quittant l'agriculture, l'immigration totale (travailleurs et familles) atteignit un peu plus d'1 million d'unités.

Cette analyse et ces chiffres confirment eux-aussi, s'il le fallait encore, la nécessité de mettre enfin en acte, au niveau national et au niveau communautaire, une politique économique sérieuse et adéquate qui soit en mesure non seulement d'assurer un rythme majeur de croissance de l'emploi non agricole dans les régions pauvres mais aussi un moindre rythme d'expulsion hors de l'agriculture: la dramatique alternative à l'actualisation et à la réussite d'une politique de ce genre ne peut être que la persistance d'une émigration hémorragique et pathologique.

IV.3 – Population urbaine et rurale

IV.3.1 – En Italie aussi, malgré la présence de Rome qui fut l'une des rares villes très grandes de l'antiquité, la croissance des villes et des sociétés urbanisées est un fait relativement récent; ce n'est qu'au siècle actuel, en effet, que les villes commencent à assumer un rôle prédominant bien que les caractéristiques historiques de l'installation de la population sur le territoire, les évènements politiques des anciens Etats, les particularités et les incertitudes du développement économique ainsi que la configuration physique du pays aient contribué à ce que l'urbanisation prenne en Italie des tons et des modalités plus équilibrés ou moins bouleversants que dans d'autres pays.

Mesurer le degré d'urbanisation de notre pays n'est cependant pas une entreprise facile car, après que presque tous les critères eurent été suivis jusqu'aujourd'hui, il n'y a encore en Italie aucun critère officiel qui permette de définir un centre "urbain" et donc de distinguer population urbaine et population rurale.

En attendant que de nouvelles études visant à définir des critères territorialement et dynamiquement valables soient menées à terme, il ne reste ici qu'à se référer à la dimension géographique des communes, soit pour sa valeur intrinsèque, soit parce qu'elle est liée de manière univoque et inverse à la proportion des travailleurs dans l'agriculture et de manière univoque et directe à la proportion des travailleurs dans les services; en choisissant donc ce critère, c'est comme si l'on choisissait aussi – au niveau d'agrégation – celui de la proportion des travailleurs de l'agriculture ou des services.

Bien sûr, le critère de l'ampleur démographique est un simple critère de référence, puisque les critiques fondamentales qu'on peut lui faire ne manquent pas et empêchent de déterminer un unique "quantum" discriminant au-dessus duquel on puisse définir un agrégat démographique "urbain" et au-dessous "rural", surtout quand on se trouve dans une situation aussi diversifiée du point de vue socio-économique et urbanistique que celle de l'Italie. C'est pour cette raison qu'il faudrait peut-être se borner à reporter un seul classement de la population selon l'ampleur démographique des communes qui, en une certaine mesure et pour la relation avec la population active précisée plus haut, peut représenter un classement, une graduation du rural à l'urbain; si l'on veut réellement se référer à un seuil discriminant, il peut être fixé, de façon purement indicative, à 20.000 habitants et ce, pour deux raisons; la première est de comparabilité internationale puisque telle est l'unique limite adoptée par l'ONU dans la recherche sur la population urbaine et rurale, en se référant à une situation aussi hétérogène que la situation mondiale; la seconde concerne une observation de synthèse sur le développement de la population des communes italiennes au cours des vingt dernières années, car 20.000 habitants indiquent justement la dimension géographique au-dessous de laquelle les communes ont vu diminuer leur population et au delà de laquelle elles l'ont vue fortement augmenter (tableau IV.9).

Tableau IV.9

Population résidant en Italie aux recensements de 1951 à 1971 selon la dimension des communes

Dimension des communes	Communes en 1971		EFFECTIFS								
	Nombre	%	Chiffres absolus			Valeurs en pourcentage			Nombres indices (1951 = 100)		
			1951	1961	1971 (a)	1951	1961	1971	1951	1961	1971 (a)
jusqu'à 3000 hts.	4.756	59,0	6.620.186	6.687.862	6.454.895	13,9	13,2	11,9	100,0	101,0	97,5
3001 – 5000 "	1.338	16,6	5.893.837	5.604.509	5.128.822	12,5	11,1	9,5	100,0	95,1	87,0
5001 – 10000 "	1.087	13,5	8.656.661	7.978.950	7.430.086	18,2	15,8	13,8	100,0	92,2	85,8
10001 – 20000 "	497	6,2	6.756.055	6.572.969	6.694.483	14,2	12,9	12,4	100,0	97,3	99,1
20001 – 50000 "	268	3,3	6.265.089	6.864.118	8.190.984	13,2	13,6	15,2	100,0	109,6	130,7
50001 – 100000 "	63	0,8	3.626.585	4.384.940	4.327.152	7,6	8,7	8,0	100,0	120,9	119,3
100001 – 500000 "	41	0,5	3.862.136	5.178.711	7.401.113	8,1	10,2	13,7	100,0	134,1	191,6
plus de 500000 "	6	0,1	5.834.988	7.351.510	8.397.676	12,3	14,5	15,5	100,0	126,0	143,9
Total	8.056	100,0	47.515.537	50.623.569	54.025.211	100,0	100,0	100,0	100,0	106,5	113,7
jusqu'à 20.000	7.678	95,3	27.926.739	26.844.290	25.708.286	58,7	53,0	47,6	100,0	96,1	92,1
plus de 20.000	378	4,7	19.588.798	23.779.279	28.316.925	41,3	47,0	52,4	100,0	121,4	144,6

(a) Distribution sur des données provisoires du recensement.

Au recensement de 1971, 52,4% de la population vit dans des communes de plus de 20.000 habitants, là où 10 ans auparavant cette proportion était de 47%, tandis qu'en France – toujours s'il est possible et utile de faire sur cette base comme le fait l'ONU, une comparaison internationale et toujours aux environs de 1960 – elle était de 48%, dans le Royaume Uni de 69%, en Espagne de 45%, dans la République fédérale allemande de 52%, aux Etats-Unis de 59% et dans l'Union soviétique de 36%.

Graphique IV.3

Pourcentage de population résidant dans les communes de 20.000 habitants et plus, de 1921 à 1971

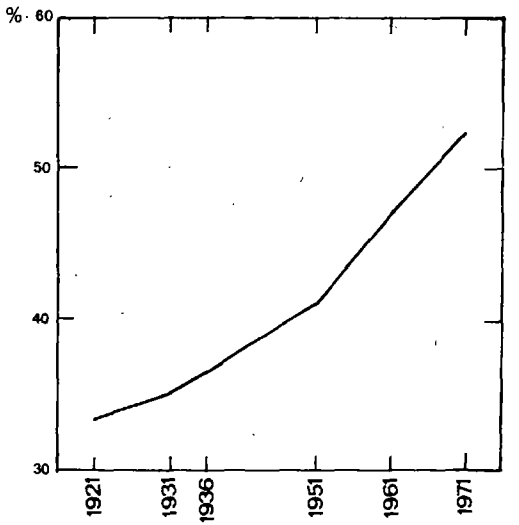

Bien sûr, les valeurs nationales, citées ici, de la "population urbaine" (reportées avec d'autres valeurs, officielles ou non, fruit de l'application de critères variés, dans le tableau IV.10) sont une moyenne nationale qui englobe des valeurs variant d'une région à l'autre et d'une répartition à l'autre; sans oublier que la limite de 20.000 habitants a une signification et un "contenu" profondément différents dans les diverses régions d'Italie, on trouve en prenant cette valeur comme unique seuil discriminant que dans le Nord-ouest de l'Italie la population "urbaine" est égale à 51%, dans le Nord-est à 46%, dans le Centre à 64%, dans le Sud à 49% et enfin dans les Iles à 55%.

IV.3.2 – On peut noter jusqu'à la fin de 1961 une très grande différenciation de la structure socio-économique et de la structure démographique de la population des communes urbaines et rurales et en observant la dynamique de 1951 à 1961,

Tableau IV.10

Pourcentage de la population urbaine aux recensements de 1861 à 1971, classée selon différents critères

Recense-ments	Critère 1861	Critère 1871	Critère 1936	Critère composé 1963	Critère popul. des centres avec plus de 20.000 hbs.	Critère popul. des communes avec plus de 20.000 hbs.
1861	25,2	31,5	–	–	–	–
1871	–	31,3	–	–	15,3	–
1881	–	–	–	–	18,3	–
1901	–	–	–	–	–	–
1911	–	–	–	–	–	–
1921	–	–	–	–	29,8	33,3
1931	–	–	–	36,4	–	35,1
1936	–	–	46,3	–	–	36,6
1951	–	–	–	42,5	–	41,1
1961	–	–	–	47,7	–	47,0
1971	–	–	–	–	–	52,4

Source: GOLINI A., (1975)

on comprend facilement que cette différenciation doit être encore largement présente en 1971, année dont on n'a pas encore toutes les données du recensement à disposition.

Les taux d'activité, compris comme participation aux activités productrices, sont beaucoup plus petits dans les zones urbanisées que dans les zones rurales, et la situation n'a guère beaucoup varié entre 1951 et 1961: c'est la première observation que l'on peut faire (figure IV.3) mais qui doit être immédiatement complétée par l'analyse territoriale. La situation de l'emploi dans les communes de diverse ampleur est très homogène dans le "triangle industriel" où le tissu industriel est très répandu (dans les communes de plus de 1000 habitants, l'activité dominante est déjà industrielle) et les taux d'activité (sauf deux ou trois exceptions) oscillent de très peu autour des valeurs de 42-44%, dans les petites communes comme dans les grandes. Dans le Midi, au contraire, l'activité décroit rapidement et intensément quand on passe des petits aux grands centres: les valeurs de 39-40% environ tombent à 27-28% dans les grandes villes, et ces dernières valeurs se différencient d'au moins 16 points par rapport à celles du Nord-ouest de l'Italie. Donc, tant qu'on se trouve dans de très petits, petits et moyens centres méridionaux où l'activité agricole est compatible avec la dimension des agglomérations humaines et avec l'aménagement du territoire, l'emploi "tient" bien qu'à des niveaux de 3 ou 4 points plus bas que ceux du "triangle"; quand tout ceci au contraire, ne peut advenir (il ne faut pas oublier qu'en 1961, l'activité agricole dans le Midi, ne prédomine pas dans les communes de plus de

100.000 habitants uniquement), émergent, comme on a pu déjà le noter, tout le retard et tout l'inadéquation de la structure économique et productrice des villes méridionales dans lesquelles il n'y a que l'émigration, les formes parasitaires d'emploi et la précarité qui permettent la survie de larges couches de la population.

La structure démographique, au contraire, favoriserait des taux d'activité plus élevés dans les zones urbaines où la proportion des personnes en âge de travailler est sensiblement plus grande que dans les zones rurales: dans celles-ci, en effet, l'indice de dépendance économique (personnes en âge improductif pour 100 personnes en âge productif) est de 51% environ, tandis qu'il descend dans les grandes villes à 42% à cause de la proportion diverse de personnes en âge productif qui monte de 66% à 71% en passant des petites aux grandes communes.

Du point de vue démographique, les grandes villes sont favorisées par rapport aux zones rurales non seulement grâce à la plus grande proportion de personnes en âge de travailler mais aussi parce qu'elles ont un plus grand nombre d'enfants et d'adolescents et un nombre plus petit de personnes âgées et de vieillards; ceci est une des conséquences directes et indirectes d'un dépeuplement rural de type hémorragique qui a laissé dans les très petits centres un grand nombre de vieillards jusqu'à compromettre un développement démographique normal des communautés, caractérisées, désormais, par une mortalité élevée et une natalité très réduite. Les centres ayant la structure par âge la plus jeune ne sont cependant pas les plus grands mais ceux de dimension moyenne: ils ont, en même temps, la plus grande part d'enfants et de jeunes et la proportion la plus petite de vieillards: leur développement démographique plus équilibré, naturel comme migratoire, devrait leur assurer même à l'avenir un développement comportant moins de problèmes de nature socio-économique liés à l'afflux de forces de travail et à la présence d'un grand nombre de vieillards.

Malgré une structure par âge plus jeune, les zones les plus urbanisées sont caractérisées par une proportion de population féminine élevée qui dépasse la population masculine d'au moins 10 ou 11%, tandis que dans les zones rurales le rapport de masculinité est beaucoup plus élevé et est de nature à comporter presque un équilibre des sexes parfait. La tendance très nette qu'on identifie dans les données sur le rapport des sexes, est celle d'une forte diminution de la masculinité de la population au fur et à mesure qu'augmente la dimension des communes, selon une évolution que l'on peut rencontrer aussi dans d'autres pays. Pour une série de raisons spécifiques, on peut difficilement croire que les migrations soient les seules responsables d'une telle évolution; on peut supposer que la grande majorité de population féminine dans les zones les plus urbanisées soit surtout le fruit d'une surmortalité masculine accentuée qui toucherait beaucoup plus les grands centres que les petits et que les zones rurales: c'est une hypothèse, certes, difficile à vérifier par manque de données correctes et de renseignements adéquats mais qui peut être légitimement avancée à la lumière des quelques informations à notre disposition.

Graphique IV.4

Caractéristiques structurales de la population en 1961 selon la dimension des communes

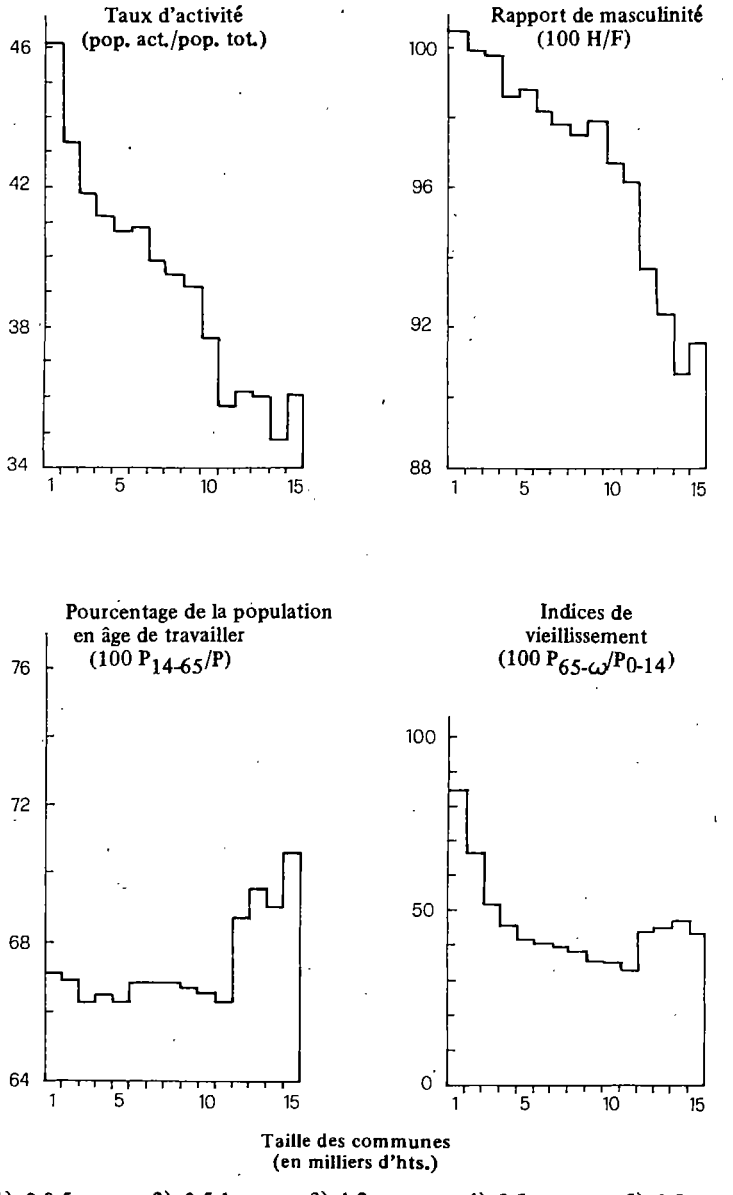

1) 0-0,5; 2) 0,5-1; 3) 1-2; 4) 2-3; 5) 3-5;
6) 5-7; 7) 7-10; 8) 10-15; 9) 15-20; 10) 20-30;
11) 30-50; 12) 50-100; 13) 100-300 14) 300-500; 15) 500 +

Source: BELLETTINI A., (1973)

IV.4 – Le développement des agglomérations urbaines et des grandes villes

IV.4.1 – Quatre-vingt quatorze villes de petite, moyenne et grande dimension, répandues sur tout le territoire national ont constitué depuis toujours, en Italie, les pôles d'attraction première de l'émigration rurale: les chefs-lieux, sièges des activités industrielles les plus consistantes, des activités bureaucratiques et administratives et des services les plus importants ont été très souvent le but et souvent, seulement une étape pour ceux qui visaient, plus simplement, sans toutes ces motivations à un type de vie différent, à un type de vie "citadin". Les chefs-lieux qui forment l'ossature urbaine de l'Italie, ont rempli jusqu'à nos jours, bien que partiellement et malgré l'absence d'un dessein de programmation précis, un rôle essentiel dans l'histoire de l'urbanisation de l'Italie, en contribuant à la rendre assez équilibrée ou, du moins, pas complètement déséquilibrée, comme cela est arrivé, par exemple, dans d'autres pays.

Naturellement, les déséquilibres territoriaux dans le développement économique, le manque de réponse au problème méridional, la croissance parasitaire et pathologique de Rome, le manque absolu d'une politique du territoire et d'une politique de la ville (qui a favorisé les spéculations les plus ruineuses et les plus démesurées) n'ont pas permis une croissance sociale et économique égale (même pas approximativement) dans les différentes régions et dans leurs villes, si bien que la pression démographique n'a pu être distribuée équitablement sur cette ossature urbaine (tableau IV.11). Ce sont donc des raisons économiques, productives et politiques qui ont fait en sorte que la population habitant les chefs-lieux soit proportionnellement plus grande dans le Centre-nord (37%) que dans le Midi (28%) et que la distance entre le quota de population urbaine du Centre-nord et celui de la population urbaine du Midi ait augmenté dans le temps, en passant d'environ 3 points en 1871 à presque 10 points en 1971; en même temps que les raisons citées, ont aussi contribué à déterminer de telles différences certaines causes historiques (un plus grand nombre d'Etats pré-unitaires au Nord et donc, un plus grand nombre de capitales), géographiques (une plus grande facilité de transports) et structurales (une moindre extension territoriale des provinces du Centre-nord; chaque chef-lieu méridional comprend en moyenne 800 km^2 de territoire le plus qu'au Nord).

Ligurie et Lombardie d'un côte et Frioul-Vénétie Julienne, Campanie et Sicile de l'autre constituent l'ensemble des régions dont les chefs-lieux ont eu une croissance plus accélérée dans les cinquante premières années (1871-1921) que dans les cinquante ans successifs (1921-1971), croissance justifiée dans le premier groupe de régions par leur industrialisation anticipée, et dans le second par le rôle qu'avaient auparavant Trieste, Naples et Palerme et par leur décadence successive. Les chefs-lieux des autres régions, au contraire, se sont tous accrus plus intensément dans la seconde moitié du siècle et, en particulier ceux du Latium (Rome aussi) qui ont grandi de 2,7 fois dans la première moitié puis encore de 4 fois dans la seconde; toujours très importante, à cause de l'accroissement naturel

Tableau IV.11

Population résidant dans les chefs-lieux de province et dans les autres communes des répartitions en 1861 et en 1971 (milliers d'habitants; périmètre constant: 1971)

Communes Recensements	Répartitions					
	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles	Italie
Chiffres absolus						
Chefs-lieux						
1871	1.287	1.155	1.028	1.003	642	5.115
1971	5.165	3.276	4.722	3.242	2.032	18.437
Nombre-indice 1971 (1871 = 100)	401	284	459	323	317	360
Autres communes						
1871	6.138	4.512	3.705	5.980	2.585	22.920
1971	9.774	6.749	5.577	9.478	4.121	35.699
Nombre-indice 1971 (1871 = 100)	159	150	151	159	159	156
Valeurs en pourcentage						
Chefs-lieux						
1871	17,3	20,4	21,7	14,4	19,9	18,2
1971	34,6	32,7	45,8	25,5	33,0	34,1
Autres communes						
1871	82,7	79,6	78,3	85,6	80,1	81,8
1971	65,4	67,3	54,2	74,5	67,0	65,9

exceptionnellement fort, est la mesure de l'évolution des chefs-lieux des Pouilles, qui se sont accrus de 5,6 fois au cours du siècle en question, en suivant ainsi les chefs-lieux du Latium uniquement.

Comme on pouvait le prévoir, l'accroissement des villes des régions économiquement les plus avancées et de celles des régions les plus pauvres a été extrêmement différencié: en effet, dans toutes les régions du Centre-nord, y comprises les Marches et l'Ombrie, l'accroissement migratoire dans la période 1951-1971 a été plus grand que l'accroissement naturel et il a constitué dans certains cas, la clef du développement des chefs-lieux septentrionaux, et en particulier des chefs-lieux du "triangle industriel", où le contrôle des naissances répandu et anticipé, appliqué par la quasi totalité de la population, avait fait s'effondrer la natalité, vieillir la population et augmenter la mortalité; par contre, dans toutes les régions méridionales la croissance des chefs-lieux est dûe

principalement, ou dans certains cas exclusivement, à l'accroissement naturel. En général, lorsque le taux d'accroissement naturel a été élevé, on trouve un taux d'accroissement migratoire très bas ou même un décroissement); là où au contraire, le taux d'accroissement migratoire s'est révélé inconsistant, le taux d'accroissement naturel a été presque nul; les chefs-lieux du Latium (Rome) sont les seuls dont nous avons vu augmenter la population sous l'effet réuni et presqu'équivalent des deux composantes.

Il faut dire, cependant, que désormais, une comparaison territoriale d'après l'intensité d'urbanisation, faite uniquement à travers des données concernant les chefs-lieux, devient de moins en moins précise. D'un côté, en effet, la superficie territoriale réduite de certaines communes chefs-lieux constitue une limite artificielle de l'expansion urbaniste et démographique du centre habité qui, en réalité, se soude sans solution de continuité, (comme c'est le cas, par exemple, de Milan et Florence) avec les centres habités des communes contigües, et forme avec ceux-ci une agglomération urbaine unique et indivisible; de l'autre côté, on assiste de plus en plus surtout dans le Nord du pays à la formation et à la croissance de véritables aires de métropole, de groupements de communes qui affrontent en un même temps et de façon coordonnée la croissance urbaniste, économico-productive et démographique de l'aire, soit par un choix précis de type politique et administratif, soit par nécessité pragmatiste ou pour les deux raisons à la fois.

Telle est l'une des raisons qui ont contribué, avec celles de nature productive et sociale, à différencier sensiblement l'accroissement des "grandes villes" (de plus de 300.000 habitants) qui sont 11 aujourd'hui, éparpillées sur tout le territoire national (3 dans la répartition du Nord-ouest; 2 dans le Nord-est; 2 dans le Centre; 2 dans le Midi et 2 dans les Iles) mais qui, dès 1901 quand l'urbanisation dans les autres pays était à peine à ses débuts, étaient 5, donnant donc une contribution fondamentale à cet équilibre urbain dont on vient de parler (tableau IV.12).

IV.4.2 – L'augmentation de la population vivant dans les aires de métropole a été au cours des vingt dernières années exceptionnellement plus élevée que celle de la population du reste du pays (tableau IV.13) même si elle est très différenciée d'une aire à l'autre. En 1971 les personnes vivant dans les 32 aires de métropole italiennes (certaines d'entre elles étant très grandes et d'autres très petites et réduites) sont 23.300.000, avec une augmentation de presque 7 millions d'habitants par rapport à vingt ans auparavant, ce qui signifie que les zones urbaines ont absorbé tout l'accroissement démographique italien, puisque tout le reste du pays a subi au contraire une diminution de plus de 300.000 personnes.

La zone dont l'urbanisation est la plus favorable est certainement celle du Nord-est du pays, dans laquelle 12 aires de métropole de petite et moyenne ampleur (la plus grande est Bologne avec 550.000 habitants) assurent un pluralisme de centres et un équilibre urbain qui semblent être la formule la meilleure, et souhaitée par tous, parce qu'avec cette formule les bénéfices

Tableau IV.12

Evolution de la population des communes de plus de 300.000 habitants, aux recensements de 1871 à 1971
(milliers d'habitants; périmètre constant: 1971)

VILLES	1871	1881	1901	1911	1921	1931	1951	1961	1971	Rapport de la population de la ville à celle de l'aire de métropole correspondante %
Rome	...	...	422,4	518,9	660,2	930,9	1651,8	2188,2	2782,0	93
Milan	...	354,1	538,5	701,5	818,2	960,7	1274,2	1582,5	1732,0	31
Naples	489,0	535,2	621,2	751,2	859,6	831,8	1010,6	1182,8	1226,6	34
Turin	...	...	329,7	415,7	499,8	590,8	719,3	1025,8	1168,0	70
Gênes	...	...	377,6	465,5	541,6	590,7	688,4	784,2	816,9	73
Palerme	...	...	...	...	...	...	490,7	588,0	642,8	93
Bologne	...	...	...	...	...	...	340,5	444,9	490,5	89
Florence	...	...	...	...	...	304,2	374,6	436,5	457,8	49
Catane	...	...	...	...	...	...	...	363,9	400,0	78
Venise	...	...	...	...	...	...	316,9	347,3	363,1	80
Bari	...	...	...	...	...	...	...	312,0	357,3	95

Tableau IV.13

Population résidant dans les agglomérations urbaines aux recensements de 1951, 1961, 1971 et taux d'accroissement

(moyennes annuelles)

Aires de métropole (périmètre définis en 1961)	Population			Taux d'accroissement (moyennes annuelles pour 1000 habitants)		
	1951	1961	1971	1951-61	1961-71	1951-71
Turin	922.726	1.307.560	1.673.654	34,7	24,5	28,9
Bielle	133.876	151.821	159.835	12,6	5,1	8,7
Alexandrie	95.787	111.296	125.485	15,1	12,0	13,4
Milan	3.739.646	4.630.878	5.677.330	21,4	20,2	20,7
Brescia	250.018	294.148	354.596	16,3	18,6	17,5
Vérone	208.139	257.637	310.957	21,4	18,7	19,9
Venise	379.666	418.440	456.737	9,8	9,6	9,2
Padoue	292.948	329.494	387.513	11,8	16,1	14,1
Vicence	94.513	114.555	138.393	19,3	18,8	19,0
Udine	108.707	120.777	135.927	10,6	11,8	11,2
Trieste	289.966	290.536	290.666	0,2	0,0	0,1
Gênes	923.723	1.049.768	1.111.871	12,8	5,7	9,2
La Spezia	340.519	366.741	387.956	7,5	5,6	6,5
Florence	663.231	788.198	925.947	17,3	16,0	16,6
Livourne	279.702	319.833	354.363	13,5	10,2	11,8
Parme	122.978	141.203	175.228	13,9	21,4	17,9
Reggio Emilia	106.726	116.445	128.789	8,7	10,0	9,4
Modène	111.364	139.183	171.072	22,3	20,5	21,3
Ferrare	133.949	152.654	154.066	13,1	0,9	6,9
Bologne	359.275	476.304	550.919	28,2	14,5	20,8
Rimini	113.035	148.535	189.661	27,3	24,3	25,5
Ancône	106.946	126.649	145.792	17,0	14,0	15,4
Rome	1.761.661	2.337.340	2.982.220	28,2	24,2	25,7
Pescara	127.328	161.008	209.747	23,5	26,2	24,9
Naples	2.805.231	3.254.111	3.646.550	14,9	11,3	13,0
Bari	283.888	327.735	374.572	14,4	13,3	13,8
Tarente	168.941	194.609	227.342	14,2	15,5	14,8
Reggio Calabria	153.938	167.514	180.043	8,5	7,2	7,8
Palerme	535.084	636.773	694.095	17,4	8,6	12,8
Messine	228.697	262.444	257.599	13,8	– 1,9	5,8
Catane	389.048	461.323	511.221	17,1	10,2	13,5
Cagliari	138.539	183.784	223.376	28,2	19,4	23,4
Total	16.369.795	19.839.296	23.313.522	19,3	16,1	17,5
Reste du Pays	31.145.742	30.774.273	30.821.324	– 1,2	0,1	– 0,5
Ensemble de l'Italie	47.515.537	50.623.569	54.134.846	6,4	6,7	6,5

Source: Pour 1951 et 1961: CAFIERO S. BUSCA A., Lo sviluppo in Italia, Roma, SVIMEZ, 1970, p. 25.

marginaux ne dépassent par les coûts, parce que le potentiel de participation communautaire du citadin est encore suffisamment élevé, parce que l'articulation urbaine permet la constitution d'un système urbain diffus qui sauvegarde aussi les aires non urbanisées d'un rapide déclin.

Graphique IV.5

Périmètre des agglomérations urbaines en Italie en 1961

Source: CAFIERO S., BRUSCA A., (1970)

De lourds aspects pathologiques et accablants caractérisent au contraire les aires de métropole du Nord-ouest de l'Italie dans lesquelles 64% de la population de la répartition s'est installée, soit un total de 9,5 millions d'habitants dont 8,5 occupent les 3 seules aires de Gênes, Turin et Milan. La croissance fort rapide de ces aires, ainsi que leur dimension déjà considérable et le manque de toute activité et de toute volonté programmatrices et régulatrices ont provoqué d'énormes dommages, peut-être même irréparables, au centre historique des trois grandes villes comme à leur banlieue et aux communes contigües submergées et dépassées dans l'organisation du territoire, les services sociaux et dans les structures administratives, par une croissance vertigineuse.

Dans l'Italie centrale, les aires de métropole commencent à s'espacer territorialement: elles ne sont que 4 et comprennent en 1971 43% de la population de la répartition soit un total de 4,4 millions d'habitants, dont, toutefois, environ 3 millions sont absorbés par l'aire de la métropole de Rome. Cette dernière s'est accrue – comme on a déjà pu le voir auparavant – avec un taux très élevé, égal ou parfois même supérieur à celui des aires du "triangle industriel". Au delà de Rome et jusqu'à Florence et Ancône, il y a le "desert urbain" du Latium septentrional, de toute l'Ombrie, des Marches et de la Toscane méridionale qui favorise un exode intense.

C'est la même structure urbaine que dans l'Italie méridionale et insulaire où les 5 seules aires de métropole (6,3 millions d'habitants) qui existent sont, sur le territoire, marginales et décentrées, toutes placées sur les côtes de façon à former non un système urbain organique et équilibré, mais simplement une constellation de quelques villes, éloignées l'une de l'autre. De telles villes n'offrent rien pour l'organisation productive, civile et culturelle du territoire méridional entier, objet donc de la plus intense hémorragie émigratoire vers l'extérieur; elles ne sont en mesure d'absorber qu'en partie l'accroissement naturel élevé que leur fournit une population encore trop féconde.

La structure urbaine se présente donc, en Italie, certainement déséquilibrée et, en certains cas, archaïque mais non complètement compromise. Mais ce ne sont – comme on l'a dit – que des raisons historiques, géographiques et administratives qui ont favorisé, en Italie, le développement d'un grand nombre de villes de moyenne et de grande ampleur qui ont, en une certaine mesure, évité des concentrations encore plus vastes et encombrées. En aucun cas, en effet, le développement des métropoles n'a surgi en Italie d'un dessein organique et élaboré, ni d'une organisation du territoire lumineuse et prévoyante; la génèse a toujours et uniquement été celle de l'agrandissement continuel des "villes centrales" dont la population en général, constitue encore actuellement de 70 a 95% de la population de l'aire correspondante. L'absence de toute politique territoriale des emplacements humains et productifs a provoqué évidemment des détriments et des dommages énormes qui vont – pour n'en citer que quelques uns – de la dégradation des centres historiques à la construction de banlieues surpeuplées et désolées, de la croissance insuffisante de services scolaires, hospitaliers, administratifs ainsi que des transports à un va-et-vient intense et quotidien de travailleurs banlieusards.

CHAPITRE V

LA POPULATION ACTIVE ET LES FORCES DE TRAVAIL

V.1 – L'évolution de la population active par sexe au siècle dernier

V.1.1 – Les recensements démographiques effectués en Italie depuis 1871 permettent de distinguer deux groupes: population active et population non active et il convient en premier lieu d'illustrer brièvement les profonds changements qui ont eu lieu au cours des cent dernières années dans la structure de la population active.

La première observation concerne le contraste qui existe entre la forte augmentation de la population italienne et la diminution de la population active (tableau V.1). En effet, alors que la population italienne est passée de 28.151.000 unités (en 1871) à 54.056.000 (en 1971), et a donc augmenté de 25.905.000, doublant presque en cent ans, la population active, dans la même période, a présenté un accroissement de 3.677.000 unités, ce qui correspond à une variation de 23% environ, passant de 16.093.000 à 19.770.000 unités.

Ce phénomène s'est accentué considérablement dans les vingt dernières années de la période étudiée, pendant lesquelles la population totale a augmenté de 6.540.000 unités et la population active au contraire a même diminué de 902.000 unités. Par conséquent, le taux d'activité exprimé comme rapport en pourcentage entre la population active et la population totale a constamment baissé de 1871 (57,2%) à 1971 (36,6%).

Ces chiffres sont étroitement liés aux évènements économiques, historiques et politiques qui ont caractérisé les cent dernières années de l'histoire italienne; ils représentent une précieuse base de référence pour mieux analyser certains de ces phénomènes.

Cependant, en vue d'une interprétation de nature économique et sociale nous aurons d'autres éléments plus clairs lorqu'on procèdera, par la suite, à l'étude de l'évolution de la population active en rapport avec les secteurs d'activité économique et les caractéristiques socio-professionnelles.

V.1.2 – Si l'on considère séparément, selon le sexe, les variations de la population totale et de la population active entre 1871 et 1971, on observe que l'accroissement de 3.677.000 unités de la population active est la résultante d'une augmentation de 4.483.000 hommes et d'une diminution de 806.000 femmes qui a eu lieu malgré une augmentation de la population féminine d'au moins 13.790.000 unités.

A noter en outre que la participation de la femme à l'activité productrice a diminué aussi bien en chiffres absolus qu'en chiffres relatifs; en chiffres absolus, le nombre des femmes de la population active, de 6.236.000 en 1871 est descendu à 5.430.000 en 1971. La proportion qui était de 61,3% pour les

Tableau V.1

Population active et non active par sexe aux recensements de 1871 à 1971
(périmètre constant: 1971)

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Ensemble		
	Population active	Population non active	Total	Population active	Population non active	Total	Population active	Population non active	Total
	Valeurs absolues								
1871	9.857	4.459	14.316	6.236	7.599	13.835	16.093	12.058	28.151
1881	10.349	4.785	15.134	5.922	8.735	14.657	16.271	13.520	29.791
1901	11.514	5.476	16.990	5.414	11.374	16.788	16.928	16.850	33.778
1911	12.501	6.107	18.608	5.280	13.033	18.313	17.781	19.140	36.921
1931	13.410	6.771	20.181	5.195	15.667	20.862	18.605	22.438	41.043
1951	15.401	7.858	23.259	5.271	18.986	24.257	20.672	26.844	47.516
1961	15.022	9.770	24.792	5.075	20.757	25.832	20.097	30.527	50.624
1971	14.340	12.091	26.431	5.430	22.195	27.625	19.770	34.286	54.056

Valeurs en pourcentage

1871	68,9	31,1	100,0	45,1	54,9	100,0	57,2	42,8	100,0
1881	68,4	31,6	100,0	40,4	59,6	100,0	54,6	45,4	100,0
1901	67,8	32,2	100,0	32,2	67,8	100,0	50,1	49,9	100,0
1911	67,2	32,8	100,0	28,8	71,2	100,0	48,2	51,8	100,0
1931	66,4	33,6	100,0	24,9	75,1	100,0	45,3	54,7	100,0
1951	66,2	33,8	100,0	21,7	78,3	100,0	43,5	56,5	100,0
1961	60,6	39,4	100,0	19,6	80,4	100,0	39,7	60,3	100,0
1971	54,3	45,7	100,0	19,7	80,3	100,0	36,6	63,4	100,0

Nombres indices (base 1871 = 100)

1871	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1881	105,0	107,3	105,7	95,0	114,9	105,9	101,1	112,1	105,8
1901	116,8	122,8	118,7	86,8	149,7	121,3	105,2	139,7	120,0
1911	126,8	137,0	130,0	84,7	171,5	132,4	110,5	158,7	131,2
1931	136,0	151,9	141,0	83,3	206,2	150,8	115,6	186,1	145,8
1951	156,2	176,2	162,5	84,5	249,8	175,3	128,5	222,6	168,8
1961	152,4	219,1	173,2	81,3	273,2	186,7	124,9	253,2	179,8
1971	145,5	271,2	184,6	87,1	292,1	199,7	122,8	284,3	192,0

Graphique V.1

Evolution de la population totale et de la population active de 1871 à 1971

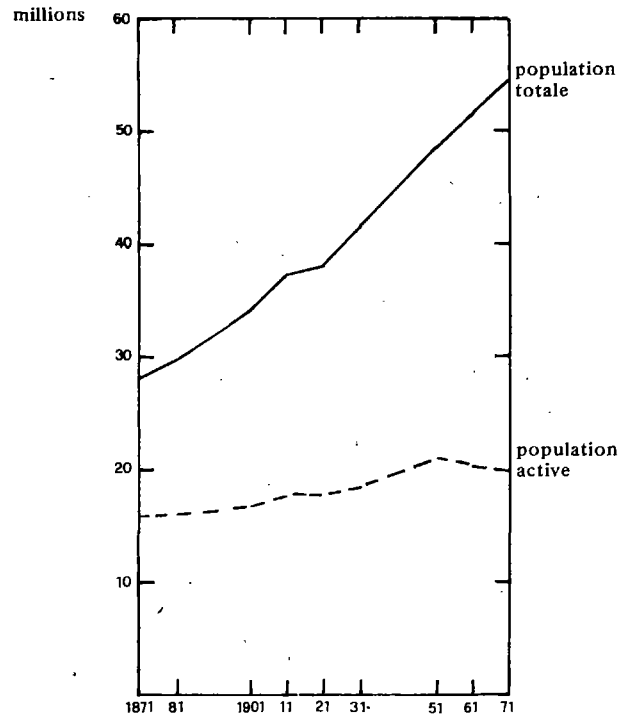

hommes et de 38,7% pour les femmes en 1871, est en 1971 respectivement de 72,5% et de 27,5% (tableau V.2). Il faut remarquer que jusqu'en 1961 la proportion des femmes avait sans cesse diminué (de 38,7% en 1871 à 25,3% en 1961) tandis que dans la décennie 1961-1971 on observe un certain accroissement de l'incidence de la participation féminine (de 25,3% en 1961 à 27,5% en 1971).

En rapport avec les évolutions de la population active et de la population totale entre 1871 et 1971, le taux d'activité féminine a fortement baissé de 45,1 à 19,7, le taux d'activité masculine a baissé de 68,9 à 54,3 et le taux d'activité totale de 57,2 à 36,6 (tableau V.1).

Tableau V.2

Pourcentage de la population active et non active par sexe aux recensements de 1871 à 1971
(périmètre constant: 1971)

Recensements	Population active			Population non active			Population totale		
	Sexe masc	Sexe fém	Sexes réunis	Sexe masc	Sexe fém	Sexes réunis	Sexe masc	Sexe fém	Sexes réunis
1871	61,3	38,7	100,0	37,0	63,0	100,0	50,9	49,1	100,0
1881	63,6	36,4	100,0	35,4	64,6	100,0	50,8	49,2	100,0
1901	68,0	32,0	100,0	32,5	67,5	100,0	50,3	49,7	100,0
1911	70,3	29,7	100,0	31,9	68,1	100,0	50,4	49,6	100,0
1931	72,1	27,9	100,0	30,2	69,8	100,0	49,2	50,8	100,0
1951	74,5	25,5	100,0	29,3	70,7	100,0	48,9	51,1	100,0
1961	74,7	25,3	100,0	32,0	68,0	100,0	49,0	51,0	100,0
1971	72,5	27,5	100,0	35,3	64,7	100,0	48,9	51,1	100,0

En examinant ces données, une question nous vient spontanément à l'esprit: à quels motifs faut-il attribuer la forte baisse du taux d'activité total?

Le débat sur cet argument a été fervent et fécond et les thèses d'interprétation du développement économique italien à la lumière de l'évolution des forces de travail ont été divergentes. Tandis que l'on renvoie aux études de différents auteurs pour un examen plus approfondi du problème on se limitera ici à rappeler les deux thèses d'interprétation qui se sont opposées au cours de ces analyses.

D'une part, certains auteurs n'ayant formulé explicitement aucun modèle théorique d'interprétation ont défini certains facteurs comme les plus aptes à expliquer les variations de l'offre d'emplois: le revenu par tête, le niveau de la scolarité, les caractéristiques du système de retraites.

D'autre part, d'autres auteurs trouvant inacceptable, pour l'Italie, une explication de la réduction des forces de travail qui définisse comme facteur déterminant l'amélioration des conditions économiques et sociales de la population, ont soutenu qu'une telle diminution est aussi l'effet d'une aggravation de la situation économique générale.

Certains en particulier, reprenant un modèle réactif cyclique des forces de travail retiennent que la sortie des forces de travail peut représenter pour beaucoup l'unique alternative possible en face de la difficulté permanente de trouver un emploi adéquat.

Graphique V.2

Taux d'activité par sexe de 1871 à 1971

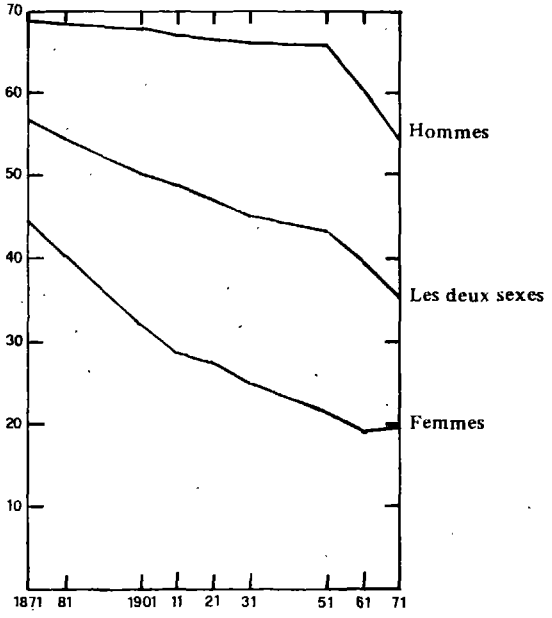

V.2 – La population active par secteur d'activité et condition socio-professionnelle

V.2.1 – D'autres aspects intéressants de l'évolution des forces de travail surgissent lorsqu'on considère les changements dans la structure socio-professionnelle (1) de la population active. Cette structure peut être examinée sous deux aspects fondamentaux: la branche d'activité économique et la position dans la profession.

Au sujet du premier aspect, on se limitera à examiner les trois grandes branches: agriculture, industrie, autres activités (y compris la fonction publique).

Les trois secteurs mentionnés ont montré des caractéristiques d'évolution sensiblement difformes.

L'agriculture (tableau V.3) s'est vu réduire considérablement le nombre de

(1) Pour effectuer ces comparaisons, il est nécessaire de se référer à une partie de la population active c'est-à-dire à celle qu'on appelle la population en condition professionnelle d'où sont exclues les personnes à la recherche d'un premier emploi.

Tableau V.3

Population active en situation professionnelle par sexe et secteurs d'activité économique aux recensements de 1871 à 1971
(périmètre constant: 1971)

Recensements	Chiffres absolus (milliers)				Pourcentages			
	Agric.	Industrie	Autres activités	Total	Agric.	Industrie	Autres activités	Total
				Hommes				
1871	6.710	1.476	1.533	9.719	69,0	15,2	15,8	100,0
1881	6.806	1.738	1.642	10.186	66,8	17,1	16,1	100,0
1901	7.022	2.399	1.889	11.310	62,1	21,2	16,7	100,0
1911	7.131	2.886	2.246	12.263	58,2	23,5	18,3	100,0
1931	6.704	3.566	2.854	13.124	51,1	27,2	21,7	100,0
1951	6.228	4.913	3.523	14.664	42,5	33,5	24,0	100,0
1961	4.150	6.333	4.135	14.618	28,4	43,3	28,3	100,0
1971	2.299	6.679	4.770	13.748	16,7	48,6	34,7	100,0
				Femmes				
1871	4.055	1.575	592	6.222	65,2	25,3	9,5	100,0
1881	3.721	1.510	673	5.904	63,0	25,6	11,4	100,0
1901	3.279	1.317	789	5.385	60,9	24,5	14,6	100,0
1911	3.080	1.266	888	5.234	58,8	24,2	17,0	100,0
1931	2.718	1.227	1.143	5.088	53,4	24,1	22,5	100,0
1951	2.033	1.377	1.503	4.913	41,4	28,0	30,6	100,0
1961	1.507	1.553	1.841	4.901	30,7	31,7	37,6	100,0
1971	944	1.671	2.468	5.083	18,6	32,9	48,5	100,0
				Total				
1871	10.765	3.051	2.125	15.941	67,5	19,2	13,3	100,0
1881	10.527	3.248	2.315	16.090	65,4	20,2	14,4	100,0
1901	10.301	3.716	2.678	16.695	61,7	22,3	16,0	100,0
1911	10.211	4.152	2.134	17.497	58,4	23,7	17,9	100,0
1931	9.422	4.793	3.997	18.212	51,7	26,3	22,0	100,0
1951	8.261	6.290	5.026	19.577	42,2	32,1	25,7	100,0
1961	5.657	7.886	5.976	19.519	29,0	40,4	30,6	100,0
1971	3.243	8.350	7.238	18.831	17,2	44,4	38,4	100,0

Taux d'activité dans les répartitions par secteurs d'activité économique selon le sexe en 1881, 1931 et 1971

a) secteur agricole

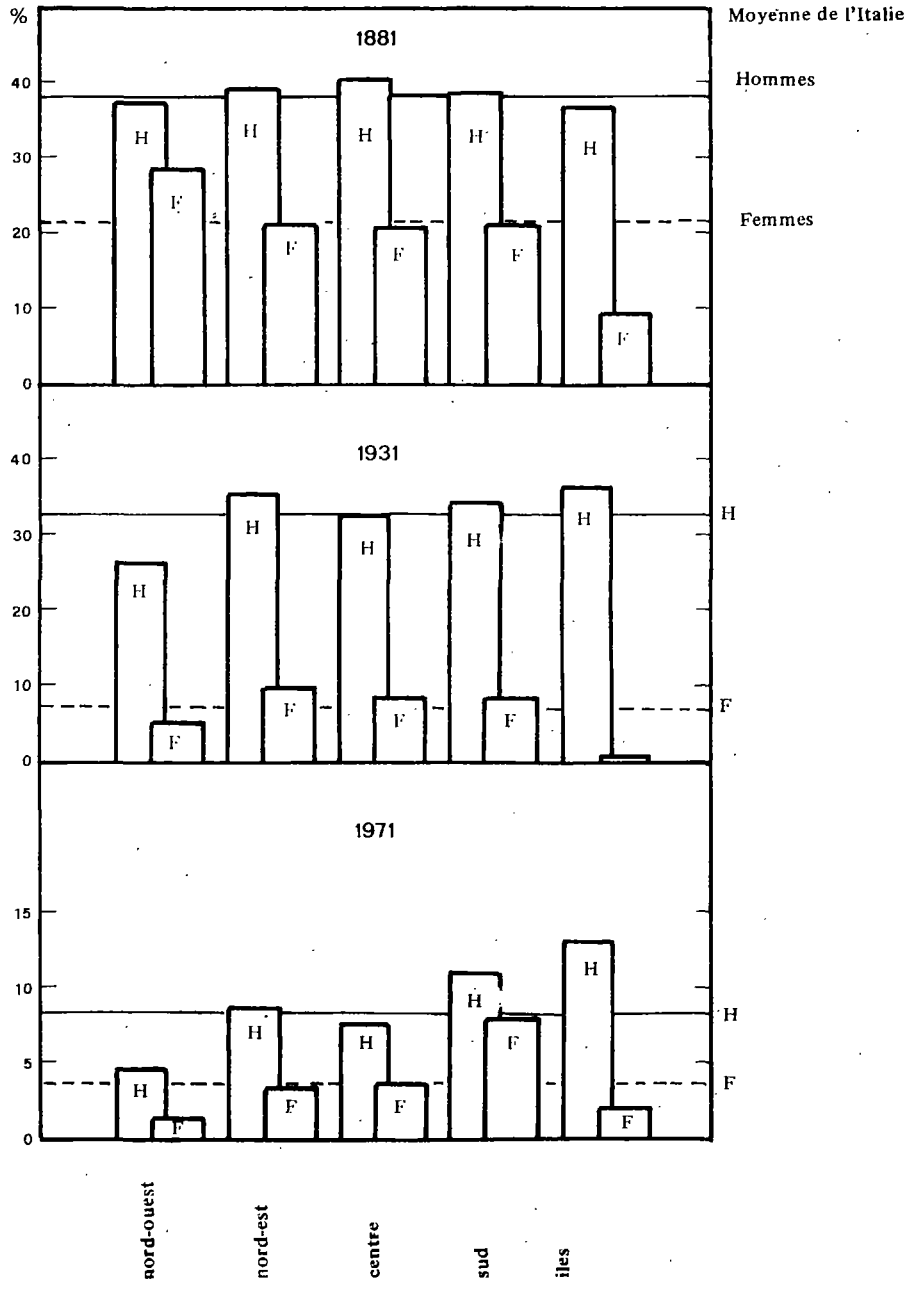

(suite) **Graphique V.3**

b) secteurs non agricoles

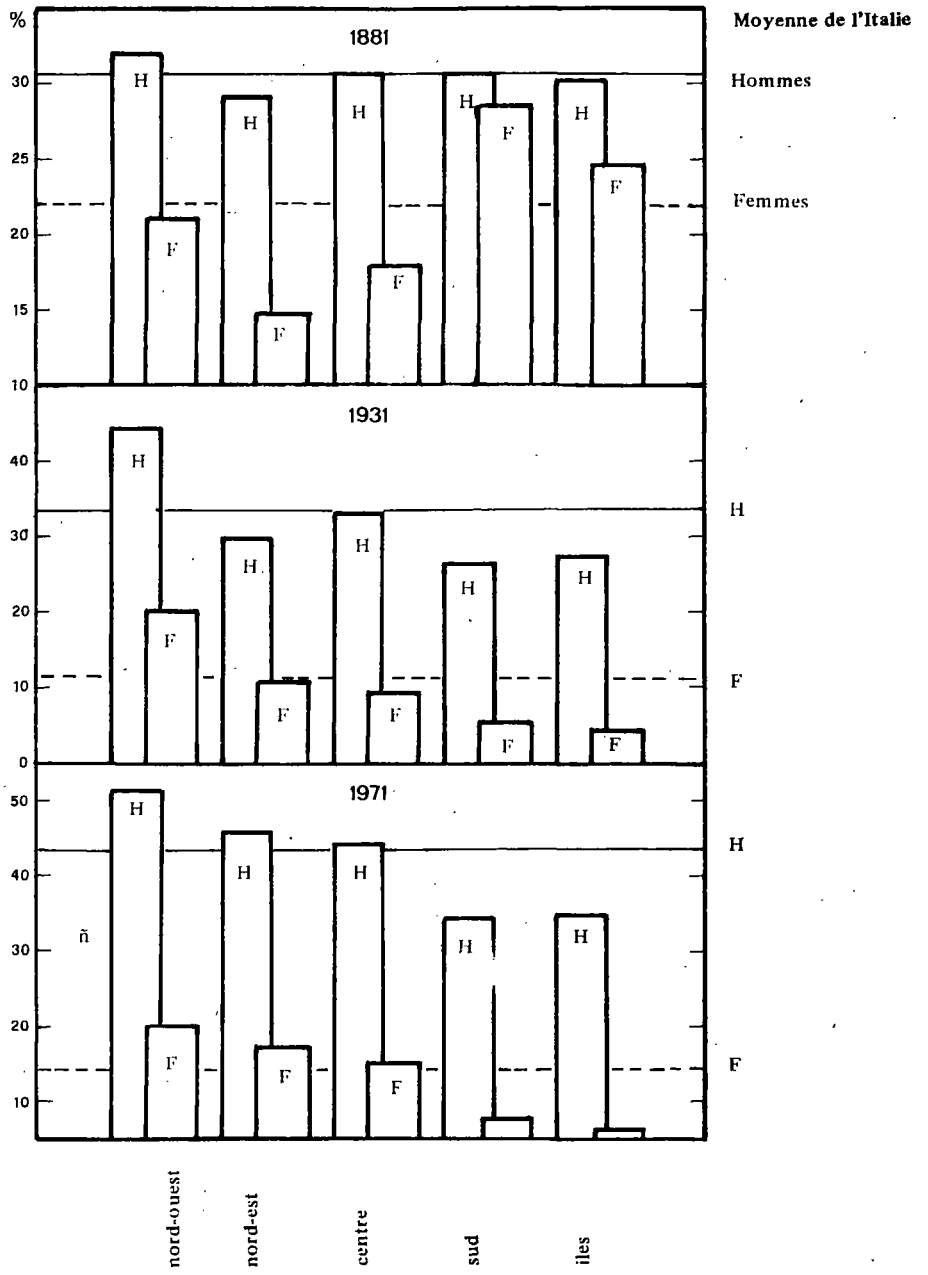

ses membres en chiffres absolus comme en chiffres relatifs; en effet, de 10.765.000 en 1871, soit 67,5% du total de la population en condition professionnelle, il est passé à 3.237.000 en 1971 soit 17,3% de l'ensemble. En termes relatifs, la diminution a été de 70% environ.

Si l'on considère les deux sexes séparément, on note que le nombre des hommes travaillant dans l'agriculture a baissé, de 6.710.000 unités en 1971 à 2.294.000 unités en 1971, soit une diminution de 66% environ; le nombre des femmes, au contraire, a diminué de 77% environ, passant de 4.055.000 unités en 1971 à 943.000 unités en 1971.

Il faut souligner, en outre, qu'au cours des cent ans considérés, alors que le nombre des femmes a sans cesse diminué, l'évolution des travailleurs de sexe masculin dans l'agriculture est apparue liée à d'autres phénomènes sociaux et économiques et surtout au phénomène migratoire. Il y eut, en effet, une augmentation jusqu'en 1911; successivement et jusqu'au dernier recensement en 1971, on a observé, au contraire, une diminution continue.

Il faut noter aussi qu'en 1871 la population masculine active travaillant dans l'agriculture atteignait 69,0% de la population masculine active totale et qu'en 1971 au contraire ce pourcentage est de 16,8%. En ce qui concerne les femmes du secteur agricole, il faut dire que leur incidence, égale à 65,2% en 1871 a baissé jusqu'à 18,6% en 1971.

Venons-en maintenant au secteur de l'industrie: l'effectif de la population active travaillant dans ce secteur a augmenté de 170% environ dans la période considérée, passant ainsi de 3.051.000 unités en 1871 à 8.256.000 en 1971; en termes de pourcentages, la part des travailleurs de l'industrie, qui était de 19,2% en 1871, est de 44,1% en 1971. Une telle augmentation a cependant été déterminée presqu'exclusivement par les hommes qui sont passés du nombre de 1.476.000 en 1871 à celui de 6.604.000 en 1971 avec un accroissement del 347%; les femmes au contraire sont restées à peu près stationnaires, de 1.575.000 en 1871 à 1.652.000 en 1971. L'incidence en pourcentage de la population active de l'industrie sur l'ensemble de la population active de sexe masculin qui était de 15,2% en 1871 monte à 48,3% en 1971. L'incidence des femmes travaillant dans l'industrie par rapport au total des forces du même sexe était de 25,3% en 1871 et monte à 32,6% en 1971.

L'effectif de la population active dans le secteur tertiaire est aussi en sensible hausse: il a présenté, en effet, au cours des cent ans pris en considération, un accroissement de 240% environ, en passant de 2.125.000 en 1871 à 7.232.000 en 1971. En prenant séparément les deux sexes, on peut noter que ce secteur a présenté un développement plus équilibré vis-à-vis de cette caractéristique. En effet, toujours dans la même période de cent ans, les hommes ont montré un accroissement de 21% environ, passant de 1.533.000 unités en 1871 à 4.765.000 en 1971, tandis que les femmes ont montré un accroissement sensiblement supérieur, égal à 317% en passant de 592.000 unités à 2.467.000 en 1971.

Cette brève analyse a donc mis en évidence le fait que la participation de la

Tableau V.4

Pourcentage de la population active par sexe dans les secteurs d'activité économique aux recensements de 1871 à 1971
(périmètre constant: 1971)

Années	Agriculture			Industrie			Autres activités		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1871	62,3	37,7	100,0	48,4	51,6	100,0	72,1	27,9	100,0
1881	64,7	35,3	100,0	53,5	46,5	100,0	70,9	29,1	100,0
1901	68,2	31,8	100,0	64,6	35,4	100,0	70,5	29,5	100,0
1911	69,8	30,2	100,0	69,5	30,5	100,0	71,7	28,3	100,0
1931	71,2	28,8	100,0	74,4	25,6	100,0	71,4	28,6	100,0
1951	75,4	24,6	100,0	78,1	21,9	100,0	70,1	29,9	100,0
1961	73,4	26,6	100,0	80,3	19,7	100,0	69,2	30,8	100,0
1971	70,9	29,1	100,0	80,0	20,0	100,0	65,9	34,1	100,0

Tableau V.5

Pourcentage de la population active selon la situation dans la profession par secteurs d'activité économique aux recensements de 1951 à 1971

Secteurs d'activité	T. indépendants	T. dépendants	Collaborateurs	Total
		1951		
Agriculture	31,1	32,5	36,4	100,0
Industrie	12,9	84,8	2,3	100,0
Autres activités	24,3	70,6	5,1	100,0
Total	23,5	59,1	17,4	100,0
		1961		
Agriculture	34,4	37,1	28,5	100,0
Industrie	10,2	88,0	1,8	100,0
Autres activités	23,0	72,1	4,9	100,0
Total	21,1	68,4	10,5	100,0
		1971 (1)		
Agriculture	45,8	41,5	12,7	100,0
Industrie	12,1	86,6	1,3	100,0
Autres activités	21,9	73,1	5,0	100,0
Total	21,7	73,6	4,7	100,0

(1) données provisoires

femme à l'activité du travail a diminué considérablement dans le temps et ce, non seulement à cause de la contraction de l'activité dans le secteur agricole où le phénomène a touché aussi les hommes, mais encore dans le secteur industriel où le moindre apport féminin, comme on le verra par la suite, est surtout évident dans certaines branches comme le textile.

V.2.2 – Une autre caractéristique socio-professionnelle de la population active concerne la position dans la profession. Pour ce caractère, une comparaison analytique n'est possible qu'en relation avec les recensements de 1951 et 1961 uniquement; on effectuera ici, au contraire, une analyse plus étendue afin d'étudier aussi l'année 1971, pour laquelle on ne dispose que de quelques résultats provisoires (tableau V.5).

L'étude de cette table montre immédiatement la façon dont, à cause du processus d'industrialisation et de développement économique, la structure de la population active s'est sensiblment modifiée, avec une diminution notable de la part des collaborateurs.

V.3 – Aspects territoriaux de l'évolution de la population active

V.3.1 – La dynamique examinée auparavant dans les diverses caractéristiques de la population active italienne est la résultante de différentes situations territoriales qui ont, en un certain sens, déterminé un développement pas toujours ordonné du système économique italien. Les tendances précédemment identifiées pour l'ensemble du pays et les analyses interprétatives effectuées afin de mettre en évidence les causes et effets du phénomène peuvent donc être ultérieurement approfondies si l'on procède à des analyses territorialement plus dissociées.

Au niveau des répartitions, comme pour l'ensemble de l'Italie, on observe une réduction, aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs, de l'effectif de la population active.

Les diminutions dont on a parlé se manifestent dans une mesure différente pour chaque répartition (tableau V.6).

Pour le Nord-ouest de l'Italie, le taux d'activité globale égal en 1871 à 58,7% est en 1971 égal à 38,5%, avec donc une réduction de 35% environ; dans le Nord-est le taux d'activité passe de 54,2% à 37,6% pendant ces cent ans, avec une variation en pourcentage de 31% environ; dans l'Italie centrale il passe de 58,1% à 34,7% avec une réduction de près de 40%; dans l'Italie méridionale de 57,6% à 30,5% avec une réduction de 47%; dans l'Italie insulaire de 46,8% à 28,4% avec une réduction de 40% environ.

On note clairement la tendance générale à la diminution de la population active, diminution beaucoup plus accentuée toutefois dans le Midi.

On peut expliquer cette diminution du taux d'activité qui est plus marquée dans l'Italie méridionale, principalement par deux sortes de causes: en premier lieu, c'est dans ces répartitions qu'est plus grande l'incidence de l'agriculture,

Tableau V.6

Taux d'activité par secteurs d'activité économique et par répartition aux recensements de 1871 à 1971

Années	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Iles	Total
			Ensemble des secteurs			
1871	58,7	54,2	58,1	57,6	46,8	56,1
1881	59,8	52,5	55,3	59,6	51,0	56,6
1901	54,8	50,2	50,1	50,0	40,7	50,1
1911	52,3	47,1	47,6	46,4	38,5	47,3
1921	52,8	48,2	47,6	46,6	38,2	47,6
1931	48,2	43,1	42,3	37,2	34,9	41,9
1936	49,0	45,1	44,4	38,8	34,4	43,2
1951	45,1	43,6	41,7	39,0	33,2	41,2
1961	42,8	41,1	38,3	36,4	31,3	38,7
1971	38,5	37,6	34,7	30,5	28,4	34,7
			Secteurs extra-agricoles			
1871	22,6	21,4	23,1	25,4	25,6	23,6
1881	26,6	22,1	24,5	29,7	27,6	26,4
1901	25,4	18,4	19,4	18,1	18,2	20,3
1911	27,7	18,9	21,4	17,0	17,8	21,1
1921	29,6	19,7	20,6	16,3	16,2	21,1
1931	32,3	20,4	21,4	15,9	16,1	22,0
1936	32,8	21,0	21,9	15,9	16,3	22,4
1951	34,3	24,2	24,0	16,8	16,2	23,8
1961	36,4	29,6	28,0	20,2	18,6	27,5
1971	35,5	31,5	29,2	21,0	20,7	28,7
			Secteurs agricoles			
1871	36,1	32,8	35,0	32,2	21,2	32,5
1881	33,2	30,4	30,8	29,9	23,4	30,2
1901	29,4	31,8	30,7	31,9	22,5	29,8
1911	24,6	28,2	26,2	29,4	20,7	26,2
1921	23,2	28,5	27,0	30,3	22,0	26,5
1931	15,9	22,7	20,9	21,3	18,8	19,9
1936	16,2	24,1	22,5	22,9	18,1	20,8
1951	10,8	19,4	17,7	22,2	17,0	17,4
1961	6,4	11,5	10,3	16,2	12,7	11,2
1971	3,0	6,1	5,5	9,5	7,7	6,0

secteur dans lequel l'exode a été, comme on le sait, le plus fort; en second lieu, alors que dans l'Italie septentrionale et centrale on a constaté un accroissement du taux d'activité relatif aux secteurs extra-agricoles, dans l'Italie méridionale c'est une contraction du taux que l'on a enregistrée pour ces secteurs. L'analyse des taux par secteur d'activité économique indique, en effet, des diversités remarquables; on observe en premier lieu la forte contraction, s'élevant à 92% environ, du taux d'activité agricole dans le Nord-ouest de l'Italie, taux qui d'une valeur de 36,1% en 1871 a baissé jusqu'à 3,0% en 1971; dans l'Italie méridionale, le taux d'activité s'est réduit de 70% environ en passant de 32,2% à 9,5% et dans l'Italie insulaire la réduction a été de 64%, en passant de 21,2% à 7,7%.

Si l'on examine les taux d'activité relatifs aux secteurs extra-agricoles on note au contraire un accroissement des taux d'activité dans le Nord-ouest (+ 47%) et dans l'Italie centrale (+ 36,4%) tandis que dans l'Italie méridionale et insulaire on trouve des diminutions de 20% environ.

V.3.2 — Les variations de la population active par sexe ont eu lieu en différentes mesures dans les diverses répartitions. Dans l'ensemble des secteurs, la participation féminine a baissé dans chaque répartition, mais alors que dans l'Italie septentrionale et centrale cette réduction a été de l'ordre de 50%, dans l'Italie méridionale et insulaire elle a atteint 65%.

De plus, alors qu'on constate dans les trois répartitions de l'Italie septentrionale et centrale un accroissement du taux d'activité féminine des secteurs extra-agricoles, dans l'Italie méridionale et insulaire la contraction de ces taux se manifeste aussi pour les secteurs extra-agricoles.

V.4 — Les forces de travail, l'emploi et le chômage dans le second après-guerre

V.4.1 — Les données utilisées dans les précédents paragraphes, tirées des recensements démographiques permettent de déterminer, à intervalles de dix ans, les aspects les plus proprement démographiques et économiques de la population active comme la subdivision par sexe et par secteur d'activité économique, la stratification sociale et la distribution territoriale mais ne permettent guère d'examiner l'évolution de l'emploi et du chômage.

On estime donc intéressant d'illustrer en particulier les changements qui ont eu lieu, au cours des dernières années, dans la structure et composition de la population active en se référant aux données des enquêtes périodiques sur les forces de travail effectuées par l'Institut Central de Statistique.

Mais il faut préciser au préalable que les données de la population active, relevées à travers les enquêtes sur échantillon effectuées tous les trois mois par l'ISTAT sont différentes en ce qui concerne le niveau et la dynamique de celles qui ont été obtenues dans les recensements démographiques, tant à cause des différences de classification de quelques groupes mineurs (par exemple militaires du contingent) qu'à cause surtout des modalités différentes qui ont été suivies dans les relevés eux-mêmes.

L'analyse critique et comparative des modèles des deux relevés a montré l'importance, pour les différences signalées, du fait que dans les recensements le modèle des relevés est rempli par le chef de famille tandis que dans les enquêtes par échantillon, il est rempli par un interviewer et contient des questions spécifiques sur l'activité des membres de la famille en question. C'est pourquoi l'enquête sur échantillon réussit à mieux saisir les phénomènes de précarité de l'emploi, surtout pour les femmes, du secteur agricole et des services.

Il en résulte que la population féminine active de ces secteurs, déterminée par l'enquête sur échantillon apparaît généralement plus nombreuse que d'après les relevés des recensements. Les différences sont plus sensibles dans l'année 1961 quand les femmes qui avaient dans ces secteurs une activité marginale ou de collaboration étaient encore nombreuses.

C'est aussi à la lumière de ces remarques qu'il faut interpréter la diminution des forces de travail (tableau V.7) dans la décennie 1961-1971 qui est de 1.376.000 unités, soit une variation de 6,6%, et qui est dûe pour 74% aux femmes tandis que l'influence des hommes n'y est que de 26%. La réduction de l'ensemble des forces de travail résulte d'une diminution de 1.279.000 travailleurs, d'une diminution de 153.000 chômeurs et d'une augmentation de 56.000 personnes à la recherche d'un premier emploi.

V.4.2 – Si l'on considère le phénomène selon le sexe, on constate que la diminution des travailleurs, égale à 1.279.000 unités pour les deux sexes, apparaît déterminée par la superposition de deux tendances opposées, autrement dit par une légère diminution des travailleurs de sexe masculin (278.000 unités) et par une diminution très importante des travailleurs de sexe féminin (1.001.000 unités).

Chez les chômeurs, on note une diminution aussi bien des hommes (109.000 unités soit 33,5%) que des femmes (44.000 unités soit 40,4%).

L'augmentation des personnes à la recherche d'un premier emploi qui s'élève, pour les deux sexes, à 56.000 unités ou à 20,3%, concerne dans la même mesure les deux sexes, c'est-à-dire 26.000 hommes et 30.000 femmes.

En ce qui concerne la population qui ne fait pas partie des forces de travail, on note pour les deux sexes réunis, une augmentation de 6.077.000 unités correspondant à 21%. La catégorie qui a contribué le plus largement à cette augmentation, qui est liée d'ailleurs au vieillissement de la population, est celle des retraités dont le taux d'augmentation est de 141,1%, puis celle des étudiants et autres (+ 17,0%) tandis que les femmes au foyer sont en légère baisse.

On obtient d'autres éléments d'interprétation intéressants si l'on considère les taux d'activité par âge et par sexe, dans la période 1961-1971.

Il émerge de l'examen des données qu'il y a eu entre 1961 et 1971 pour les taux d'activité masculine une réduction notable en correspondance de la classe d'âges 14-19 (de 64,4% à 36,6%), une faible réduction dans les classes d'âges 20-24 et 25-29 (respectivement de 76,5% à 68,3% et de 96,2% à 93,9%) et une

Tableau V.7

Population présente par sexe et situation, professionnelle ou non, en 1961 et en 1971
(enquêtes sur les forces de travail)

Conditions	1961 (chiffres en milliers)	1971 (chiffres en milliers)	Variations absolues	Variations %
		Hommes		
Forces de Travail	*14.575*	*14.214*	*– 361*	*– 2,5*
travailleurs	14.087	13.809	– 278	– 2,0
chômeurs	325	216	– 109	– 33,5
ler emploi	163	189	26	+ 16,0
Population ne faisant pas partie des forces de travail				
retraités	9.296	12.056	2.760	+ 29,7
étudiants	1.654	3.266	1.612	+ 97,5
autres	7.642	8.790	1.148	+ 15,0
Total	*23.871*	*26.270*	*2.399*	*+ 10,0*
		Femmes		
Forces de travail	*6.307*	*5.292*	*– 1.015*	*– 16,1*
travailleurs	6.085	5.084	– 1.001	– 16,5
chômeurs	109	65	– 44	– 40,4
ler emploi	113	143	30	+ 26,5
Population ne faisant pas partie des forces de travail				
retraitées	18.978	22.295	3.317	+ 17,5
femmes au foyer	1.288	3.827	2.539	+ 197,1
étudiantes	11.183	10.701	– 482	– 4,3
autres	6.507	7.767	1.260	+ 19,4
Total	*25.285*	*27.587*	*2.302*	*+ 9,1*
		Hommes et Femmes		
Forces de travail	*20.882*	*19.506*	*– 1.376*	*– 6,6*
travailleurs	20.172	18.893	– 1.279	– 6,3
chômeurs	434	281	– 153	– 35,3
ler emploi	276	332	+ 56	+ 20,3
Population ne faisant pas partie des forces de travail				
retraités	*28.274*	*34.351*	*6.077*	*+ 21,5*
femmes au foyer	2.942	7.093	4.151	+ 141,1
étudiants	11.183	10.701	– 482	– 4,3
autres	14.149	16.557	2.408	+ 17,0
Total	*49.156*	*53.857*	*4.701*	*+ 9,6*

Tableau V.8

Taux spécifiques d'activité de la population présente par sexe et groupes d'âge en 1961 et en 1971
(enquêtes sur les forces de travail)

Groupes d'âge	1961		1971	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
14 – 19	64,4	43,7	36,6	27,3
20 – 24	76,5	48,4	68,3	43,1
25 – 29	96,2	35,7	93,9	33,9
30 – 34	97,7	34,4	98,2	30,2
35 – 39	97,4	34,8	98,2	29,4
40 – 44	96,3	33,6	97,4	31,3
45 – 49	95,3	32,7	95,4	29,9
50 – 54	93,3	30,1	91,1	25,9
55 – 59	86,9	24,7	81,1	17,7
60 – 64	59,1	18,1	46,9	10,3
65 et plus	29,0	8,0	12,5	2,6
Total	80,1	31,4	71,4	24,7

augmentation dans les classes comprises entre 30 et 50 ans. A partir de 50 ans les taux diminuent à nouveau et la contraction est particulièrement sensible dans les classes de plus de 60 ans.

Pour les femmes, au contraire, la réduction des taux d'activité, entre 1961 et 1971, concerne toutes les classes d'âges même si le phénomène apparaît plus accentué dans la classe 14-19, le taux diminuant de 43,7% à 27,3% et dans les classes 55-59 (de 24,7% à 17,7%), 60-64 (de 18,1% à 10,3%), 65 et plus (de (8,0% à 2,6%).

Les données précédentes mettent en évidence le fait que la diminution du taux d'activité a surtout eu lieu dans les classes d'âge touchées par les phénomènes de la scolarité et de la retraite.

V.4.3 – La structure et la dynamique de l'emploi en Italie peuvent être étudiées d'après le tableau V.9 qui retrace la composition en pourcentage des travailleurs des grands secteurs d'activité selon la condition et le degré de participation à l'activité productrice.

Tableau V.9

Actifs ayant un emploi par situation, type d'activité et secteur économique de 1951 à 1971
(enquêtes sur les forces de travail)

Données absolues - milliers

Années	Permanents			Marginaux			Ensemble			
	T. Dépendants	T. Indépendants	Total	T. Dépendants	T. Indépendants	Total	T. Dépendants	T. Indépendants	Total	Total travailleurs
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
					Agriculture					
1951	1.289	4.404	5.693	962	1.985	2.947	2.251	6.389	8.640	19.693
1961	1.180	3.433	4.613	522	1.072	1.594	1.702	4.505	6.207	20.431
1971	957	1.919	2.876	282	494	776	1.239	2.413	3.652	19.395
					Industrie					
1951	4.223	1.081	5.304	333	166	499	4.556	1.247	5.803	19.693
1961	5.829	1.139	6.968	420	258	678	6.249	1.397	7.646	20.431
1971	6.507	1.089	7.596	480	86	566	6.987	1.175	8.162	19.395
					Activités tertiaires					
1951	2.004	1.431	3.435	386	291	677	2.390	1.722	4.112	19.693
1961	2.693	1.958	4.651	283	229	512	2.976	2.187	5.163	20.431
1971	3.230	2.285	5.515	119	142	261	3.349	2.427	5.776	19.395
					Fonction publique					
1951	1.138	–	1.138	–	–	–	1.138	–	1.138	19.693
1961	1.415	–	1.415	–	–	–	1.415	–	1.415	20.431
1971	1.805	–	1.805	–	–	–	1.805	–	1.805	19.395
					Ensemble des secteurs					
1951	8.654	6.916	15.570	1.681	2.442	4.123	10.335	9.358	19.693	19.693
1961	11.117	6.530	17.647	1.225	1.559	2.784	12.342	8.089	20.431	20.431
1971	12.499	5.293	17.792	881	722	1.603	13.380	6.015	19.395	19.395

(suite) **Tableau V.9**

Pourcentages

Années	Permanents			Marginaux			Ensemble			
	T. Dépendants	T. Indépendants	Total	T. Dépendants	T. Indépendants	Total	T. Dépendants	T. Indépendants	Total	Total Travailleurs
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
					Agriculture					
1951	6,6	22,3	28,9	4,9	10,1	15,0	11,5	32,4	43,9	100,0
1961	5,8	16,8	22,6	2,6	5,2	7,8	8,4	22,0	30,4	100,0
1971	4,9	9,9	14,8	1,5	2,5	4,0	6,4	12,4	18,8	100,0
					Industrie					
1951	21,4	5,5	26,9	1,7	0,8	2,5	23,1	6,3	29,4	100,0
1961	28,5	5,6	34,1	2,1	1,3	3,4	30,6	6,9	37,5	100,0
1971	33,5	5,6	35,3	2,5	0,5	3,0	36,0	6,1	42,1	100,0
					Activités tertiaires					
1951	10,2	7,3	17,5	1,9	1,5	3,4	12,1	8,8	20,9	100,0
1961	13,1	9,6	22,7	1,4	1,1	2,5	14,5	10,7	25,2	100,0
1971	16,7	11,8	28,5	0,6	0,7	1,3	17,3	12,5	29,8	100,0
					Fonction publique					
1951	5,8	–	5,8	–	–	–	5,8	–	5,8	100,0
1961	6,9	–	6,9	–	–	–	6,9	–	6,9	100,0
1971	9,3	–	9,3	–	–	–	9,3	–	9,3	100,0
					Ensemble des secteurs					
1951	44,0	35,1	79,1	8,5	12,4	20,9	52,5	47,5	100,0	100,0
1961	54,3	32,0	86,3	6,1	7,6	13,7	60,4	39,6	100,0	100,0
1971	64,4	27,3	91,7	4,6	3,7	8,3	69,0	31,0	100,0	100,0

Il apparaît clairement à partir des données en question qu'à cause de la diminution notable des travailleurs dépendants et indépendants dans l'agriculture et des travailleurs indépendants dans l'industrie et dans les activités tertiaires, l'importance relative de chaque sorte de travailleurs, dans la période considérée, a considérablement changé.

On peut voir, en premier lieu, que le pourcentage des travailleurs dépendants de l'industrie a fort augmenté, en passant de 23,1% à 36,0% de 1951 à 1971, de même qu'il a augmenté dans le secteur des activités tertiaires de 12,1% à 17,3%, alors qu'au contraire l'incidence des travailleurs dépendants de l'agriculture a beaucoup diminué de 11,5% en 1951 à 6,4% en 1971: en effet, de très nombreux travailleurs n'ayant que des activités précaires ou marginales ont quitté le secteur agricole.

On constate en outre que l'incidence des agents de la fonction publique a énormément augmenté, en passant de 5,8% à 9,3% de 1951 à 1971.

Si l'on examine ensuite les données selon la position dans la profession, on note que le pourcentage de l'ensemble des travailleurs indépendants sur le total des travailleurs a sans cesse baissé (de 47,5% en 1951 à 31,0% en 1971) et ce, à cause surtout de l'énorme réduction des travailleurs indépendants du secteur agricole qui ne fut compensée qu'en partie par l'augmentation du nombre des travailleurs indépendants dans les activités tertiaires.

V.4.4 – Pour examiner, de façon plus analytique, l'évolution structurale du secteur industriel, on se référera au tableau V.10 qui reporte les taux moyens annuels de variation de l'emploi dans chaque branche du secteur, calculés dans l'intervalle de temps de 1951 à 1971, période caractéristique du progrès économique de l'Italie. On constate tout d'abord qu'au cours de ces vingt ans, l'emploi a diminué respectivement d'un taux de – 1,1% et – 1,5% dans les industries extractives et dans les industries textiles.

Dans les autres branches et classes, on enregistre un accroissement de l'emploi bien qu'avec des taux d'accroissement divers et une analyse par branche et classe mettra aussi en évidence les changements technologiques qui ont caractérisé le progrès industriel de l'Italie.

Indiquons avant tout les branches d'activité économique qui au cours des vingt années, de 1951 à 1971, ont présenté, dans l'ordre, les accroissements moyens annuels d'emploi les plus grands: industrie du caoutchouc (+ 3,6%), industries chimiques et dérivés (3,4), électricité, gaz et eau (2,8), constructions (2,7), métallurgie (2,5), moyens de transport (2,5), imprimeries (2,3), minéraux non métallifères (2,1), papier (1,6), industries du vêtement et de la chaussure (1,3). Les branches restantes ont montré des taux moyens annuels de variation inférieurs à 1%.

Les phénomènes montrés auparavant ont été causés par des mouvements complexes de flux de travailleurs d'un secteur à l'autre ou d'une condition à l'autre, et par les mouvements d'émigration du Midi.

Tableau V.10

Taux annuels moyens de variation (%) des actifs ayant un emploi dans l'industrie dans la période 1951-71
(enquêtes sur les forces de travail)

Branches et classes	Total	Branches et classes	Total
Activités Industrielles	1,7		
Extractives	- 1,1	moyens de transport	2,5
Manufactures	1,5	minéraux non métallifères	2,1
alimentation et tabac	0,5	chimie et dérivés	3,4
textile	- 1,5	caoutchouc	3,6
vêtement et chaussure	1,3	papier	1,6
peau et cuir	1,0	imprimerie	2,3
bois et mobilier	0,9	divers	1,4
métallurgie	2,5	Electricité, gaz, eau	2,8
mécanique	2,8	Constructions	2,7

V.4.5 – Le phénomène du chômage peut être mesuré en calculant le rapport en pourcentage entre les personnes en quête d'un emploi et le total des forces de travail, rapport qui mesure l'excédent proportionnel de main d'oeuvre effectivement disponible dans le pays et restant inutilisé, et qui est appelé habituellement "taux de chômage".

Les données du tableau V.11 montrent clairement que l'évolution des taux de chômage dans la période 1961-1971 est liée sensiblement aux cycles économiques de l'économie italienne. Les valeurs ont d'abord baissé de 3,4% en 1961 à 2,5% en 1963, année où a été atteinte la valeur la plus basse de la décennie considérée; successivement les taux ont augmenté jusqu'à 3,9% en 1966 pour redescendre à nouveau jusqu'au taux de 3,1% en 1971.

Si on examine séparément l'évolution des taux de chômage et l'évolution des taux de personnes à la recherche d'un premier emploi, on note que ce dernier élément présente un "trend" décidément croissant au cours des dernières années de la période en question; ceci confirmerait le phénomène que beaucoup ont constaté, relatif aux difficultés que doivent surmonter les jeunes pour entrer dans le monde du travail.

D'autres éléments intéressants surgissent de l'étude du tableau cité où l'on a reporté aussi les taux de chômage par sexe. On remarque, en effet, que l'évolution croissante – successive à l'année 1963 – du taux de personnes en quête d'un premier emploi, qui atteint le niveau le plus élevé de toute la période

en 1963 et qui reste dans les années suivantes à peu près invariable, est beaucoup plus accentuée chez les femmes.

Cet accroissement sensible peut être interprété non tant en relation avec des tensions sur le marché du travail que comme un symptôme de la volonté croissante des femmes des nouvelles générations de participer à l'activité productrice.

Cette tendance pourra déterminer, si elle se consolide à l'avenir, un arrêt de la baisse du taux d'activité féminine, un arrêt autrement dit de ce phénomène que de nombreux auteurs ont jugé de façon alarmiste comme un facteur de déséquilibre pour le développement économique de l'Italie.

Graphique V.4

Taux d'activité par âge et sexe en 1961 et en 1971

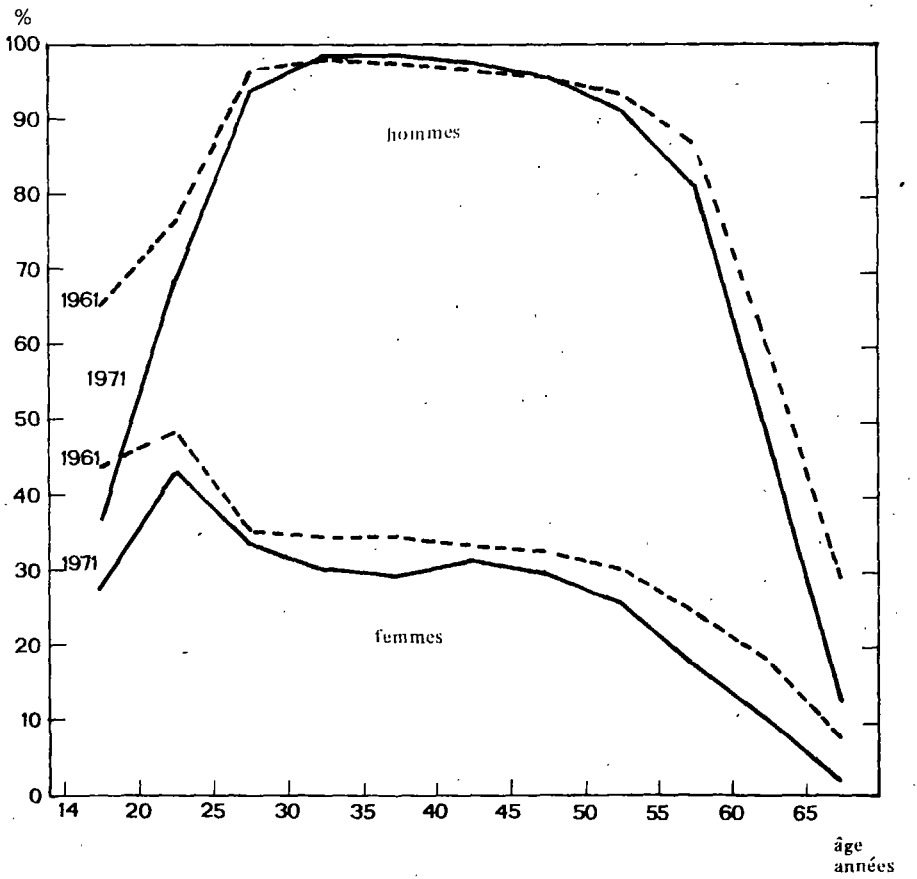

Tableau V.11

Chômeurs et personnes en quête d'un premier emploi par sexe de 1961 à 1971
(taux pour 100 forces de travail)

Années	Chômeurs			En quête du premier emploi			Total des forces de travail à la recherche d'un emploi		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1961	2,2	1,7	2,1	1,1	1,8	1,3	3,3	3,5	3,4
1962	1,8	1,5	1,7	1,1	1,8	1,3	2,8	3,3	3,0
1963	1,5	1,2	1,4	1,0	1,5	1,1	2,4	2,7	2,5
1964	1,6	1,4	1,5	1,0	1,7	1,2	2,6	3,1	2,7
1965	2,6	1,9	2,4	1,0	1,8	1,3	3,6	3,7	3,6
1966	2,6	1,9	2,4	1,3	2,1	1,5	3,9	4,0	3,9
1967	2,1	1,6	2,0	1,2	2,2	1,5	3,4	3,8	3,5
1968	1,9	1,6	1,8	1,4	2,5	1,7	3,3	4,1	3,5
1969	1,7	1,4	1,6	1,4	2,9	1,8	3,1	4,2	3,4
1970	1,5	1,2	1,4	1,4	2,8	1,8	2,8	3,9	3,1
1971	1,5	1,2	1,4	1,3	2,7	1,7	2,8	3,9	3,1

CHAPITRE VI

LES PERSPECTIVES DE POPULATION

VI.1 – Les perspectives de population des répartitions jusqu'en 1981

VI.1.1 – Les hypothèses de travail concernent évidemment les trois facteurs fondamentaux de la population: natalité, mortalité et migration.

Pour la natalité, nous avons utilisé – comme lors d'expériences de calcul précédentes – un taux de fécondité des femmes, obtenu comme le rapport entre les recensés d'âge de 0 à 5 ans et les contingents de femmes de 15 à 50 ans; on a ensuite extrapolé ce rapport selon l'hypothèse d'une diffusion ultérieure plus générale de la planification familiale dans certaines régions et des effets de l'immigration dans d'autres.

Pour la mortalité, en partant des niveaux des tables de mortalité régionales élaborées par l'Institut Central de Statistique pour la période 1960-62, on a supposé une légère amélioration des conditions de mortalité dans toutes les régions.

L'extrême difficulté de choisir des hypothèses "crédibles" au sujet des valeurs futures des soldes migratoires internationaux et surtout internes, a fait naître la nécessité de se rattacher à l'hypothèse la plus simple d'une constance approximative de la mesure globale du phénomène et de sa répartition par âge identique à celle qui a été observée dans l'intervalle intercensitaire 1951-1961.

VI.1.2 – Les influences de ces trois facteurs ont opéré de telle sorte qu'on prévoit un certain ralentissement dans le rythme d'augmentation de la population italienne. En passant, en effet, de 50,6 millions d'invididus à 54,1 millions de 1961 à 1971, et à 56,4 millions en 1981, on a à la place d'un taux annuel moyen de variation de 0,689 dans la période 1961-1971, un taux de 0,420 dans la période 1971-1981 (tableau VI.1). Mais des différenciations marquées apparaissent d'une répartition à l'autre. En tête du classement, on trouve pour les deux périodes considérées le Nord-ouest de l'Italie, suivi de l'Italie centrale.

Le champ des valeurs, initialement fort ample (maximum N.O. de l'Italie 1,357, minimum Italie insulaire 0,018) se contracte successivement en passant de 1,339 à 0,650 (maximum N.O. de l'Italie 0,744 et minimum Italie méridionale 0,094). Cette tendance est dûe à la diminution des différences territoriales de la natalité, à la suite de la réduction de celle-ci dans les zones où elle était le plus élevée et davantage encore à une légère remise en cause concernant les pertes migratoires (ou les gains migratoires) qu'il faut prévoir sur la base des plus récentes évolutions du marché de l'emploi aussi bien dans les régions italiennes d'immigration que dans les pays d'immigration.

VI.1.3 – Le rythme d'accroissement de la population des deux sexes n'est pas uniforme: on trouve une augmentation plus accentuée du sexe féminin dans la

Tableau VI.1

Population résidant en Italie et dans les répartitions de 1961 à 1981 par groupes d'âge et sexe
(en milliers)

Années	Groupes d'âge – Les deux sexes						
	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75 et +	Total
				Italie			
1961	12.401	11.646	10.402	9.129	5.377	1.663	50.618
1971	13.036	11.616	11.258	9.278	6.832	2.086	54.136
1981	12.681	11.989	11.252	10.668	7.135	2.652	56.377
				Nord-ouest			
1961	2.596	2.945	2.824	2.700	1.622	466	13.153
1971	3.230	3.035	3.350	2.642	2.076	605	14.938
1981	3.064	3.149	3.619	3.356	2.090	772	16.050
				Nord-est			
1961	2.093	2.176	2.013	1.832	1.068	324	9.506
1971	2.187	2.062	2.112	1.855	1.378	414	10.008
1981	2.194	2.080	2.018	1.977	1.424	521	10.214
				Centre			
1961	2.094	2.133	2.051	1.761	1.035	314	9.388
1971	2.224	2.150	2.242	1.904	1.351	419	10.290
1981	2.290	2.203	2.199	2.137	1.463	534	10.826
				Sud			
1961	3.803	2.964	2.360	1.871	1.080	352	12.430
1971	3.639	2.990	2.420	1.922	1.334	413	12.718
1981	3.395	3.069	2.290	2.159	1.403	522	12.838
				Iles			
1961	1.815	1.428	1.154	965	572	207	6.141
1971	1.756	1.379	1.134	955	693	235	6.152
1981	1.738	1.488	1.126	1.039	755	303	6.449

(suite) **Tableau VI.1**

Années	Groupes d'âge – Hommes						
	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75 et +	Total
				Italie			
1961	6.339	5.876	5.095	4.419	2.347	698	24.774
1971	6.680	5.863	5.565	4.445	3.097	795	26.445
1981	6.471	6.080	5.610	5.159	3.197	1.058	27.575
				Nord-ouest			
1961	1.325	1.487	1.389	1.294	706	189	6.390
1971	1.655	1.533	1.681	1.258	913	222	7.262
1981	1.534	1.597	1.853	1.627	910	301	7.822
				Nord-est			
1961	1.069	1.107	996	890	466	132	4.660
1971	1.121	1.046	1.061	890	614	152	4.884
1981	1.132	1.056	1.010	960	630	192	4.980
				Centre			
1961	1.069	1.069	1.010	860	457	132	4.597
1971	1.139	1.081	1.106	920	617	160	5.023
1981	1.177	1.120	1.089	1.038	668	211	5.303
				Sud			
1961	1.945	1.490	1.140	901	462	151	6.089
1971	1.857	1.506	1.180	917	621	159	6.240
1981	1.729	1.548	1.118	1.041	644	225	6.305
				Iles			
1961	931	723	560	474	256	94	3.038
1971	908	697	537	460	332	102	3.036
1981	899	759	540	493	345	129	3.165

(suite) **Tableau VI.1**

Années	Groupes d'âge – Femmes						
	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75 et +	Total
				Italie			
1961	6.062	5.770	5.307	4.710	3.030	965	25.844
1971	6.356	5.753	5.693	4.833	3.135	1.291	27.661
1981	6.210	5.909	5.642	5.509	3.938	1.594	28.802
				Nord-ouest			
1961	1.271	1.458	1.435	1.406	916	277	6.763
1971	1.575	1.502	1.669	1.384	1.163	383	7.676
1981	1.530	1.552	1.766	1.729	1.180	471	8.228
				Nord-est			
1961	1.024	1.069	1.017	942	602	192	4.846
1971	1.066	1.016	1.051	965	764	262	5.124
1981	1.062	1.024	1.008	1.017	794	329	5.234
				Centre			
1961	1.025	1.064	1.041	901	578	182	4.791
1971	1.085	1.069	1.136	984	734	259	5.267
1981	1.113	1.083	1.110	1.099	795	323	5.523
				Sud			
1961	1.858	1.474	1.220	970	618	201	6.341
1971	1.782	1.484	1.240	1.005	713	254	6.478
1981	1.666	1.521	1.172	1.118	759	297	6.533
				Iles			
1961	884	705	594	491	316	113	3.103
1971	848	682	597	495	361	133	3.116
1981	839	729	586	546	410	174	3.284

Graphique VI.1

Pyramide des âges de la population en 1981, par répartition
(pour 10.000 habitants)

NORD-OUEST

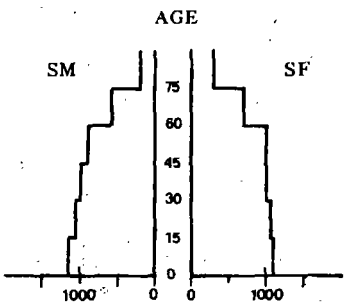

ITALIE

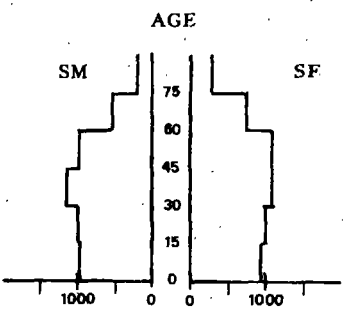

NORD-EST

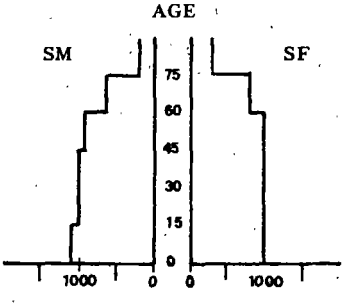

CENTRE

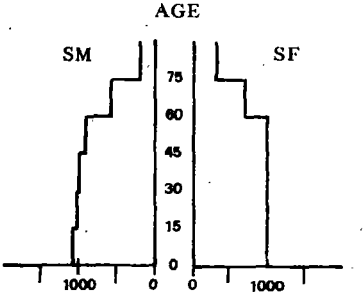

SUD

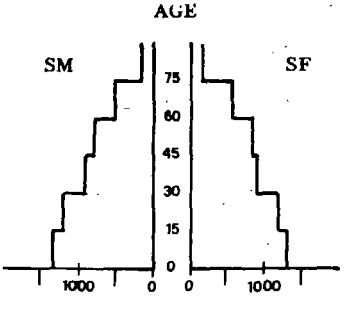

ILES

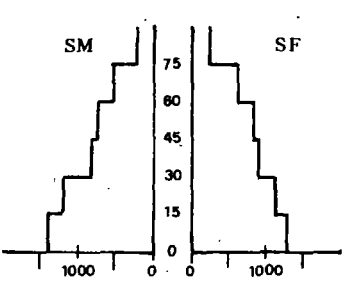

période 1961-1971 (0,674 pour le sexe masculin et 0,703 pour le sexe féminin); dans la période 1971-1981 les valeurs ne sont pas très différenciées selon le sexe mais elles sont en tout cas bien inférieures à celles de la période précédente (0,427 pour le sexe masculin et 0,412 pour le sexe féminin) (tableau VI.2).

Les modifications dans le taux d'accroissement des deux sexes se rencontrent dans chacune des zones considérées et sont telles que le rapport des sexes (tableau VI.3) prend une allure tendant à l'équilibre dans le Nord-ouest (de 94,48 à 95,07 personnes du sexe masculin pour 100 du sexe féminin) et dans le Sud (de 96,02 à 96,51), tandis que se manifeste une tendance inverse dans le Nord-est (de 96,16 à 95,14) et dans les Iles (de 97,90 à 96,37), ainsi qu'un comportement substantiellement stable dans le Centre (autour des valeurs 96 et 100).

VI.1.4 – D'autres remarques plus intéressantes et aussi plus importantes peuvent être faites au sujet des modifications pouvant se manifester dans la structure par âge de la population (tableau VI.4). Qu'on tienne compte, par exemple, de l'influence que prennent dans les différents groupes d'âge les générations réduites nées dans les années de guerre et en particulier pendant la guerre de 1915-1918, ainsi que celles des années de reprise de la natalité qui suivirent.

Mise à part cette influence, on découvre dans la courte période des vingt années analysées des modifications considérables qui mettent en évidence l'importance croissante des groupes d'âge adulte, "vieux" et sénile (de 45 ans et plus) passant dans les périodes successives de 31,94% à 33,63% et en 1981 à 36,28%.

La structure par âge des différentes zones conserve au cours du temps les mêmes caractéristiques. Les proportions de jeunes (0-14 ans) les plus élevées restent pour les années à venir celles de l'Italie méridionale et de l'Italie insulaire,

Tableau VI.2

Accroissement annuel moyen (%) de la population de 1961 à 1981, par répartition

Répartitions	Accroissement annuel moyen (%)					
	Hommes		Femmes		Total	
	1961-71	1971-81	1961-71	1971-81	1961-71	1971-81
Nord-ouest	1,365	0,771	1,350	0,719	1,357	0,744
Nord-est	0,481	0,197	0,574	0,215	0,528	0,206
Centre	0,927	0,557	0,994	0,486	0,961	0,521
Sud	0,248	0,104	0,216	0,085	0,232	0,094
Iles	0,007	0,425	0,042	0,539	0,018	0,483
ITALIE	0,674	0,427	0,703	0,412	0,689	0,420

Tableau VI.3

Proportion des sexes de 1861 à 1981 par groupes d'âge et par répartition
(hommes pour 100 femmes)

Années	Groupes d'âge						
	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75 et +	Total
				Italie			
1961	104,57	101,84	96,01	93,82	77,46	72,33	95,86
1971	105,10	101,91	97,75	91,87	82,92	61,58	95,60
1981	104,20	102,89	99,43	93,65	81,18	66,37	95,74
				Nord-ouest			
1961	104,25	101,99	96,79	92,03	77,07	68,23	94,48
1971	105,08	102,06	100,72	90,90	78,50	57,96	94,61
1981	100,26	102,90	104,93	94,10	77,12	63,91	95,07
				Nord-est			
1961	104,39	103,55	97,93	94,47	77,40	68,75	96,16
1971	105,15	102,95	100,95	92,22	80,36	58,02	95,31
1981	106,59	103,12	100,19	94,39	79,40	58,35	95,14
				Centre			
1961	104,29	100,46	97,02	95,44	79,06	72,52	95,95
1971	104,97	101,12	97,35	93,49	84,05	61,77	95,36
1981	105,75	103,41	98,10	94,44	84,02	65,32	96,01
				Sud			
1961	104,68	101,00	93,44	92,88	74,75	75,12	96,02
1971	104,20	101,68	95,16	91,24	87,09	62,59	96,32
1981	103,78	101,77	95,39	93,11	84,84	75,75	96,51
				Iles			
1961	105,31	102,55	94,27	96,53	81,01	83,18	97,90
1971	107,07	102,19	89,94	92,92	91,96	76,69	97,43
1981	107,15	104,11	92,15	90,29	84,14	74,13	96,37

Tableau VI.4

Pourcentage par groupes d'âge de la population de 1961 à 1981, par répartition

Années	Groupes d'âge						
	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75 et +	Total
				Italie			
1961	24,50	23,01	20,55	18,04	10,62	3,28	100,00
1971	24,09	21,47	20,81	17,15	12,63	3,85	100,00
1981	22,49	21,27	19,96	18,92	12,66	4,70	100,00
				Nord-ouest			
1961	19,74	22,39	21,47	20,53	12,33	3,54	100,00
1971	21,62	20,32	22,43	17,68	13,90	4,05	100,00
1981	19,09	19,62	22,55	20,91	13,02	4,81	100,00
				Nord-est			
1961	22,02	22,89	21,18	19,27	11,23	3,41	100,00
1971	21,85	20,60	21,10	18,54	13,77	4,14	100,00
1981	21,48	20,36	19,76	19,36	13,94	5,10	100,00
				Centre			
1961	22,31	22,72	21,85	18,76	11,02	3,34	100,00
1971	21,61	20,90	21,79	18,50	13,13	4,07	100,00
1981	21,15	20,35	20,31	19,74	13,52	4,93	100,00
				Sud			
1961	30,60	23,84	18,99	15,05	8,69	2,83	100,00
1971	28,61	23,51	19,03	15,11	10,49	3,25	100,00
1981	26,44	23,90	17,84	16,82	10,93	4,07	100,00
				Iles			
1961	29,56	23,25	18,79	15,71	9,32	3,37	100,00
1971	28,54	22,42	18,43	15,52	11,27	3,82	100,00
1981	26,95	23,07	17,46	16,11	11,71	4,70	100,00

ces deux régions comprenant plus d'un quart de la population appartenant à cet âge (26-27%). Mais alors que dans ces deux répartitions on assiste à une contraction des valeurs, on note dans les autres répartitions une certaine stabilité pour ce groupe dont on trouve d'ailleurs les proportions les plus modestes dans le Nord-ouest (avec 19,09%).

Mais les modifications les plus intéressantes qui auront, pour leurs aspects futurs, des conséquences d'entité notable concernent les "vieux" aussi bien dans le groupe 60-74 ans que dans celui de 75 ans et plus: les proportions d'individus à ces âges seront particulièrement élevées dans toutes les répartitions du Centre-Nord de l'Italie (13-14% pour la classe 60-74 ans et 5% environ pour la classe 75 ans et plus).

VI.1.5 – Si les tendances actuelles concernant la structure de la population par activité économique devaient persister, nous verrions la proportion des actifs – qui est passée de 38,70% à 34,70% de 1961 à 1971 – descendre à 30,25% en 1981 (tableau VI.5).

Une telle tendance décroissante, généralisée pour toute l'Italie, ne changerait d'ailleurs pas le classement territorial qui donne les valeurs du taux d'activité les plus modestes dans les régions du Midi, où en 1981 un quart seulement de la population se dédierait à des activités économiques. Il faut noter cependant que le problème de l'appartenance à des activités économiques ou à ce qu'on appelle les "conditions non professionnelles" est l'un des plus contestés de la statistique italienne, dans ce sens que les déclarations des recensés à ce sujet sont souvent fort imprécises (surtout en ce qui concerne les femmes); et ce, probablement, par crainte injustifiée des conséquences fiscales.

Au sujet de la répartition des actifs par secteur économique, il faut s'attendre à une contraction ultérieure des activités agricoles même si le rythme ne sera plus celui de la période 1961-1971.

De 29,06% en 1961 on est passé en 1971 à 17,29% valeur qui descendrait à 14,59% en 1981, avec des minimums très bas pour le Nord-ouest de l'Italie ainsi que pour l'Italie centrale (tableau VI.6).

VI.1.6 – En ce qui concerne la composition moyenne des familles, nous donnons, à titre purement indicatif, les résultats qui tiennent compte de la modification prévue comme effet de l'évolution de la fécondité.

Le nombre moyen des membres qui à l'époque du recensement de 1961, était de 3,63 et de celui de 1971 de 3,35 pourrait avoir en 1981 la valeur de 3,21 (tableau VI.7). Dans le cadre des différentes zones, les modifications les plus fortes auront sans doute lieu dans le Nord-est et dans le Centre et les moins importantes dans le Nord-ouest et dans le Sud.

VI.2 – Les perspectives de la population italienne pour l'an 2000

VI.2.1 – Si l'on veut porter le regard au delà d'un court terme, il est peut-être

Tableau VI.5

Population active et non active de 1961 à 1981 par répartition

Répartitions	Population active			Population non active	Total
	Agriculture	Autres activités	Total		
			1961		
Italie	5.692.975	13.899.077	19.592.052	31.031.517	50.623.569
Nord-ouest	838.663	4.790.659	5.629.322	7.527.388	13.156.710
Nord-est	1.095.330	2.816.397	3.911.727	5.591.780	9.503.507
Centre	969.010	2.630.465	3.599.475	5.787.876	9.387.351
Sud	2.013.479	2.518.529	4.532.008	7.903.630	12.435.638
Iles	776.493	1.143.027	1.919.520	4.220.843	6.140.363
			1971		
Italie	3.240.856	15.508.943	18.749.799	35.285.412	54.035.211
Nord-ouest	447.965	5.295.039	5.743.004	9.176.307	14.919.311
Nord-est	609.521	3.152.390	3.761.911	6.237.814	9.999.725
Centre	483.178	3.097.948	3.581.126	6.723.546	10.304.672
Sud	1.228.209	2.696.088	3.924.297	8.751.153	12.675.450
Iles	471.983	1.267.478	1.739.461	4.396.592	6.136.053
			1981		
Italie	2.488.773	14.566.653	17.055.426	39.321.555	56.376.981
Nord-ouest	362.201	5.128.658	5.490.860	10.559.138	16.050.000
Nord-est	463.546	2.925.773	3.389.321	6.824.675	10.213.996
Centre	373.319	2.918.493	3.291.814	7.534.184	10.826.000
Sud	917.108	2.416.068	3.333.176	9.504.820	12.838.000
Iles	372.599	1.177.641	1.550.260	4.898.738	6.449.000

plus opportun d'avoir recours à une technique basée non tant sur l'extrapolation des tendances observées sur des contemporains que sur les tendances possibles de comportement des générations existantes et de celles qui au fur et à mesure se

Tableau VI.6

Pourcentage de la population active et non active de 1961 à 1981 par répartition

Répartitions	Population active			Population non active		
	1961	1971	1981	1961	1971	1981
ITALIE	38,70	34,70	30,25	61,30	65,30	69,75
Nord-ouest	42,79	38,49	34,21	57,21	61,51	65,79
Nord-est	41,16	37,62	33,18	58,84	62,38	66,82
Centre	38,34	34,75	30,41	61,66	65,25	69,59
Sud	36,44	30,96	25,96	63,56	69,04	74,04
Iles	31,26	28,35	24,04	68,74	71,65	75,96

	Agriculture			Autres activités		
	1961	1971	1981	1961	1971	1981
ITALIE	29,06	17,29	14,59	70,94	82,71	85,41
Nord-ouest	14,90	7,80	6,60	85,10	92,20	93,40
Nord-est	28,00	16,20	13,68	72,00	83,80	86,32
Centre	26,92	13,49	11,34	73,08	86,51	88,66
Sud	44,43	31,30	27,51	55,57	68,70	72,49
Iles	40,45	27,13	24,03	59,55	72,87	75,97

formeront; ces tendances représentent non seulement les valeurs futures, possibles et/ou probables mais elles peuvent être considérées aussi comme d'éventuels objectifs à atteindre.

Selon que chaque femme aura, au terme de sa vie féconde, un nombre d'enfants variant de 1 à 4, on aura une population correspondante variant de 56 à 83 millions d'habitants, avec une différence, comme on le voit, d'importance notable. En ce qui concerne la structure par âge, dans le cas d'un enfant par femme on aurait évidemment un vieillissement de la population très important (en l'an 2001, 26% d'habitants auraient plus de soixante ans) alors que dans le cas de 4 enfants par femme, la population ayant plus de soixante ans garderait environ la même proportion qu'actuellement.

Tableau VI.7

Familles, membres des familles et communautés de 1961 à 1981, par répartition

Répartitions	Familles			Membres des communautés
	Nombre	Membres		
		Total	Moyenne par famille	
Nord-ouest	4.076.213	12.936.026	3,17	220.684
Nord-est	2.507.988	9.355.539	3,73	147.968
Centre	2.496.972	9.225.600	3,69	161.751
Sud	3.068.041	12.325.444	4,02	110.194
Iles	1.597.715	6.067.870	3,80	72.493
Italie	13.746.929	49.910.539	3,63	713.090
		1971		
Nord-ouest	4.904.000	14.720.036	3,00	190.275
Nord-est	2.962.692	9.871.527	3,33	128.198
Centre	3.031.313	10.173.186	3,36	131.486
Sud	3.350.582	12.574.447	3,75	91.003
Iles	1.705.920	6.081.340	3,56	54.713
Italie	15.954.507	53.420.536	3,35	604.675
		1981		
Nord-ouest	5.442.138	15.857.339	2,91	192.661
Nord-est	3.202.098	10.094.133	3,15	119.867
Centre	3.356.103	10.718.769	3,19	107.231
Sud	3.530.971	12.754.582	3,61	83.418
Iles	1.857.334	6.398.632	3,45	50.368
Italie	17.388.644	55.823.455	3,21	553.545

Tableau VI.8

Perspectives de la population en l'an 2001 selon différentes hypothèses
(effectifs en millions d'habitants)

	2001 Nombre d'enfants par femme			
	1	2	3	4
Effectifs de population	56,2	64,6	73,5	83,1
Distribution par âge (%)				
0-15 ans	12,7	19,4	25,2	30,3
15-60 ans	61,6	58,2	55,1	52,4
60-ω ans	25,7	22,4	19,7	17,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique VI.2

Population en 1966 et en 2002
(perspectives selon le nombre d'enfants par femme)

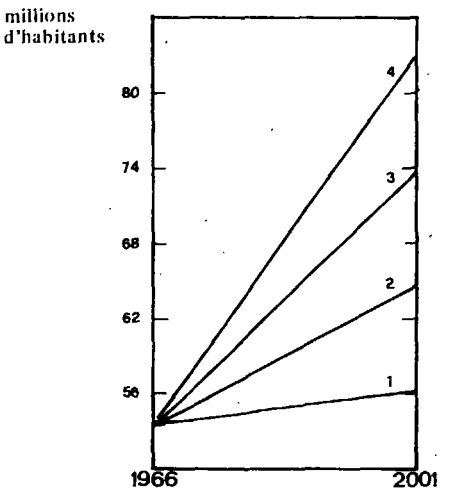

CHAPITRE VII

IMPLICATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION ET POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE

VII.1 – Les implications économiques: revenu et consommation

VII.1.1 – Il n'est guère possible d'établir concrètement quelles ont été les implications économiques de l'évolution démographique parce qu'on manque pour une telle analyse de données adéquates et qu'aujourd'hui encore aucune méthodologie n'a même été élaborée, qui permette de mesurer le degré de la relation entre développpement démographique et développement économique, relation qui est certainement réciproque et, comme telle, fort complexe

Ceci dit, nous nous limiterons à tenter une comparaison approximative des deux aspects du développement en utilisant comme indicateurs, d'une part les taux d'accroissement de la population dénombrée aux recensements successifs et, de l'autre, ceux du revenu exprimés en termes de produit national brut au coût des facteurs à prix constants, aux années correspondantes (tableau VII.1).

Tableau VII.1

Accroissement du produit national brut et de la population entre les recensements de 1861-71 à 1961-71
(en pourcentage; moyennes annuelles)

périodes	revenu*	population**
1861-71	0,91	0,73
1871-81	0,25	0,58
1881-01	1,73	0,67
1901-11	2,69	0,93
1911-21	0,57	0,25
1921-31	2,43	0,84
1931-51	2,46	0,79
1951-61	7,22	0,65
1961-71	5,99	0,67

* Les prix utilisés pour la déflation des séries sont: prix 1938 pour la période 1861-1951 et prix 1963 pour la période 1951-1971. Les valeurs relatives aux deux périodes ne sont pas rigoureusement comparables.

** Population résidante; périmètre constant: 1971

SOURCE: Pour le revenu, dans la période 1861-1951: O. VITALI, La valeur ajoutée de l'Italie à prix constants, au total et par branches d'activité économique de 1861 à 1964, dans "Rivista di Economia Demografia e Statistica", vol. XXI, n. 3-4, 1967.

Graphique VII.1

Taux d'accroissement du produit national brut et de la population de 1861-71 à 1961-71

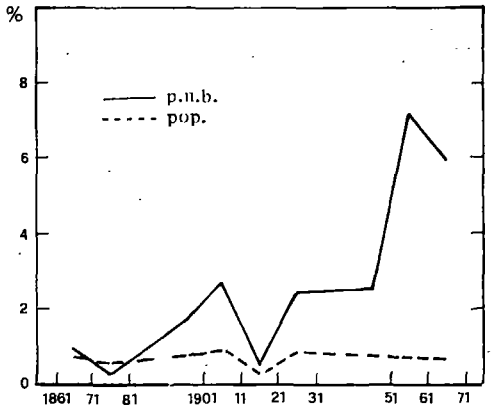

La comparaison des deux séries d'accroissements annuels moyens respectifs fait naître immédiatement deux remarques.

On note avant tout un certain parallélisme dans l'évolution du rythme de développement économique et du rythme de développement démographique qui - du moins jusqu'en 1951 - présentent des oscillations de caractère concordant bien que d'intensité différente.

Caractéristique constante tout au long du siècle: l'accroissement du revenu est plus élevé que celui de la population. Cette poussée plus intense de la croissance économique ne présente qu'une seule exception dans la décennie 1871-1881 (période d'adaptation après l'achèvement de l'unité nationale) et elle se manifeste de façon particulièrement retentissante au cours des vingt dernières années (qui comprend la période du "boom" économique des années 60).

Cependant, il ne faut oublier pour interpréter correctement ces données que l'accroissement démographique dans les intervalles intercensitaires est - en Italie - la résultante du solde naturel et d'un solde migratoire plus ou moins fortement négatif et que l'émigration à l'étranger a été particulièrement importante à la fin du XIXe siècle et dans la première décennie du XXe siècle. On peut donc supposer par exemple que le faible taux d'accroissement du revenu qui a été observé entre 1871 et 1881, a constitué une poussée vers l'intensification du flux de la population hors de l'Italie et que le ralentissement de la pression démographique qui en résulta a contribué à déterminer une accélération du développement économique: ce développement s'est maintenu ensuite à des

niveaux approximativement constants jusqu'en 1951 (mise à part une réduction évidente lors de la première guerre mondiale) et il y eut en correspondance des niveaux relativement soutenus de l'accroissement démographique. Comme on l'a déjà remarqué, la dynamique du revenu a enregistré un bond dans le second après-guerre (même s'il est impossible de comparer parfaitement des valeurs d'après-guerre aux valeurs précédentes) et s'est démontrée parfaitement indépendante vis-à-vis des oscillations de l'accroissement démographique qui apparaît identique à celui de la fin du siècle dernier mais qui est maintenant moins influencé par l'émigration à l'étranger.

Il est donc intéressant de mener une analyse plus approfondie pour la période la plus récente dans laquelle le développement économique important a fait augmenter le revenu par tête de 145%.

L'évolution de la population en Italie - comme on l'a vu aux chapitres précédents – a comme caractéristique un dualisme qui oppose les régions du Nord-ouest – avec accroissement naturel faible ou très faible et accroissement migratoire fort-aux régions méridionales ayant un accroissement naturel encore considérable et un solde migratoire plus ou moins fortement négatif, tandis que les régions du Nord-est et du Centre se placent dans une position intermédiaire. Les soldes migratoires négatifs des régions méridionales sont la résultante d'une émigration vers l'étranger traditionnelle à laquelle de plus en plus se sont ajoutés et substitués progressivement des courants de déplacements sud-nord, toujours plus forts, qui ont servi a combler les vides démographiques dérivant du faible développement naturel de la population des régions du Nord-ouest et à maintenir dans des proportions relativement modestes les variations dans le temps de la distribution régionale de la population italienne.

Ces tendances générales sont une constante de la dynamique démographique italienne même si elles ont subi des modifications dans le temps et bien que les comportements des différentes régions se présentent différenciés dans le cadre de chaque répartition territoriale.

Au dualisme démographique indiqué s'ajoute un autre dualisme tout aussi marqué dans la croissance économique qui d'ailleurs est davantage la cause du premier que la conséquence. Il est, en effet, symptômatique de voir que l'accroissement du revenu par tête (tableau VII.2) a été sensiblement plus faible dans le Sud, dans les Iles et au Centre que dans les autres répartitions qui ont cependant accueilli des masses de population importantes qui provenaient des régions méridionales et insulaires et de certaines régions du centre, comme on l'a vu au chapitre IV.

En substance, les zones ayant un développement économique élevé ont été en mesure d'absorber une imposante immigration provenant des régions économiquement arriérées, immigration qui leur a permis de maintenir er d'accroître leur rythme de développement; d'autre part, les zones sous-développées n'ont guère tiré de l'émigration des bénéfices économiques adéquats et l'écart en termes de revenu par tête entre les régions du Nord-ouest et celles su Sud et des Iles, loin de diminuer s'est ultérieurement accru entre 1951 et 1970.

Tableau VII.2

Revenu net par tête en 1951 et en 1970 par répartition
(prix constants 1963; en milliers de lires et en dollars)

Répartitions	Années				Nombres indices (1951 = 100) revenu en lires
	1951		1970		
	Lires	$*	Lires	$*	
Nord-ouest	436,1	697	1079,5	172,7	247,5
Nord-est	301,5	482	816,7	1307	270,9
Centre	334,2	535	751,4	1202	224,8
Sud et Iles	207,8	332	463,1	741	222,9
Italie	305,9	489	749,8	1200	245,1

* 1 dollar = 625 lires

VII.1.2 – Si on analyse l'évolution de la dépense pour la consommation des particuliers pendant les vingt années qui s'étendent de 1951 à 1970 (tableau VII.3) on note que l'expansion de la consommation a été beaucoup plus intense que l'accroissement de la population et que l'écart entre augmentation de la consommation et croissance démographique a été particulièrement accentué dans les zones économiquement plus arriérées: l'Italie méridionale et insulaire (population de 100 à 107; consommation de 100 à 274) et le Nord-est de l'Italie (population de 100 à 107; consommation de 100 à 276).

Mais malgré cette dynamique plus favorable, les zones les moins évoluées du point de vue économique et les régions méridionales et insulaires en particulier restent encore très désavantagées comme le démontrent les valeurs de la dépense par tête pour la consommation totale.

VII.1.3 – Il est intéressant aussi de souligner qu'au cours des vingt ans qui vont de 1951 à 1970, la structure de la consommation s'est modifiée, dans toutes les répartitions, au profit de la consommation non alimentaire.

L'intensité de la diminution du quota de la dépense pour la consommation alimentaire (tableau VII.4) s'est surtout accentuée dans la décennie 1961-1970 et de façon particulière dans le Midi, où d'ailleurs ce quota est encore actuellement plus élevé que dans les autres répartitions, montrant ainsi comme les régions méridionales et insulaires manifestent, même sous cet aspect, leur retard économique persistant.

La transformation structurale de la consommation semble donc s'être

Graphique VII.2

Revenu net et consommation par tête dans les répartitions en 1951 et en 1970

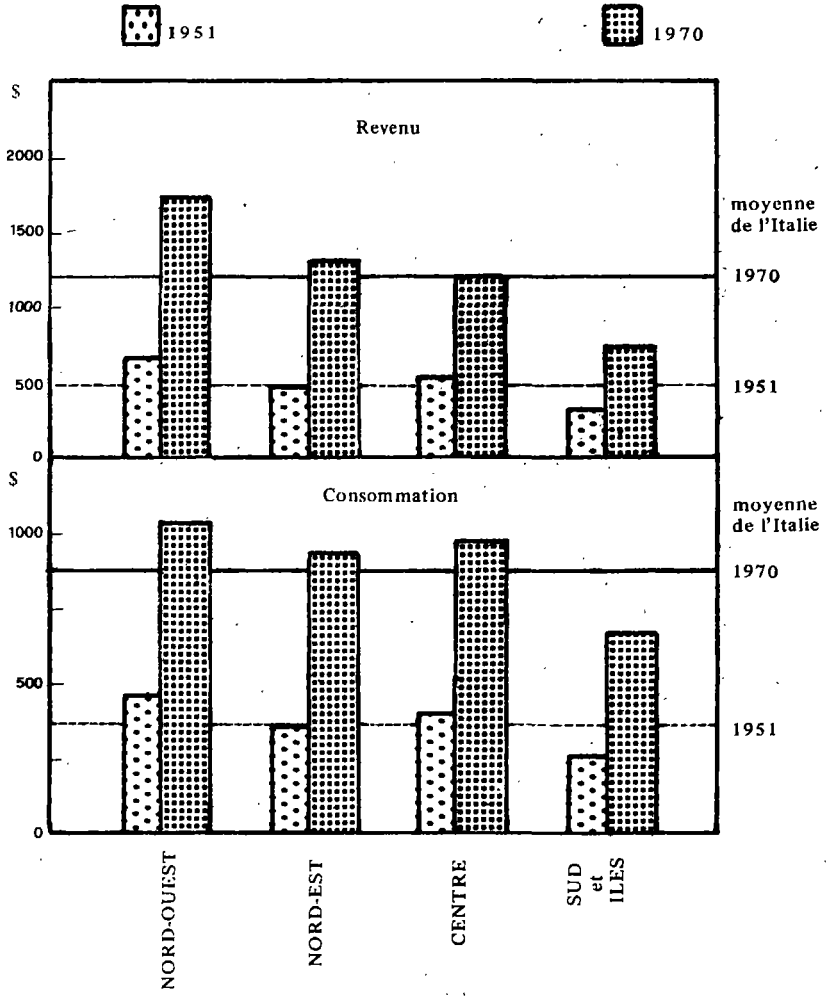

accélérée depuis peu dans les régions les moins développées où subsiste encore de nos jours une situation générale de sous-consommation.

Le phénomène, à première vue, semble étrange car la modification du modèle de consommation est généralement un phénomène évolutif lié au progrès

Tableau VII.3

Dépense (totale et par tête) pour la consommation privée, par répartition
(milliards de lires et millions de dollars; prix constants 1963)

Répartitions	Dépense totale						Dépense par tête				Nombres-indices (1951=100)
	1951		1970		Nombres-indices (1951=100)		1951		1970		
	lires	$*	lires	$*	consomm.	popul.	lires	$*	lires	$*	
Nord-ouest	3.560,5	5,70	9.643,3	15,43	270,8	127,4	303,7	486	652,4	1044	214,8
Nord-est	2.114,3	3,38	5.840,3	9,34	276,2	106,7	225,0	360	582,6	932	258,9
Centre	2.175,6	3,48	6.280,1	10,05	288,7	119,1	251,7	403	610,5	977	242,6
Sud et Iles	2.980,6	4,79	8.003,3	12,81	274,2	106,9	165,3	264	412,6	660	249,6
Italie	10.769,0	17,23	29.767,0	47,63	276,4	114,2	227,1	363	546,3	874	240,4

* 1 dollar = 625 lires

Tableau VII.4

Pourcentage des dépenses pour la consommation alimentaire de 1951-55 à 1966-70, par répartition

Répartitions	1951-55	1956-60	1961-65	1966-70
Nord-ouest	43,0	42,6	40,9	39,8
Nord-est	44,8	44,9	43,3	41,4
Centre	41,6	41,7	41,1	40,4
Sud et Iles	49,9	48,8	46,5	43,6
Italie	44,9	44,5	42,9	41,6

économique et à l'industrialisation: devant l'augmentation de la teneur de vie qui est liée au progrès, la part de la dépense destinée à la consommation alimentaire est amenée, en effet, à perdre progressivement de son importance.

De 1951 à 1970, le revenu par tête est passé en Italie de 100 à 245 tandis que dans la même période, la consommation a augmenté de 100 à 250 pour la consommation alimentaire et de 100 à 300 pour la consommation non alimentaire, ce qui montre un changement évident dans le comportement de la population, qui semble s'être adaptée à un modèle de consommation qu'on trouve dans les pays industrialisés.

Cette évolution apparaît en outre, comme on l'a dit, très différenciée dans les différentes zones: en effet, tandis que le phénomène est assez contenu dans les zones les plus avancées du point de vue économique, il assume un caractère macroscopique dans le Midi et dans les Iles où l'accroissement de la consommation alimentaire a été analogue à celui du revenu (elle a plus que doublé) alors que l'augmentation de la consommation non alimentaire a été bien plus notable (elle a plus que triplé). Paradoxalement, c'est donc justement dans les régions économiquement les plus pauvres, où le revenu par tête est égal à 60% environ du revenu national moyen qu'on a enregistré une expansion de la consommation alimentaire moins marquée que dans les autres régions italiennes, tandis que l'accroissement de la dépense pour la consommation qui n'est pas liée à la satisfaction des exigences de vie élémentaires est beaucoup plus intense qu'ailleurs (tableau VII.5).

Le phénomène mérite d'être éclairé grâce à une analyse structurale de la consommation.

VII.1.4 – En ce qui concerne les caractéristiques de la consommation alimentaire,

Tableau VII.5

Nombres-indices de la consommation privée en 1970, par répartition
(1951 = 100)

Répartitions	Consommation	
	alimentaire	non alimentaire
Nord-ouest	249,3	286,9
Nord-est	249,0	298,1
Centre	279,9	294,8
Sud et Iles	229,3	320,3
Italie	249,8	299,9

on peut noter qu'elles se sont sensiblement améliorées tant par le nombre total de calories que par la composition du régime de 1951-1955 à 1966-1970, la consommation quotidienne moyenne de calories par personne a subi un accroissement de 39%; en outre, la composition du régime a changé dans le sens d'une réduction relative des hydrates de carbone au profit d'une augmentation relative des graisses: en effet, alors qu'en 1951-1955 les calories dûes aux hydrates de carbone représentaient 67% du total du régime et celles dûes aux graisses 21%, en 1966-1970 les proportions étaient respectivement de 59% et de 29%, le pourcentage de calories dûes aux protéines restant invariablement de 12%; par contre le pourcentage des protéines animales auxquelles on reconnaît une valeur nutritive plus élevée a augmenté de 33%.

Actuellement, la dépense moyenne pour la consommation alimentaire d'une famille italienne s'élève aux environs de 18.000 lires ($ 29) par semaine: elle est un peu plus élevée dans les régions centrales et septentrionales (19.000 lires; $ 32) et plus basse dans les régions méridionales et insulaires (16.000 lires; $ 25). La structure n'est pas très différenciée du point de vue territorial, mise à part dans les régions méridionales et insulaires une consommation de fruits et légumes plus grande que dans toutes les autres régions.

La consommation non alimentaire comporte globalement pour une famille italienne (1971) une dépense mensuelle moyenne de 316.000 lires ($ 506) dans le Nord-ouest de l'Italie, pour descendre à 228.000 lires ($ 365) dans les régions méridionales et insulaires où est, en outre, plus grande l'incidence des dépenses pour le logement (30% contre 27-29% dans les autres zones) et pour l'habillement (19% contre 15-17% dans les autres zones) que l'on peut considérer comme des dépenses de première nécessité, surtout quand le niveau général des dépenses

est bas et que la dimension familiale est, en moyenne. élevée comme c'est justement le cas pour le Midi et les Iles.

VII.1.5 – Cette analyse sommaire permet de conclure que le développement économique italien a été, au cours des vingt dernières années, plus rapide que le développement démographique et qu'il a donné lieu à une augmentation notable de la consommation, augmentation qui s'est traduite par une amélioration qualitative du régime alimentaire ainsi que par une expansion relativement plus accentuée de la consommation non alimentaire.

Les régions du Midi, économiquement plus arriérées, dont la croissance démographique a été relativement faible, à cause d'un écoulement migratoire persistant qui a plus que compensé le rythme plus rapide de l'accroissement naturel, ont enregistré une expansion de la consommation proportionnellement plus élevée en ce qui concerne la consommation non alimentaire tout en restant d'ailleurs à des niveaux de dépense par personne bien inférieurs à ceux des autres régions. On peut expliquer cette anomalie apparente par le fait qu'une consommation non alimentaire, de première nécessité comme le logement et l'habillement, incide encore de nos jours, davantage dans le Midi que dans les autres zones d'Italie peut-être aussi en raison d'une plus grande dimension moyenne de la famille méridionale; mais sans doute aussi par le fait que les choix sont de moins en moins le fruit des exigences individuelles des consommateurs et de plus en plus la conséquence d'une contrainte évidente ou occulte qui consiste à suivre les modèles que la société de consommation impose.

Dans ces conditions, il n'est guère facile de formuler des hypothèses sur le développement futur de la consommation.

D'autre part, dans un pays comme l'Italie où on prévoit, dans le prochain avenir, une croissance démographique fort contenue et où le développement du revenu continuera donc probablement à croître plus rapidement que celui de la population (mises à part les répercussions à prévoir de la crise actuelle), l'évolution quantitative et qualitative de la consommation dépendra, sans doute, surtout du comportement des régions qui se trouvent encore en condition de sous-consommation – c'est le cas du Midi – et dans lesquelles l'évolution semble conditionnée par des facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes.

VII.2 – Les déséquilibres régionaux et les indices du sous-développement

VII.2.1 – Comme on l'a déjà dit, il est difficile d'interpréter correctement les caractéristiques parallèles de l'évolution démographique et de l'évolution économique italienne sans tenir compte du fait que la première est fortement influencée par un solde migratoire négatif et que cette circonstance agit de façon fort diverse et même antithétique dans les différentes zones territoriales.

Ces caractéristiques montrent la présence de déséquilibres démographiques et économiques qui – vu le modeste taux d'accroissement naturel actuel de la

population – indiquent la persistance de conditions de sous-développement, différenciées selon les régions.

Pour évaluer – même grossièrement – ce sous-développement en termes d'unités démographiques, on peut essayer de tenir compte du déséquilibre qui existe entre offre et demande d'emplois tel qu'il se traduit par la somme des chômeurs, des personnes sous-employées et de celles qui travaillent hors des frontières territoriales (travailleurs à l'étranger pour l'Italie en général, travailleurs à l'étranger et en dehors de la répartition de résidence pour les différentes répartitions).

Un indice ainsi construit fournit une mesure des excédent finals de l'offre sur la demande sans tenir compte des excédents possibles de la demande sur l'offre couverts par l'absorption de travailleurs provenant de l'étranger (pour l'ensemble national) et de l'étranger ou d'une zone différente (pour les répartitions) et qu'il n'est guère facile d'évaluer correctement. On peut cependant supposer que dans une situation de développement satisfaisante, les excédents finals exprimés par l'indice doivent être presque nuls ou du moins si faibles qu'on pourrait les attribuer à des facteurs frictionnels de nature technologique ou à une mobilité territoriale à encadrer dans un schéma d'échanges démographiques de nature physiologique.

Les valeurs des indices relatifs à la période 1965-1972 pour laquelle on dispose de données adéquates (tableau VII.6) suggèrent quelques remarques générales:

a) bien qu'il ne soit pas facile d'établir dans quelles limites les valeurs des indices pourraient exprimer une situation d'équilibre substanciel, on peut noter que les niveaux nationaux demeurent assez élevés puisque l'excédent de l'offre sur la demande ne descend jamais en-dessous de 2 unités pour 100 habitants pas même dans les années de conjoncture les plus favorables;
b) au cours des années 1965-1970, la situation tend à s'améliorer progressivement, tandis que dans les deux dernières années on trouve une évolution inverse comme conséquence des évènements conjoncturels: les caractéristiques temporelles sont territorialement généralisées, même si les effets conjoncturels sont moins évidents et en retard dans le Midi; on suppose que dans un proche avenir la situation du marché du travail ressentira davantage les effets de la crise en cours;
c) du point de vue territorial, surgit clairement l'opposition persistante et nette qui existe entre la situation d'avantage relatif de la zone du Nord-ouest de l'Italie et la situation de désavantage du Midi (et surtout du Midi continental) et ce, malgré la dynamique migratoire sud-nord plusieurs fois citée; les deux autres répartitions se placent en position intermédiaire avec un écart entre elles qui tend à s'atténuer comme conséquence de la réduction du désavantage initial du Nord-est de l'Italie.

VII.2.2 – On doit en outre noter qu'un ultime élément qui n'est pas examiné dans les indices, devrait être pris en considération pour une évaluation compara-

Tableau VII.6

Indices de déséquilibre entre offre et demande d'emplois de 1965 à 1972, par répartition

Répartitions	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Nord-ouest	2,90	2,04	1,67	1,41	1,21	1,20	1,30	1,26
Nord-est	4,26	3,49	2,81	2,44	2,27	1,85	2,09	2,06
Centre	2,60	2,42	1,85	1,99	1,97	1,67	1,86	1,84
Sud	4,12	3,85	3,35	3,61	3,86	3,64	3,51	3,67
Iles	3,32	2,82	2,35	2,51	2,72	2,47	2,29	2,38
Italie	3,30	2,82	2,35	2,30	2,28	2,07	2,13	2,17

SOURCE: notre élaboration sur des données ISTAT

tive plus correcte du sous-développement des différentes répartitions – comme d'ailleurs du sous-développement national.

L'Italie – comme le montrent les données exposées au chapitre V – présente un taux d'activité féminine très bas (actuellement – 1974 – il est de 19%) qui atteint dans l'Italie septentrionale 21-22% et dans l'Italie centrale 19% mais qui descend dans l'Italie méridionale à 16% et à 9% dans l'Italie insulaire.

La population féminine d'âge actif constitue donc, en partie du moins, une offre de travail potentielle qui ne se transforme pas toujours – pour de multiples raisons – en une offre effective. Il faut donc penser que les indices de sous-développement reportés ci-dessus sont à considérer par défaut; en particulier, ceux de l'Italie insulaire indiqueraient probablement dans ces régions – si l'on pouvait tenir compte de l'offre potentielle de travail insatisfaite – une situation au moins aussi défavorable que celle des régions du Midi continental.

Par le passé, la croissance démographique italienne a été largement excédentaire par rapport à la croissance économique et un équilibre approximatif avait été obtenu par la forte émigration vers l'étranger, qui a agi pendant presqu'un siècle comme un paliatif douloureux de la pression démographique. L'industrialisation progressive de la zone du Nord-ouest de l'Italie – ayant un faible accroissement naturel – a permis comme on l'a dit au paragraphe VII.1.1 d'écouler vers ces régions, de façon croissante, les excédents démographiques des zones à fécondité plus élevée et dont le développement était plus arriéré, d'autant

On a calculé les indices en sommant les chômeurs, les sous-employés, les travailleurs à l'étranger et – pour les répartitions – les travailleurs dans les répartitions autres que la répartition de résidence, qu'on évalue en moyenne chaque année sur la base des relevés trimestriels des forces de travail; on a rapporté la somme à 100 habitants.

Graphique VII.3

Indices de déséquilibre entre offre et demande de travail de 1965 à 1972

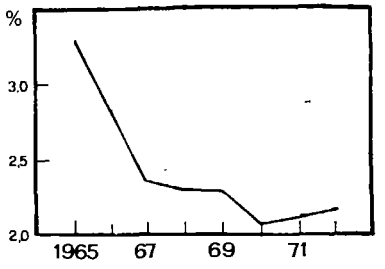

plus que l'émigration vers l'étranger se maintient désormais dans des proportions assez modestes et qu'elle n'a plus en tout cas le caractère d'émigration définitive.

Les perspectives d'avenir offrent toutefois quelques perplexités. En effet, les tendances actuelles de la fécondité laissent prévoir un accroissement démographique plutôt faible et l'acheminement vers une situation – fort peu lointaine – de quasi-stagnation de la population; d'autre part, dans un proche avenir le processus de vieillissement démographique pourrait avoir non seulement des implications sociales importantes mais aussi des implications économiques non négligeables.

En particulier, le dépeuplement progressif qui touche de vastes aires du territoire, surtout dans les régions économiquement plus faibles, peut provoquer de graves conséquences en ce qui concerne la détérioration du millieu et constituer un obstacle supplémentaire au progrès de ces régions où les modifications des modèles de comportement (dans l'orientation de la consommation, par exemple) peuvent devancer, au lieu de le suivre, le développement économique, au risque de créer ainsi d'ultérieures discordances. Si donc d'un côté les conditions démographiques et leurs perspectives ne présentent guère d'éléments inquiétants pour le progrès économique italien, elles indiquent cependant la persistance de certains déséquilibres antiques et l'arrivée de déséquilibres nouveaux qu'il faudrait évaluer attentivement en vue d'une politique qui, à travers la programmation économique territoriale, devrait avoir comme objectif leur élimination progressive.

VII.3 – Les implication sociales: urbanisation, logement, instruction, santé publique.

VII.3.1 – Le problème de l'urbanisation représente actuellement, en Italie comme

Graphique VII.4

Indices de déséquilibre entre offre et demande de travail dans les répartitions en 1965 et en 1972

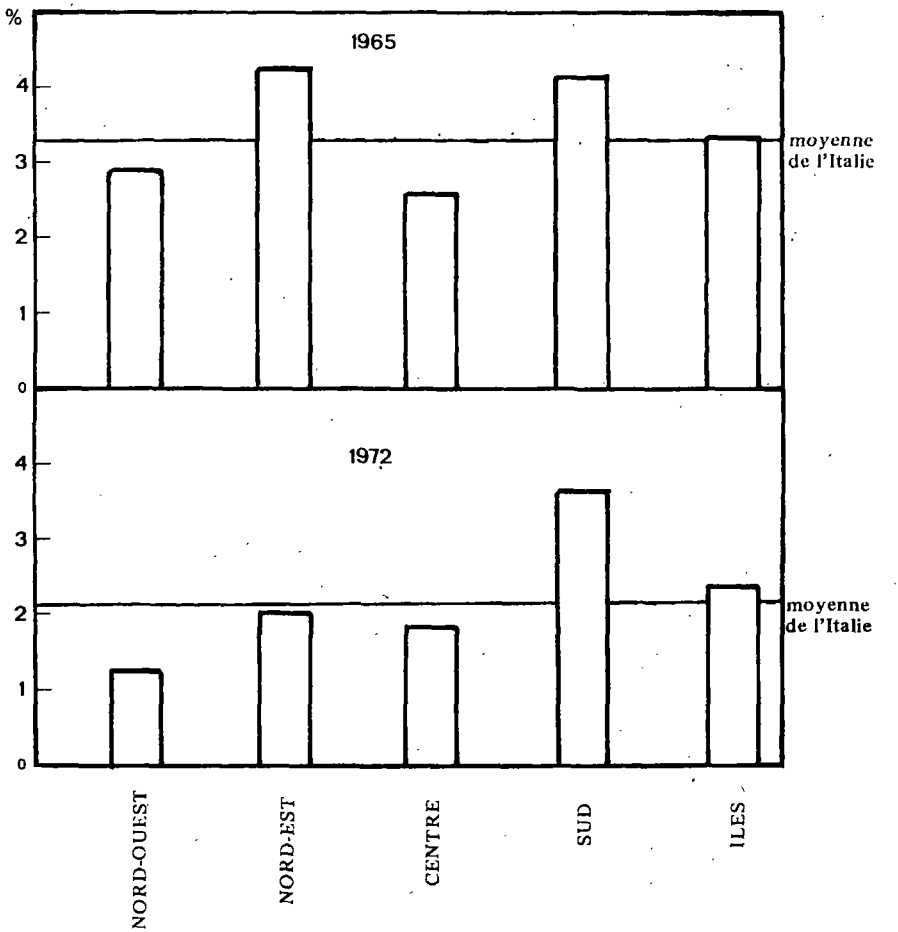

partout, un des problèmes fondamentaux, à cause de ses implications économiques et sociales complexes. Les termes de ce problème ont été suffisamment étudiés au chapitre IV et nous nous limiterons donc ici à souligner que les caractéristiques assumées par le phénomène en Italie ont ressenti l'influence de deux circonstances:

a) l'existence d'un réseau de centres urbains relativement plus riche et plus articulé que dans d'autres pays européens, comme étant la conséquence des

siècles de développement politique et administratif autonome des Etats pré-existants à l'Unification de l'Italie;

b) le déséquilibre économique régional qui a donné à l'urbanisation des différentes zones du pays des caractéristiques assez différenciées.

Le premier facteur qui contribue à retarder la création en Italie d'aires de métropole, peut être considéré sous certains aspects comme un facteur positif puisqu'il favorise un pluralisme dans le développement urbain qui, par ailleurs, aurait besoin pour s'affirmer comme caractéristique de tendance, d'interventions organiques de programmation territoriale, encore inexistantes en Italie.

L'unique tentative en ce sens, en effet, est restée jusqu'à maintenaunt purement théorique: il s'agit d'un projet élaboré par le Ministère pour la Programmation économique en 1969 qui prévoyait la restructuration du territoire national en 30 "systèmes urbains" subdivisés en 3 catégories différentes: 9 systèmes fondés sur les grandes aires de métropole actuelles; 6 systèmes "de rééquilibre"; 15 systèmes "alternatifs". Ce projet pouvait constituer l'acheminement vers une politique organique d'aménagement du territoire mais il n'a malheureusement pas eu le moindre commencement d'actualisation.

VII.3.2 – La seconde circonstance se manifeste de façon différente: il existe – d'abord – un tissu social différent dans les grands centres urbains du Nord et dans les grands centres urbains du Sud, les premiers étant caractérisés par une forte présence de catégories ouvrières et de classes d'entrepreneurs, les seconds par une prépondérance de classes moyennes d'employés et de sous-prolétariat urbain. En outre, la phase actuelle d'urbanisation des populations qui se manifeste dans les régions méridionales acquiert une physionomie différente par rapport aux régions septentionales: en effet, alors que l'attraction exercée par les centres urbains en tant que tels – à parité, autrement dit, de degré d'industrialisation – est fort évidente partout, l'attraction exercée par les centres urbains selon leur degré d'industrialisation – autrement dit, à parité de degré d'urbanisation – semble être un phénomène caractéristique des zones les moins évoluées uniquement (Italie méridionale et insulaire) tandis que dans les régions les plus développées, même les centres avec un dégré d'industrialisation modeste offrent une attraction notable, sans doute parce qu'il s'y dirige des courants de migrants ruraux provenant des régions à agriculture plus pauvre.

VII.3.3 – Au cours des vingt dernières années et dans la dernière décennie surtout, la situation des logements en Italie s'est sensiblement améliorée. Comme on en déduit du tableau VII.7 l'accroissement du nombre des pièces a, en effet, respectivement triplé et quadruplé par rapport à l'accroissement du nombre d'habitants dans les deux intervalles de temps qui séparent les derniers recensements. En conséquence de ce développement notable de la construction, la densité est passée de 1,36 habitants par pièce en 1951 à 1,17 en 1961 et à 0,97 en 1971.

L'Italie est donc en train de rejoindre – du moins en termes de densité dans

Tableau VII.7

Evolution de la situation des logements de 1951 à 1971, par répartition

Répartitions	Accroissement en pourcentage				Indice de concentration des habitations					
	Nombre des pièces		Nombre des habitants		Habitants par pièce			Nombres indices (Italie = 100)		
	1951-61	1961-71	1951-61	1961-71	1951	1961	1971	1951	1961	1971
Nord-ouest	23,5	27,8	12,0	13,5	1,11	1,01	0,90	81,6	86,3	92,8
Nord-est	19,4	28,6	0,9	5,5	1,22	1,04	0,85	89,7	88,9	87,6
Centre	24,4	28,3	8,3	9,7	1,23	1,07	0,92	90,4	91,5	94,8
Sud	28,5	32,1	4,3	2,3	1,91	1,55	1,20	140,4	132,5	123,7
Iles	25,4	24,9	6,5	0,2	1,64	1,39	1,12	120,6	118,8	115,5
Italie	23,9	28,7	6,5	6,9	1,36	1,17	0,97	100,0	100,0	100,0

les logements – les conditions qui sont celles des pays de l'Europe occidentale, dont l'indice de concentration présentait aux environs de 1960 des valeurs oscillant entre 0,60 et 0,90 habitants par pièce.

Mais encore une fois, on retrouve ici la même diversité territoriale qui montre une situation beaucoup plus favorable dans les régions septentrionales, intermédiaire dans les régions centrales et encore très défavorable dans les régions du Midi (continental et insulaire).

A propos des perspectives futures, les chiffres fournis par les Nations Unies (Commission économique pour l'Europe) sur indication des gouvernements, qui ont été publiés en 1968 signalaient pour l'Italie un besoin de nouveaux logements de 6.092.000 unités pour les années allant de 1961 à 1980, dont 2.835.000 dans la décennie 1961-1970 et 3.257.000 dans la décennie 1971-1980. L'accroissement effectif qui s'est vérifié dans la période 1961-1971 (d'après les deux recensements successifs) est de 2.317.000 logements; il est autrement dit, inférieur d'un demi-million d'unités environ à ce qui avait été indiqué comme étant le besoin de la décennie: et ceci porterait le besoin de la décennie suivante (1971-1981) au-dessus de 3,7 millions d'unités, chiffre important qui ne semble pas facile à atteindre si l'on tient compte de ce que la moyenne annuelle du nombre de logements rendus disponibles au cours des six dernières années (1967-1972) a été de 300.000 unités environ.

Faute de données adéquates, il est plus difficile de porter un jugement sur les aspects qualitatifs du développement (catégorie des habitations) et sur la disponibilité effective des logements de construction nouvelle pour une grande

partie de la population. On peut simplement observer qu'il est probable que l'augmentation rapide et progressive des loyers constitue pour les familles les moins aisées un sérieux obstacle à l'utilisation des logements disponibles.

VII.3.4 – Comme on l'a vu au chapitre III, la situation de l'instruction en Italie est encore de nos jours en évolution, ce qui signifie que la dynamique du besoin de services scolaires dépend non seulement de la dynamique démographique mais aussi de l'accroissement rapide des taux de scolarité. Ceux-ci ne subiront probablement plus, à l'avenir, d'augmentations appréciables dans l'enseignement obligatoire mais ils pourront, au contraire, s'élever encore sensiblement au niveau de l'instruction secondaire du second cycle ainsi qu'à l'université.

Bien qu'on manque de données nécessaires pour donner une vision satisfaisante de l'évolution enregistrée dans l'après-guerre, on peut avoir à ce sujet une indication approximative en comparant l'expansion des services scolaires et celle des élèves qui les utilisent.

On a reporté, à telle fin, dans le tableau VII.8 trois indices différents de la "densité" de la population scolaire, qui expriment trois aspects différents de l'évolution de la situation dans la période 1951-1971: le nombre moyen d'élèves par école, le nombre moyen d'élèves par classe, le nombre moyen d'élèves par enseignant.

Le premier indice exprime le degré de concentration des élèves dans les "unités scolaires", le second fournit une indication du degré d'intensité d'utilisation des locaux scolaires, le troisième éclaire un aspect important du fonctionnement des services scolaires.

Pour le premier aspect, une observation de caractère général nous est fournie par les données: la densité d'élèves par unité scolaire tend en général à augmenter au niveau national, ce qui indique que la décentralisation des écoles s'effectue de façon insuffisante par rapport à la demande.

Ce n'est que dans le cas des écoles primaires (pour lesquelles la scolarité est restée à peu près constante de 1951 à 1971) que les variations observées dans la valeur de l'indice peuvent être attribuées essentiellement à des facteurs démographiques: en particulier, son augmentation dans l'année scolaire 1971-1972 peut être considérée comme un effet de l'accroissement de la fécondité qui eut lieu dans la période 1960-1964. Pour les autres classes, au contraire, l'indice a surtout augmenté parce que la décentralisation des écoles n'a pas suivi l'accroissement de la scolarité.

Une observation intéressante nous vient de l'évolution des indices dans les zones du Midi, continental surtout: dans ces régions, la densité scolaire était en 1950-1951 beaucoup plus élevée que dans les autres zones, dénonçant ainsi des structures beaucoup plus carentielles mais l'allure évolutive – dans la dernière décennie surtout – a modifié la situation en diminuant l'écart qui existait entre ces zones et les zones plus avancées, comme conséquence sans doute des énormes déplacements de population qui ont allégé la pression démographique du Midi en reversant dans les régions du Nord-ouest, au cours des vingt dernières années,

Tableau VII.8

Nombre moyen d'élèves par école, par classe et par enseignement dans les années scolaire 1951-52, 1961-62 et 1971-72, par répartition

	Nord-ouest			Nord-est			Centre			Sud			Iles			Italie		
	51-52	61-62	71-72	51-52	61-62	71-72	51-52	61-62	71-72	51-52	61-62	71-72	51-52	61-62	71-72	51-52	61-62	71-72
Nombre moyen d'élèves par école																		
école préparatoire	64	60	72	77	64	68	68	58	63	105	77	56	85	71	52	76	65	63
école primaire	96	96	144	104	82	117	81	71	108	138	114	136	175	103	196	111	93	134
école secondaire du 1er cycle	192	226	–	220	235	253	217	233	244	263	241	241	204	253	252	220	236	249
techiques et professionnelles	206	153	–	215	197	–	231	157	–	243	255	–	187	213	–	217	185	–
école secondaire du 2e cycle	157	229	276	162	313	197	152	284	284	221	374	284	163	366	274	169	277	279
Nombre moyen d'élèves par classe																		
école primaire	25	23	25	31	21	22	28	21	22	39	30	25	45	32	32	32	25	25
Nombre moyen d'élèves par enseignant																		
école préparatoire	35	35	35	40	36	32	35	32	32	50	40	31	47	39	31	40	36	32
école primaire	24	27	23	26	19	20	23	19	20	30	24	21	28	23	23	26	22	21
école secondaire du 1er cycle	12	12	12	12	12	11	11	11	10	12	11	11	11	11	11	12	12	11
techiques et professionnelles	12	10	–	12	10	–	12	8	–	12	10	–	11	10	–	12	10	–
école secondaire du 2e cycle	9	11	12	9	11	12	9	11	12	11	12	12	9	12	9	9	11	12

d'imposants flux d'immigrés constitués surtout de noyaux familiaux de formation récente.

On ne dispose du second indice (nombre moyen d'élèves par classe) que pour les écoles primaires pour lesquelles d'ailleurs il est le plus significatif. Cet indice apparaît nettement décroissant de la première à la seconde décennie en question tandis qu'il reste inchangé dans la décennie successive. Ici aussi – comme dans le cas de l'indice précédent – les diversités territoriales tendent à se réduire dans le temps comme effet d'une dynamique non uniforme.

En général, les données auraient indiqué une correspondance suffisante entre la disponibilité de classes et la demande, dans toutes les répartitions, sauf dans les Iles où la valeur de 25 élèves par classe (qui peut être considérée comme une limite supérieure acceptable) est encore dépassée. Cette conclusion, optimiste en substance, trouve cependant un sérieux obstacle dans le fait que les valeurs indiquées traduisent des situations moyennes peu significatives de la réalité en particulier; en effet, dans de nombreuses villes, la situation de carence de locaux scolaires est fort grave et rend nécessaire le recours à la double utilisation des salles de classe qui accueillent souvent deux groupes d'élèves alternés (l'un le matin, l'autre l'après-midi) en imposant ainsi aux enfants et à leur famille des lourds problèmes: à cause, par exemple, des difficultés majeures qu'il faut résoudre pour concilier les horaires scolaires et ceux du travail des parents.

Le troisième indice a une signification bien différente s'il s'agit des classes préparatoires et primaires d'une part, ou des classes de niveau supérieur, d'autre part. En effet, ce n'est que dans le premier cas qu'il indique le nombre total d'enfants confiés en moyenne à chaque enseignant; dans le second cas, ce n'est plus la même chose puisqu'à partir du secondaire, l'enseignement est réparti selon la matière ou les groupes de matières entre plusieurs enseignants, chacun d'entre eux faisant un nombre limité d'heures de cours à chacune des classes mais devant souvent faire ces cours dans plusieurs classes. Si l'on tient compte de ces considérations, on peut remarquer qu'en général le fonctionnement des services scolaires montre, sous cet aspect, une nette tendance à l'amélioration progressive dans le temps. En outre, contrairement à ce qu'on a noté au sujet du rapport entre disponibilité et utilisation des locaux scolaires, on ne trouve guère ici de différences systématiques sur le plan territorial et, en particulier, aucune situation défavorable n'apparaît dans le Midi.

Il n'est pas possible, bien sûr, de tirer de ces considérations purement quantitatives une conclusion générale sur le rapport entre services scolaires et exigences et encore moins sur un progrès à ce sujet puisque comptent en ce domaine les facteurs qualitatifs encore plus que les facteurs quantitatifs, et qu'on ne peut donner d'eux une évaluation sur la base des données statistiques.

VII.3.5 – Dans le secteur de la santé publique comme dans le secteur scolaire, il n'est guère facile d'obtenir à partir de données quantitatives des indications valables, car l'adéquation du service s'exprime davantage par son degré d'efficacité qualitative que par celui de sa présence quantitative.

Ces réserves étant faites, on peut tirer des données disponibles quelques indications qui permettent de définir – à partir de 1954 – certains aspects quantitatifs de la situation hospitalière en Italie.

On a reporté dans le tableau VII.9 les valeurs de trois indices distincts (relatifs aux hôpitaux publiques uniquement): nombre de lits pour 1000 habitants, nombre de lits par médecin, nombre de malades par lit.

Tableau VII.9

Indices de la situation des hôpitaux en 1954,1961 et 1971, par répartition

Répartitions	Lits pour 1000 habitants			Lits par médecin			Malades par lit (a)	
	1954	1961	1971	1954	1961	1971	1961	1971
Nord-ouest	4,80	6,08	7,31	12,66	12,20	10,62	16,05	19,74
Nord-est	4,96	6,61	9,12	17,24	16,04	12,28	15,43	19,03
Centre	4,03	5,10	7,02	9,62	9,59	8,22	17,24	20,26
Sud	1,40	2,59	4,52	9,01	7,99	8,46	18,68	22,81
Iles	1,83	2,93	4,49	7,98	7,39	8,36	18,43	21,97
Italie	3,47	4,76	6,61	11,80	10,98	9,77	16,66	20,33

(a) Les données ne sont pas disponibles pour 1954.

Ces indices fournissent respectivement et très approximativement une mesure de la disponibilité du service hospitalier public, d'un aspect important de son efficacité et enfin du degré de son utilisation.

Les valeurs des indices suggèrent la conclusion générale d'un service en voie d'amélioration progressive bien qu'encore insuffisant par rapport aux "standards" des pays socialement plus évolués. L'amélioration est particulièrement sensible en ce qui concerne la disponibilité du service pour laquelle il faut noter aussi une réduction progressive des écarts territoriaux, à la suite d'une augmentation majeure du nombre de lits dans les zones du Midi (continental comme insulaire) qui présentaient des carences extrêmement graves.

A une utilisation croissante des hôpitaux publics correspond l'adaptation de l'assistance médicale (réduction du nombre de lits par médecin). Il est intéressant de noter comme le Midi présente, sous cet aspect, une situation plus avancée que celle des autres zones. Il faut cependant observer à ce sujet que l'utilisation plus

intense (et en parallèle la majeure assistance médicale) ne sont probablement qu'une conséquence de la moindre disponibilité de lits, utilisés d'autant plus intensément qu'ils sont rares.

Une réforme sanitaire actuellement à l'étude en Italie devrait transformer radicalement ce service grâce à l'institution d'unités sanitaires locales, fort décentralisées sur le territoire, qui permettent de passer d'une médecine exclusivement curative à une médecine largement préventive.

VII.4 – Politique de population

VII.4.1 – La situation actuelle de l'Italie en ce qui concerne la politique de la population est assez contradictoire. D'un côté, en effet, on peut parler d'un agnosticisme répandu en la matière car, tant au niveau du gouvernement qu'au niveau de l'opinion publique, les problèmes démographiques sont plus ou moins complètement ignorés et ne constituent guère en tout cas – normalement – l'objet d'une considération spécifique. Mais, d'un autre côté, la législation en vigueur et, dans un sens plus large, la norme existante peuvent être objectivement considérées comme l'expression d'une orientation pro-nataliste.

Cette contradiction est le résultat d'évènements historiques et d'influences idéologiques.

En effet, comme substrat idéologique-religieux il ne faut pas oublier que l'Eglise catholique a toujours eu une attitude pro-nataliste qui demeure telle, encore de nos jours, malgré la présence de désaccords intérieurs, et qui comporte la condamnation officielle de toute pratique visant à limiter la procréation (à la seule exception de la méthode de la continence périodique). Sous l'aspect politique, d'autre part, la législation italienne contient encore une série de normes conçues et établies par le régime fasciste en fonction de ses fins expansionistes. Mais, l'opinion publique et les forces politiques antifascistes ont, en majorité, réagi à l'intérêt que montrait le fascisme pour le développement démographique, par une indifférence vis-à-vis de la problématique démographique en tant que telle, en contestant éventuellement les normes pro-natalistes, au nom de conceptions extra-démographiques.

Ce n'est que depuis peu que certains courants de l'opinion publique et que certaines forces politiques commencent à fournir des motivations démographiques comme support de leur attitude anti-nataliste mais ceci, davantage sous la pression d'orientations venant de l'extérieur que comme la conséquence d'une évaluation objective d'exigences dictées par les tendances de l'accroissement démographique qui sont en Italie – comme on l'a vu aux chapitres précédents – de nature à ne susciter aucune inquiétude vis-à-vis d'une croissance trop rapide, les niveaux de fécondité s'étant progressivement réduits à des valeurs qui ne dépassent désormais que de très peu les niveaux de substitution et se révèlent en outre en voie de diminution ultérieure; ceci étant le résultat d'une adaptation rapide aux modèles de comportement procréateur modernes de la part des

couples qui appartiennent à des catégories sociales et à des régions caractérisées encore aujourd'hui par une prolificité relativement élevée.

VII.4.2 – Les normes encore en vigueur que l'on peut interpréter comme étant favorables à une fréquence de naissances élevée sont multiples:

a) les limites d'âge juridiques du mariage sont encore parmi les plus basses d'Europe (16 ans pour l'époux, 14 pour l'épouse pouvant devenir 14 et 12 ans avec une dispense spéciale) mais avec le consentement obligatoire des parents pour les moins de 21 ans;
b) peine de détention (de 6 mois à 2 ans) ou d'amende à qui procure la stérilisation, même avec le consentement de l'intéressé;
c) l'avortement provoqué est susceptible de poursuite en tant que délit et des peines de détention sont prévues non seulement pour qui le provoque (de 2 à 5 ans si la femme est consentante, de 7 à 12 ans si elle ne l'est pas) mais aussi pour la femme qui y recourt (de 1 à 4 ans);
d) il existe un système d'allocations familiales selon lequel le chef de famille perçoit une allocation pour chaque membre de sa famille qu'il a à charge (allocation, d'ailleurs, d'entité absolument dérisoire);
e) il existe un système de dégravement fiscal qui prévoit une légère diminution fixe des impôts sur le revenu pour chaque membre de la famille et une forte réduction ultérieure dans le cas de familles nombreuses (avec au moins cinq ou sept enfants à charge);
f) la législation de tutelle de la travailleuse-mère de famille est des plus avancées, en comprenant de longues périodes de congés retribués pendant la grossesse et après l'accouchement ainsi que d'autres avantages.

VII.4.3 – Alors que certaines des normes citées répondent à des exigences sanitaires et sociales indéniables (comme c'est le cas pour la tutelle de la travailleuse-mère de famille), on a avancé, pour d'autres cas, des propositions devant le Parlement pour la suppression ou la modification des normes actuelles.

Il faut rappeler avant tout que ce n'est qu'à la suite d'une sentence de la Cour Constitutionnelle du 10 mars 1971 qu'à été abrogée pour inconstitutionnalité (comme étant contraire au principe de la libre manifestation de la pensée sanctionné par la Constitution italienne) la loi fasciste qui interdisait la propagande et la vente de contraceptifs alors que depuis de nombreuses années des propositions d'initiative parlementaire demandaient cette abrogation, repoussée d'ailleurs par la même Cour en 1965. Actuellement attendent d'être discutées au Parlement, depuis 1972 et 1973, des propositions visant à demander aux services sociaux, la consultation et l'assistance pour l'emploi des méthodes contraceptives et visant aussi à libéraliser la stérilisation (uniquement dans le cas d'intervention réversible). Des projets de loi ont été présentés au Parlement, documentés et motivés de façon fort complète et problématique, afin de modifier la législation sur l'avortement en introduisant la licence d'avortement sous contrôle médical dans le cas de motifs eugénistes et au cas où la continuation de la grossesse

pourrait causer "un préjudice à la santé physique ou psychique de la femme". Toutes ces propositions sont basées sur l'affirmation des principes de liberté individuelle et de procréation consciente et pour la plupart ne se réfèrent guère à des considérations d'ordre démographique.

Dans le cadre de la reforme du droit familial, actuellement en discussion au Parlement, on prévoit aussi l'élévation de l'âge minimum au mariage à 18 ans, afin de garantir davantage une responsabilité autonome des futurs époux (1). Ce sont donc des exigences de liberté individuelle, de tutelle de la santé même pour les gens les moins aisées, des exigences de choix responsable et autonome, des exigences civiles et non des motivations démographiques qui sont à la base des pressions faites pour obtenir des changements dans la législation qui peut influencer la fécondité, de même que ce sont des attitudes de nature religieuse et éthique et non des considérations de caractère démographique qui constituent le support des résistances à de tels changements.

VII.4.4 – On trouve d'ailleurs confirmation de cet agnosticisme vis-à-vis des problèmes de la population dans le fait que même dans le cas des aspects de l'évolution démographique qui devraient le plus attirer l'attention, à cause de leur tendances inquiétantes, il n'existe aucune orientation précise pas plus qu'une action politique. C'est ainsi que devant la persistance d'une émigration vers l'étranger non négligeable et celle de forts courants intérieurs unidirectionnels de grande envergure, devant la manifestation d'un processus d'urbanisation tumultueux et désordonné, on peut dire qu'a manqué une réponse politique propre et véritable qui allât au-delà d'une action générale de tutelle des travailleurs émigrés à l'étranger. La programmation économique et la programmation territoriale sont, en effet, restées jusqu'à nos jours sur le papier et aucune actualisation concrète n'a traduit en réalité opérante les tentatives de discussion de ce problème, comme cela a déjà été indiqué au point VII.3.

VII.4.5 – La situation démographique italienne, caractérisée par un faible accroissement avec tendance à une ultérieure réduction, par une mortalité infantile en rapide diminution mais encore élevée en rapport à la phase d'évolution démographique, par un vieillissement de la population qui est probablement encore loin d'avoir atteint son niveau maximal et par de forts déséquilibres régionaux qui se reflètent dans les soldes migratoires négatifs avec l'étranger et dans de forts courants intérieurs à caractère unidirectionnel, demanderait à être suivie afin de remédier aux déséquilibres actuels et d'en empêcher la création de nouveaux. Il serait particulièrement nécessaire que les instances politiques considèrent le problème de la population comme un des problèmes urgents, surtout en ce qui concerne les aspects structuraux et distributifs de l'évolution qui semblent être de majeure importance à court et moyen terme, tandis qu'une considération attentive de l'évolution des tendances de la fécondité et de la mortalité apparaît essentielle en vue de formuler des perspectives valables à long terme.

(1) La loi qui introduit le noveau droit familial vient d'être approuvée par le Parlament (avril 1975).

BIBLIOGRAPHIE

On ne donne ici que quelques indications bibliographiques relatives à des travaux utilisés spécifiquement, ou à des ouvrages (surtout récents) qui par l'ampleur du cadre de références, peuvent fournir, sur les sujets traités dans les différents chapitres, un riche matériel statistique.

ABEL W., *Wachstumsschwankungen mitteleuropäischer Völker seit dem Mittelalter,* Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik, Jena, 1935

– –, *Agrarkrisen und agrarkonjunktur,* Berlin, 1966

ANTONUCCI E., TRILLO' U., *Provenienze e destinazioni delle correnti dell'emigrazione italiana per l'estero dal 1876 al 1930* (Provenances et destinations des courants de l'émigration italienne vers l'étranger de 1876 à 1930). Atti del Congresso internazionale per gli studi sulla popolazione, Roma, 1931, vol. IX, 1933.

AUTORI VARI, *Sviluppo della popolazione italiana dal 1861 al 1961,* (Développement de la population italienne de 1861 à 1961). Annali di Statistica, s. VIII, v. 17, Roma, 1965

AUTORI VARI, *L'emigrazione italiana negli anni '70,* (L'émigration italienne dans les années '70). Collana del Centro Studi Emigrazione, Roma, Morcellania, 1966

AUTORI VARI, *Le migrazioni interne in Italia,* (Les migrations internes en Italie), Firenze, Scuola di Statistica dell'Università, 1967

BELLETTINI A., *La struttura della popolazione italiana secondo l'ampiezza demografica dei comuni (1951-61),* Statistica, a. XXXI, n. 1,1971

– –, *La popolazione italiana dall'inizio dell'era volgare ai giorni nostri. Valutazioni e tendenze,* (La population italienne du début de l'ère vulgaire à nos jours. Evaluations et tendances). Storia d'Italia, v. V.1, Torino, Einaudi, 1973

BELOCH K.J., *La popolazione dell'Europa nell'antichità, nel Medio Evo e nel Rinascimento,* (La population de l'Europe dans l'antiquité, au Moyen-Age et pendant la Renaissance), Biblioteca dell'Economista, Torino, 1908

– –, *Bevölkerungsgeschichte Italiens,* Berlin, v. I, 1937; v. II, 1940; v. III, 1961

BENNETT M.K., *The World's Foods,* New York, 1954

CAFIERO S., BUSCA A., *Lo sviluppo metropolitano in Italia,* (Le développement des villes en Italie), Roma, Giuffré, 1970

CIPOLLA C.M., *Four Centuries of Italian Demographic Development*, in Population in History, London, 1965

COLLIDA' A., FANO L.P., D'AMBROSIO M., *Sviluppo economico e crescita urbana in Italia. Un modello di interdipendenza* (Développement économique et croissance urbaine en Italie. Un modèle d'interdépendance), Milano, Franco Angeli, 1968

D'AGATA C., *La famiglia sotto l'aspetto demografico-sociale* (La famille sous l'aspect socio-démographique), Ricerca sul diritto di famiglia, Roma, Quaderni di studi e legislazione della Camera dei deputati, parte I, 1966

DE MEO G., *Evoluzione e prospettive delle forze di lavoro in Italia* (Evolution et perspectives des forces de travail en Italie), Annali di Statistica, s. VIII, v. 23, Roma, 1970

DE SANDRE P., *Recenti variazioni dei modelli di nuzialità in Italia* (Variations récentes des modèles de nuptialié en Italie), Genus, v. XXV, n. 1-4, 1969

DI COMITE L., *La mortalità in Italia* (La mortalité en Italie), Roma, Istituto di Demografia dell'Università, 1974

FEDERICI N., *Caratteristiche territoriali della mortalità in Italia* (Caractéristiques territoriales de la mortalité en Italie), Atti della XX riunione scientifica della Società Italiana di Statistica, 1960

——, *Grado di industrialità e grado di urbanità come fattori di attrazione demografica* (Degré d'industrialisation et degré d'urbanisation comme facteurs d'attraction démographique), Revue Internationale de Sociologie, v. VII, n. 2, 1972

GALEOTTI G., *I movimenti migratori interni italiani. Analisi statistica e programmi di politica* (Les mouvements migratoires internes en Italie. Analyse statistique et programmes de politique), Bari, Cacucci, s.d.

GOLINI A., *Problemi e prospettive dello sviluppo della popolazione italiana* (Problèmes et perspectives du développement de la population italienne) Rivista italiana di economia, demografia e statistica, v. XXVII, n. 4, 1973

——, *Distribuzione della popolazione, migrazioni interne e urbanizzazione in Italia* (Distribution de la population, migrations interieures et urbanisation en Italie), Roma, Istituto di Demografia dell'Università, 1974

GUARINI R., *Divario economico e sviluppo demografico delle regioni italiane* (Différence économique et développement démographique des régions italiennes), Roma, Istituto di Demografia dell'Università, 1975

ISTITUTO DI STATISTICA DELL'UNIVERSITA' DI FIRENZE, *Tavole di fecondità dei matrimoni per l'Italia 1930-1965* (Tables de fécondité des mariages pour l'Italie 1930-1965), Firenze, Scuola di Statistica dell'Università, 1968

ISTITUTO CENTRALE DI STATISTICA, *Tendenze evolutive della popolazione delle regioni italiane fino al 1981* (a cura di F. GIUSTI e M. NATALE) (Tendances évolutives de la population des régions italiennes jusqu'en 1981), Note e relazioni, n. 41, 1969

– –, *Tavole di nuzialità (1960-62) e tavole di mortalità (1964-67) della popolazione italiana* (a cura di C. ALLEGRI, A. DE SIMONI, L. SABATINI e R. ANGELONI) (Tables de nuptialité (1960-62) et tables de mortalité (1964-67) de la population italienne), Annali di Statistica, v. 25, 1971

– –, *Indagine sulla fecondità della donna* (a cura di M. NATALE e A. DE SIMONI) (Enquête sur la fécondité de la femme), Note e relazioni, n. 50, 1974

ISTITUTO DI DEMOGRAFIA DELL'UNIVERSITA' DI ROMA, *L'evoluzione demografica italiana con riferimento al quadro internazionale. Situazione, problemi, politiche* (L'évolution démographique italienne avec référence au cadre international. Situations, problèmes, politiques), Roma, 1975

L'ELTORE G., *Stato attuale della salute in Italia* (Etat actuel de la santé en Italie), Roma, Cattedra di Statistica Sanitaria dell'Università, 1974

LIVI BACCI M., *Il declino della fecondità italiana nell'ultimo secolo* (Le déclin de la fécondité italienne au siècle dernier), Statistica, a. XXV, n. 3, 1965

– –, *Recent Trends of Italian Fertility*, International Population Conference, IUSSP, London, 1969

– –, *The Countries of Emigration*, in AA. VV., *The Demographic and Social Pattern of Emigration from the Southern European Countries* (edited by M. Livi Bacci), Firenze, Dipartimento statistico-matematico dell'Università di Firenze e Comitato Italiano per lo Studio dei Problemi della Popolazione, 1972

– –, *Italy*, in *Population Policy in Developed Countries*, edited by B. BERELSON, New York, Population Council, 1974

LIVI BACCI M., PILLOTON F., *Popolazione e forze di lavoro delle regioni italiane al 1981* (Population et forces de travail des régions italiennes en 1981), Roma, Giuffè, 1968

LIVI BACCI M., SANTINI A., *Tavole di fecondità della donna italiana secondo le generazioni di appartenenza* (Tables de fécondité de la femme italienne selon les générations d'appartenance), Firenze, Dipartimento Statistico-Matematico dell'Università, 1969

NATALE M., BERNASSOLA A., *La mortalità per causa nelle regioni italiane* (La mortalité pour cause dans les régions italiennes), Roma, Istituto di Demografia dell'Universitá, 1973

OCCHIUTO A., *Aspetti della distribuzione per sesso e per età della popolazione*

italiana (Aspect de la distribution par sexe et par âge de la population italienne), Congrès mondial de la population, Rome, 1954, U.N., 1957

ONU – ECE, *La situation du logement et les perspectives à long terme des besoins de logement dans les Pays européens,* Genèvre, 1968

PADOA SCHIOPPA F., *Scuola e classi sociali in Italia. Gli aspetti economici,* (Ecole et classes sociales en Italie. Les aspects économiques), Bologna, Il Mulino, 1974

RUSSEL J.C., *Late Ancient and Medieval Population,* Transactions of the American Philosophical Society, Philadelphia, 1958

SANTINI A., *La fecondità delle coorti: studio longitudinale della fecondità italiana dagli inizi del secolo attuale* (La fécondité des cohortes: étude longitudinale de la fécondité italienne à partir du début du siècle actuel), Firenze, Dipartimento Statistico dell'Università, 1974

SOMOGYI S., *Futura evoluzione della popolazione italiana fino al 2000* (Evolution future de la population italienne jusqu'en l'an 2000), Rivista italiana di economia, demografia e statistica, v. XXI, n. 3-4, 1967

VINCI S., *Il mercato del lavoro in Italia* (Le marché du travail en Italie), Milano F. Angeli, 1974

VITALI O., *Il valore aggiunto dell'Italia a prezzi costanti in totale e per rami di attività economica dal 1861 al 1964* (La valeur ajoutée de l'Italie à prix constants, au total et par branches d'activité économique de 1861 à 1964), Rivista italiana di economia, demografia e statistica, v. XXI, n. 3-4, 1967

– –, *Aspetti dello sviluppo economico italiano alla luce della ricostruzione della popolazione attiva* (Aspect du développement économique italien à la lumière de la reconstruction de la population active), Roma, Istituto di Demografia dell'Università, 1970

BIBLIOGRAPHIES ET SOURCES OFFICIELLES

Bibliografia delle opere demografiche in lingua italiana (1930-1965)
a cura di A. GOLINI (Bibliographie des ouvrages démographiques en langue italienne, 1930-1965), Roma, Istituto di Demografia dell'Università, 1966

Bibliografia delle opere demografiche italiane (1966-1972)
a cura di A. GOLINI e G. CASELLI (Bibliographie des ouvrages démographiques italiens, 1966-1972), Roma, Istituto di Demografia dell'Università, 1973

ISTUTUTO CENTRALE DI STATISTICA (INSTITUT CENTRAL DE STATISTIQUE)

- **Recensements de la population** (le dernier effectué en 1971).
- **Statistiques courantes**

Popolazione e movimento anagrafico dei comuni (Population et mouvement d'après l'état civil, des communes)
Annuario di statistiche demografiche (Annuaire de statistiques démographiques)
Annuario di statistiche sanitarie (Annuaire de statistiques sanitaires)
Annuario di statistiche del lavoro (Annuaire de statistiques du travail)
Annuario statistico dell'assistenza e della previdenza sociale (Annuaire statistique de l'assistance et de la sécurité sociale)
Annuario statistico dell'istruzione italiana (Annuaire statistique de l'instruction italienne)
Annuario di contabilità nazionale (Annuaire de comptabilité nationale)

LISTE DES TABLEAUX*

Tableau I.1 – Tentative de reconstruction de la population italienne et européenne du début de l'ère chrètienne à l'année 1800 *(millions d'habitants)*

Tableau I.2 – Pourcentage du produit brut intérieur par secteur d'activité de 1861-70 à 1891-1900

Tableau I.3 – Mouvement de la population de 1861-70 à 1961-70 *(taux bruts pour 1000; moyennes annuelles)*

Tableau I.4 – Effectifs de la population aux recensements de 1861 à 1971 *(population de jure, périmètre constant: 1971)*

Tableau II.1 – Taux bruts de nuptialité par répartition de 1871 à 1971

Tableau II.2 – Age moyen au mariage par répartition en 1901, 1931, 1961, 1971

Tableau II.3 – Taux brut de natalité et pourcentage de naissances illégitimes de 1871-75 à 1971-73

Tableau II.4 – Taux global de fécondité de 1926-30 à 1971-73

Tableau II.5 – Indices caractéristiques de la vie reproductrice des générations de femmes nées entre 1896-900 et 1940-45

Tableau II.6 – Taux de fécondité générale de 1870-72 à 1970-72 et nombres-indices respectifs (1870-72 = 100) par répartition

Tableau II.7 – Taux global de fécondité par répartition dans les années 1931-1971

Tableau II.8 – Taux bruts de mortalité par répartition de 1870-73 à 1970-73

Tableau II.9 – Espérance de vie à 0, 10 et 50 ans par sexe de 1881-82 à 1964-67

Tableau II.10 – Mortalité infantile par répartition de 1870-72 à 1970-72

Tableau II.11 – Espérance de vie à 0, 10 et 50 ans par sexe et par répartition en 1921-22 et en 1960-62

Tableau II.12 – Taux de mortalité et pourcentage de décès par cause de 1901-02 à 1971-72

Tableau II.13 – Mortalité par sexe, âge et cause de décès en 1970

Tableau II.14 – Mortalité par cause de décès et par répartition en 1970-71

Tableau II.15 – Expatriations de 1870-79 à 1960-69 *(en milliers)*

---

* La source des données de base des tableaux est toujours l'ISTAT sauf indication contraire.

Tableau II.16 – Expatriations vers les Pays européens (E) et transocéaniques (T) de 1876-79 à 1961-69, par répartition d'origine *(moyennes annuelles, en milliers)*

Tableau II.17 – Mouvement migratoire de l'Italie avec certains pays européens de 1946-49 à 1965-69 *(en milliers)*

Tableau III.1 – Rapport de masculinité de 1871 à 1971

Tableau III.2 – Population par sexe et groupes d'âge en 1901, 1931, 1971

Tableau III.3 – Indices de vieillissement par sexe dans les répartitions de 1871 à 1971 *(population en âge 65 - ω ans, pour 100 personnes en âge 0-14 ans)*

Tableau III.4 – Pourcentage par état matrimonial de la population selon le sexe et les groupes d'âge de 1871 à 1961

Tableau III.5 – Familles, membres et nombre moyen de membres par famille dans les répartitions de 1881 à 1971 *(en milliers)*

Tableau III.6 – Pourcentage des familles par situation et secteur d'activité économique du chef de famille, dans les répartitions, de 1901 à 1961

Tableau III.7 – Population des provinces de Bolzano et de Trieste selon la langue parlée habituellement, en 1961 et en 1971

Talbeau III.8 – Pourcentage d'analphabètes par sexe dans les répartitions de 1871 à 1971

Tableau III.9 – Pourcentage par degré d'instruction de la population de 6 ans et plus selon le sexe, dans les répartitions, en 1971

Tableau III.10 – Taux de scolarisation par sexe pour les différents degrés d'enseignement scolaire dans les répartitions de 1951-52 à 1971-72 *(élèves pour 100 personnes d'âge correspondant)*

Tableau IV.1 – Accroissement naturel, migratoire et total de la population des répartitions, de 1871-81 à 1961-71 *(milliers d'habitants; périmètre constant: 1971)*

Tableau IV.2 – Population résidant dans les répartitions aux recensements de 1871 à 1971 *(milliers d'habitants, périmètre constant: 1971)*

Tableau IV.3 – Indices synthétiques de mobilité totale et de redistribution de la population selon les données des recensements de 1901 à 1961

Tableau IV.4 – Indices d'attraction, répulsion et solde des migrations intérieures entre les répartitions, selon les données des recensements de 1901 à 1961 *(valeurs pour 1000 habitants nés et résidant dans la répartition)*

Tableau IV.5 – Balance migratoire du Centre-Nord par rapport au Midi de l'Italie de 1901 à 1961

Tableau IV.6 – Migrations intérieures et redistribution régionale de la population de 1931-40 à 1966-72 *(déclarations des déplacements)*

Tableau IV.7 – Soldes migratoires intérieurs des répartitions de 1931-40 à 1966-72 *(moyennes annuelles des déclarations de déplacements)*

Tableau IV.8 – Mouvement migratoire intérieurs selon la répartition de départ et d'arrivée dans la période 1955-1970 *(milliers de personnes)*

Tableau IV.9 – Population résidant en Italie aux recensements de 1951 à 1971, selon la dimension des communes

Tableau IV.10 – Pourcentage de la population urbaine aux recensements de 1861 à 1971, classée selon différents critères

Tableau IV.11 – Population résidant dans les chefs-lieux de province et dans les autres communes des répartitions en 1861 et en 1971 *(milliers d'habitants; périmètre constant: 1971)*

Tableau IV.12 – Evolution de la population des communes de plus de 300.000 habitants, aux recensements de 1871 à 1971 *(milliers d'habitants; périmètre constant: 1971)*

Tableau IV.13 – Population résidant dans les agglomérations urbaines aux recensements de 1951, 1961, 1971 et taux d'accroissement *(moyennes annuelles)*

Tableau V.1 – Population active et non active par sexe aux recensements de 1871 à 1971 *(périmètre constant: 1971)*

Tableau V.2 – Pourcentage de la population active et non active par sexe aux recensements de 1871 à 1971 *(périmètre constant: 1971)*

Tableau V.3 – Population active en situation professionnelle par sexe et secteurs d'activité économique aux recensements de 1871 à 1971 *(périmètre constant: 1971)*

Tableau V.4 – Pourcentage de la population active par sexe dans les secteurs d'activité économique aux recensements de 1871 à 1971 *(périmètre constant: 1971)*

Tableau V.5 – Pourcentage de la population active selon la situation dans la profession par secteurs d'activité économique aux recensements de 1951 à 1971

Tableau V.6 – Taux d'activité par secteur d'activité économique et par répartition aux recensements de 1871 à 1971

Tableau V.7 – Population présente par sexe et situation, professionnelle ou non, en 1961 et en 1971 *(enquêtes sur les forces de travail)*

Tableau V.8 – Taux spécifiques d'activité de la population présente par sexe et groupes d'âge en 1961 et en 1971 *(enquêtes sur les forces de travail)*

Tableau V.9 – Actifs ayant un emploi par situation, type d'activité et secteur économique de 1951 à 1971 *(enquêtes sur les forces de travail)*
a) effectifs en milliers
b) pourcentages

Tableau V.10 – Taux annuels de variation (%) des actifs ayant un emploi dans l'industrie dans la période 1951-71 *(enquêtes sur les forces de travail)*

Tableau V.11 – Chômeurs et personnes en quête d'un 1er emploi par sexe de 1961 à 1971 *(taux p. 100 forces de travail)*

Tableau VI.1 – Population résidant en Italie et dans les répartitions de 1961 à 1981 par groupes d'âge et sexe *(en milliers)*

Tableau VI.2 – Accroissement annuel moyen (%) de la population de 1961 à 1981, par répartition

Tableau VI.3 – Proportion des sexes (hommes pour 100 femmes) de 1861 à 1981 par groupes d'âge et par répartition

Tableau VI.4 – Pourcentage par groupes d'âge de la population de 1961 à 1981, par répartition

Tableau VI.5 – Population active et non active de 1961 à 1981 par répartition

Tableau VI.6 – Pourcentage de la population active et non active de 1961 à 1981 par répartition

Tableau VI.7 – Familles, membres des familles et communautés de 1961 à 1981, par répartition

Tableau VI.8 – Perspectives de la population en l'an 2001 selon différentes hypothèses *(effectifs en millions d'habitants)*

Tableau VII.1 – Accroissement du produit national brut et de la population entre les recensements de 1861-71 à 1961-71 *(en pourcentage; moyennes annuelles)*

Tableau VII.2 – Revenu net par tête en 1951 et en 1970 par répartition *(prix constants 1963; en milliers de lires et en dollars)*

Tableau VII.3 – Dépense (totale et par tête) pour la consommation privée, par répartition *(milliards de lires et millions de dollars; prix constants, 1963)*

Tableau VII.4 – Pourcentage des dépenses pour la consommation alimentaire de 1951-55 à 1966-70, par répartition

Tableau VII.5 – Nombres-indices de la consommation privée en 1970, par répartition (1951=100)

Tableau VII.6 – Indices de déséquilibre entre offre et demande d'emplois de 1965 à 1972 par répartition

Tableau VII.7 – Evolution de la situation des logements de 1951 à 1971, par répartition

Tableau VII.8 – Nombre moyen d'élèves par école, par classe et par enseignant dans les années scolaires 1951-52, 1961-62 et 1971-72, par répartition

Tableau VII.9 – Indices de la situation des hôpitaux en 1954, 1961 et 1971, par répartition

LISTE DES GRAPHIQUES

Régions et grandes régions (répartitions) de l'Italie: population et densité (1-1-1974)

I.1 – Evolution de la population italienne du début de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours

I.2 – Mouvement de la population de 1861-70 à 1961-70

I.3 – Population résidant en Italie aux recensements de 1861 à 1971 *(périmètre constant: 1971)*

II.1 – Taux bruts de nuptialité, par répartition en 1901, 1931, 1971

II.2 – Age moyen au mariage, par répartition en 1901, 1931, 1971

II.3 – Nombre moyen des enfants par femme des générations nées entre 1896-900 et 1941-45

II.4 – Taux de fécondité générale dans les répartitions en 1900-02, 1930-32, 1970-72 *(naissances vivantes pour 1000 femmes de 15 à 49 ans)*

II.5 – Taux bruts de mortalité dans les répartitions en 1899-1902, en 1929-33 et 1970-73

II.6 – Evolution de l'espérance de vie à 0, 10, 50 ans par sexe de 1881-82 à 1964-67

II.7 – Evolution de la mortalité infantile de 1871 à 1973 *(décès de 0 à 1 an pour 1000 naissances vivantes)*

II.8 – Evolution de la mortalité pour certains groupes de causes de décès de 1901 à 1971 *(taux pour 100.000)*

II.9 – Mouvement migratoire avec l'étranger de 1871-80 à 1961-70 *(moyenne annuelle)*

II.10 – Pourcentage de l'emigration avec l'étranger par répartition de départ dans les périodes 1876-900, 1901-20, 1959-70

III.1 – Population par sexe et âge en 1901, 1931 et 1971

III.2 – Pourcentage par grands groupes d'âge de la population des répartitions en 1971

III.3 – Pourcentage d'analphabètes sur la population de 6 ans et plus en 1971, par répartition

III.4 – Taux de scolarité par sexe dans les écoles secondaires du second cycle (a) et dans les universités (b) de 1951-52 à 1971-72 *(élèves p. 100 habitant d'âge correspondant)*

IV.1 – Taux annuels moyens d'accroissement migratoire de la population de 1871-81 à 1961-71, par répartition

IV.2 – Soldes régionales des migrations intérieures et courants migratoires interrégionaux

IV.3 – Pourcentage de population résidant dans les communes de 20.000 habitants et plus, de 1921 à 1971

IV.4 – Caractéristiques structurales de la population en 1961 selon la dimension des communes

IV.5 – Périmètres des agglomérations urbaines en Italie en 1961

V.1 – Evolution de la population totale et de la population active de 1871 à 1971

V.2 – Taux d'activité par sexe de 1871 à 1971

V.3 – Taux d'activité dans les répartitions par secteurs d'activité économique selon le sexe en 1881, 1931 et 1971
a) secteur agricole
b) secteurs non agricoles

V.4 – Taux d'activité par âge et sexe en 1961 et 1971

VI.1 – Pyramide des âges de la population en 1981, par répartition *(pour 10.000 habitants)*

VI.2 – Population en 1966 et en 2001 *(perspectives selon le nombre moyen d'enfants par femme)*

VII.1 – Taux d'accroissement du produit national brut et de la population de 1861-71 à 1961-71

VII.2 – Revenu net et consommation par tête dans les répartitions en 1951 et en 1970

VII.3 – Indices de déséquilibre entre offre et demande de travail de 1965 à 1972

VII.4 – Indices de déséquilibre entre offre et demande de travail dans les répartitions en 1965 et en 1972

IMPRIMÉ EN ITALIE
Viminalgrafica - Roma